

L'OBSERVATEUR

DE L'OCDE

*Retour
à l'emploi*

Migrations
en Méditerranée

Automobiles, mondialisation
et accès au marché

30 FF 6 \$EU 9 DM 4 E

n° 209 décembre 1997-janvier 1998



9 770304 339007

LA STRATÉGIE DE L'OCDE POUR L'EMPLOI

Valoriser le travail

Fiscalité, prestations sociales, emploi et chômage

On reproche souvent à l'impôt et aux transferts sociaux d'aggraver le chômage. Si le travail est trop lourdement taxé, l'emploi en souffre. Si le chômeur perçoit des allocations trop élevées, il ne recherchera pas un emploi. Trop fréquemment, la fiscalité et les transferts sociaux sont mal conçus, le travailleur percevant un revenu net à peine supérieur à celui qu'il obtiendrait s'il était au chômage. Lorsque le travail ne paie pas, il n'y a pas d'incitation à travailler.

Cette publication recommande un ensemble de mesures pour réformer la fiscalité et les transferts sociaux. Certaines mesures novatrices, comme les prestations en cas d'exercice d'un emploi et le crédit d'impôt au titre des revenus salariaux, peuvent contribuer à préserver l'incitation au travail.

à paraître 1997, (2197092) ISBN 92-64-25666-0, 107p.
FF95 \$EU19 DM28 £12 ¥2 000



Renforcer l'efficacité des politiques actives du marché du travail

Le but des politiques «actives» du marché du travail est de faciliter la réinsertion professionnelle des chômeurs en les aidant à trouver un emploi. Les fonds publics qui leur sont consacrés sont, de l'avis général, plus utiles que les garanties de revenu «passives» accordées aux chômeurs. Plusieurs évaluations montrent cependant que beaucoup de programmes actifs ne répondent pas aux objectifs qui leur sont assignés. Comment accroître l'efficacité des mesures actives pour mieux lutter



contre le chômage ? Cette publication s'appuie sur l'évolution récente des politiques actives et passives du marché du travail, menées dans 12 pays de l'OCDE. Elle formule des propositions concrètes pour améliorer les fonctions du service public

de l'emploi ainsi que la coordination entre les mesures d'indemnisations du chômage et les politiques actives du marché du travail.

juillet 1996, (8196072) 92-64-24908-7, 54p.
FF65 \$EU13 DM19 £8

La mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi

L'expérience des pays membres



L'OCDE a analysé depuis l'automne 1995 les évolutions du marché du travail dans 25 pays, en mettant l'accent sur le rôle qu'y ont joué les politiques économiques. En ont découlé des recommandations pour mettre en œuvre la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi dans chacun de ces pays.

Cette publication rassemble les principales leçons tirées de ce processus, présente une synthèse des évolutions récentes sur les marchés du travail et passe en revue les progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre de la Stratégie pour l'emploi. Une

conclusion essentielle est que la mise en œuvre de politiques appropriées peut réduire durablement les niveaux de chômage. Un certain nombre de pays y sont parvenus. Ce rapport analyse également certaines des raisons pour lesquelles la lutte contre le chômage progresse dans certains pays mais pas dans d'autres.

septembre 1997, (1197022) ISBN 92-64-25596-6, 176p.
FF150 \$EU30 DM44 £19 ¥3 150

«Leçons à tirer de l'expérience dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi», l'Observateur de l'OCDE, n° 207, août-septembre 1997.

Technologie, productivité et création d'emplois

Vol. 1 – Synthèse et conclusions

Vol. 2 – Rapport analytique

La technologie et la croissance de la productivité sont aujourd'hui au cœur des problèmes d'emploi dans les pays de l'OCDE. A long terme, le savoir, et tout particulièrement le savoir technologique, constitue le principal moteur de la croissance économique et de l'amélioration de la qualité de vie. Mais le processus de progrès technique, qu'on peut caractériser comme une «destruction créatrice», ne va pas sans heurts. Il requiert en effet l'adaptation des structures économiques, des comportements et de la répartition des ressources entre secteurs, entreprises et professions. Même si les avantages sont bien supérieurs aux coûts, les entreprises et les individus en bénéficient de façon inégale. Le défi politique majeur consiste à stimuler la productivité et la croissance en développant les activités économiques à forte intensité de connaissances, tout en préservant la cohésion sociale. Le Volume 1 présente une synthèse du débat et le Volume 2 le rapport analytique et des recommandations politiques.

mai 1996, (9296062) ISBN 92-64-24881-1, 312p.
FF255 \$EU50 DM74 £33



Également disponible

- **La mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi**
Leçons à tirer de l'expérience des pays membres
mai 1997, (1197012) ISBN 92-64-25511-7, 34p.
Gratuit
- **Accélérer la mise en œuvre**
mai 1996, (0396042) ISBN 92-64-24891-9, 26p.
Gratuit
- **Investissement, productivité et emploi**
juin 1995, (0395053) ISBN 92-64-04359-4, 184p.
FF195 \$EU37 DM56 £23
- **Fiscalité, emploi et chômage**
juin 1995, (0395042) ISBN 92-64-24400-X, 206p.
FF195 \$EU37 DM56 £23
- **La mise en œuvre de la stratégie**
mai 1995, (0395062) ISBN 92-64-24469-7, 38p.
FF65 \$EU13 DM19 £8

Bimestriel publié en anglais
 et en français par
 L'ORGANISATION DE COOPÉRATION
 ET DE DÉVELOPPEMENT
 ÉCONOMIQUES

Rédaction

Les éditions de l'OCDE
 Château de la Muette
 2, rue André-Pascal
 75775 Paris Cedex 16, France
 Tél. (de France) 01 45 24 82 00
 Tél. (de l'étranger) 33 1 45 24 82 00
 Téléfax (de France) 01 45 24 18 15
 Téléfax (de l'étranger) 33 1 45 24 18 15
 Messagerie : obs.mag@oecd.org
 Page d'accueil OCDE :
<http://www.oecd.org>

© OCDE 1997

Les demandes de reproduction
 ou de traduction totales ou partielles
 des articles de *L'Observateur de l'OCDE*
 doivent être adressées
 au chef des éditions de l'OCDE
 2, rue André-Pascal
 75775 PARIS Cedex 16, FRANCE.
 Les articles reproduits ou traduits doivent être
 accompagnés de la mention
 «Reproduit (ou traduit) de *L'Observateur*
de l'OCDE et de la date du numéro.
 Les articles signés ne peuvent être
 reproduits ou traduits qu'avec
 leur signature. Deux exemplaires
 justificatifs doivent être
 envoyés au rédacteur en chef.

**Les articles signés expriment l'opinion
 de leurs auteurs et non pas nécessairement
 celle de l'OCDE.**

Toute correspondance doit être adressée
 au rédacteur en chef.

La rédaction n'est pas tenue de rendre
 des manuscrits non sollicités.

Rédacteur en chef

Ulla Ranhall-Reyners

Rédacteur en chef adjoint

Martin Anderson

Assistants

Catherine Nallet

Carol Thornton

Conception graphique

Codicom/Bonté Divine!

Réalisation technique

Catherine Nallet

Carol Thornton

Recherche photographique

Silvia Thompson

Vente

Le numéro :

30 FF 6 \$EU 9 DM 4 £ 650 ¥

Abonnement un an :

150 FF 30 \$EU 46 DM 17 £ 3 200 ¥

Tél. (de France) 01 49 10 42 69

Tél. (de l'étranger) 33 1 49 10 42 69

Téléfax (de France) 01 49 10 42 76

Téléfax (de l'étranger) 33 1 49 10 42 76

Messagerie : sales@oecd.org



Un accroissement de la participation au
 marché du travail, particulièrement des jeunes
 et des chômeurs, renforcera la cohésion
 sociale. En améliorant l'employabilité – par
 un apprentissage à vie – l'on contribuera à
 mobiliser la population en faveur de la
 flexibilité qu'exigera la mondialisation.

© Peter Poulides/Fotogram-Stone

Éditorial

Emploi	<i>La lutte contre le chômage – Mobiliser la population</i> Donald J. Johnston	4
---------------	---	---

Analyses

Emploi	<i>La stratégie de l'OCDE pour l'emploi</i> Sveinbjörn Blondal et Stefano Scarpetta	5
	<i>Accroître l'aptitude des chômeurs à l'emploi</i> Peter Schwane	10
	<i>Apprentissage à vie et «employabilité»</i> Phillip McKenzie et Gregory Wurzburg	13
	<i>Entreprenariat et création d'emplois</i> Sergio Arzeni	18
Migrations	<i>Bassin méditerranéen : échanges et migrations</i> Jean-Pierre Garson	21
Échanges	<i>L'accès au marché dans le secteur automobile</i> Denis Audet	25

Coup de projecteur

Économie	<i>Canada – Le système fiscal</i> Hannes Suppanz	29
	<i>États-Unis – L'immigration</i> Peter Jarrett	31
	<i>Japon – Le vieillissement de la population</i> Randall S. Jones	34

Exclusivité Obs

Économie	<i>Repères</i>	36
-----------------	----------------	----

Pour référence

Index	<i>Index des articles parus dans l'Observateur de l'OCDE, n°s 203–208</i>	38
--------------	---	----

Librairie

Parutions	<i>Nouvelles publications de l'OCDE</i>	42
Adresses	<i>Où obtenir les publications de l'OCDE</i>	50

La lutte contre le chômage Mobiliser la population

par Donald J. Johnston, Secrétaire général de l'OCDE

Les défis, comme les possibilités, découlant de la mondialisation et des progrès rapides de la technologie pressent de façon incontournable les pouvoirs publics d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques d'ajustement qui emportent l'adhésion de tous. Il ne suffit pas de dire et de redire que ces profonds changements structurels auront au bout du compte des retombées globalement bénéfiques pour l'économie et l'ensemble de la population. Ce genre d'argument est beaucoup trop abstrait pour la grande majorité de nos concitoyens. Faute d'avantages tangibles et équitablement répartis, et de mesures efficaces pour aider à s'adapter ceux qui perdent au changement, les réformes seront contestées. Cette résistance renforcera le protectionnisme non seulement à l'égard des concurrents étrangers, mais aussi à l'intérieur des frontières, les travailleurs intégrés – ceux qui ont un bon emploi – s'efforçant de se mettre à l'abri de la menace que représentent les travailleurs exclus – les chômeurs et les travailleurs cantonnés dans des emplois médiocres.

Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser ce genre d'attitude s'installer dans nos sociétés. Nous devons écouter nos concitoyens même si nous sommes persuadés que leurs craintes sont sans fondement. Nous ne vivons pas, et ne souhaiterions pas vivre, dans un système politique comme celui à propos duquel Bertold Brecht a déclaré avec cynisme, après la répression de la révolte des travailleurs à Berlin-Est en 1953 : « Le Comité central est très mécontent du peuple. Il a décidé de le démettre et d'en élire un autre » !

Nos propositions doivent être réalistes. Mais, en même temps, elles doivent ouvrir des perspectives d'amélioration, et aider à mieux comprendre les possibilités qui s'offrent et ce que nous devons faire pour les saisir.

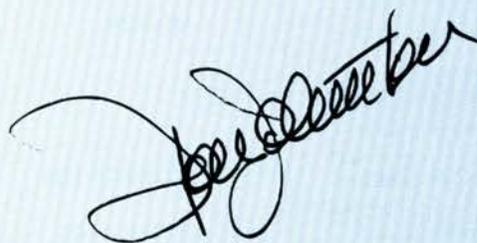
Or, un chômage élevé et persistant, et de faibles rémunérations pour de larges segments de la population active créent un environnement hostile à tout changement. Cette situation est due à l'incapacité d'opérer dans le passé les mutations structurelles qui auraient été nécessaires. Même si la voie est étroite – et parfois cahoteuse – entre viabilité économique et acceptation par la collectivité, je suis sûr que nous pouvons, ensemble, trouver les solutions. C'est, je pense, l'un des principaux messages positifs que l'on peut tirer de l'expérience de la mise en œuvre dans les pays membres de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi.

Je tiens à évoquer un problème qui me préoccupe tout particulièrement pour l'avenir – la persistance, dans la plupart des pays membres, d'un niveau élevé de chômage chez les jeunes. Si l'on reconnaît largement les conséquences économiques et humaines de cette situation, on comprend moins le danger qu'elle représente pour la santé et la stabilité politiques de nos sociétés démocratiques. Le problème

n'est pas nouveau : cela fait presque 20 ans que l'OCDE a organisé une conférence à haut niveau sur le chômage des jeunes. Les préoccupations exprimées alors – la gravité du problème et le coût, humain et économique, de l'incapacité d'investir dans les jeunes – demeurent aussi vives aujourd'hui. Malheureusement, en dépit de tout ce qui a été tenté au cours des deux dernières décennies pour lutter contre ce fléau, les choses n'ont guère changé. Les jeunes continuent à être beaucoup trop nombreux à connaître l'échec scolaire et à grandir dans un environnement familial et social destructeur. Inévitablement, nombre d'entre eux sont condamnés, dans le meilleur des cas, à des emplois à bas salaire et, plus vraisemblablement, à de longues périodes de chômage et à des perspectives de carrière médiocres. Pour beaucoup d'entre eux, le chômage est devenu la norme.

Nous ne pouvons pas nous permettre – politiquement, économiquement et socialement – de laisser ce processus de marginalisation perdurer. Si, à chaque génération, une large fraction de la jeunesse passe par un processus d'échec, d'oisiveté forcée et de frustrations, nous provoquerons une attitude de rejet et affaiblirons nos chances de les associer à une économie fondée sur la confiance et les compétences, susceptible de s'adapter à la mondialisation et au progrès technologique, et d'en tirer profit. Cela présage de graves troubles sociaux et une grande instabilité. Créer de bons emplois, c'est aussi créer de bons citoyens.

C'est pour cette raison que je suggère de faire du chômage des jeunes l'un des grands axes de nos travaux. A cette fin, mon intention serait de réunir au cours d'une grande conférence les nombreux acteurs concernés, y compris les jeunes eux-mêmes, pour tenter de comprendre pourquoi nous avons à ce point échoué face à ce problème et voir ce que nous pourrions faire, désormais, pour obtenir de meilleurs résultats. Je note avec satisfaction que les ministres de l'emploi et du travail des pays de l'OCDE, lors de leur réunion en octobre, ont approuvé cette idée et ont été d'accord pour que l'OCDE prenne l'initiative d'une activité consacrée expressément au chômage des jeunes.



La stratégie de l'OCDE pour l'emploi

Sveinbjörn Blondal et Stefano Scarpetta

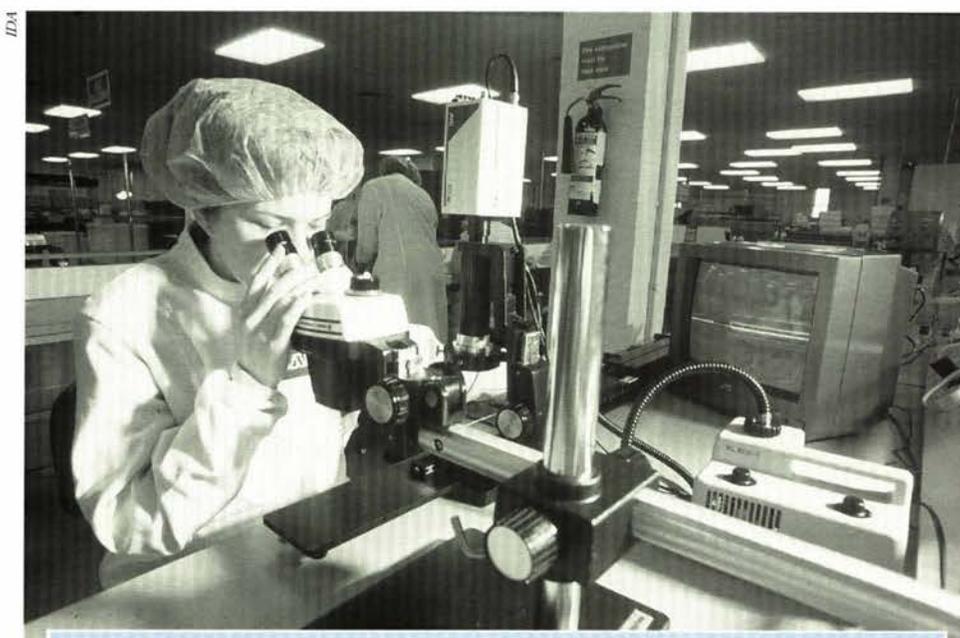
En 1994, l'OCDE formulait dans sa «stratégie pour l'emploi», une série d'actions pour aider les pays membres à faire reculer durablement le chômage. Trois ans plus tard, il est intéressant de vérifier dans quelle mesure cette stratégie a résisté à l'épreuve et de quelle façon les pays l'appliquent dans le cadre de leur politique de lutte contre le chômage.

En 1996, les pays de l'OCDE comptaient près de 36 millions de chômeurs, soit quelque 6 millions de plus qu'au milieu des années 80 et presque 25 millions de plus qu'au début des années 70. Le chômage, qui frappe 7,5 % de la population active de la zone OCDE (graphique p. 6), est une source majeure de difficultés pour les individus et de gaspillages pour la collectivité. Sa persistance à un tel niveau met en péril la cohésion sociale et fait douter les pays de l'OCDE de leur capacité d'améliorer le niveau de vie de leur population.

Le chômage est d'une intensité très variable dans la zone. Aux États-Unis et au Japon, il n'a augmenté que modérément sur l'ensemble de cette période, tandis que le nombre des sans-emploi est monté en flèche en Europe. Sa forte progression sur ce continent est allée de pair avec un accroissement du chômage de longue durée, plus d'un tiers des demandeurs d'emploi étant sans travail depuis au moins un an. Cette persistance d'un chômage élevé ne fait que refléter un mauvais fonctionnement des marchés de travail ; de nombreuses personnes en âge de travailler souhaiteraient avoir un emploi mais, parce qu'elles se sont laissées décourager, ne le recherchent pas de fa-

Sveinbjörn Blondal et Stefano Scarpetta travaillent à la division de l'allocation des ressources, département des affaires économiques, OCDE.

Messagerie : eco.contact@oecd.org



C'est en Irlande que le chômage structurel a le plus reculé – mais il partait d'un niveau très élevé.

çon active. De fait, le «taux de non-emploi» (chômeurs et inactifs) des grands pays d'Europe continentale dépasse 40 % de la population d'âge actif depuis les années 90 contre un quart seulement au Japon et moins d'un tiers aux États-Unis.

Parue en 1994, *L'étude de l'OCDE sur l'emploi* proposait un vaste programme d'action visant à

corriger les graves déséquilibres affectant les marchés du travail et à favoriser l'amélioration des niveaux de vie dans les pays de l'OCDE¹. La stratégie pour l'emploi est issue de ce programme. Elle prévoit, outre des politiques macro-économiques appropriées, des mesures susceptibles d'améliorer la capacité d'adaptation des économies aux mutations rapides ainsi que des politiques de valorisation du capital humain, de stimulation de l'entrepreneuriat et de renforcement des capacités d'innovation dont l'ambition est d'accroître durablement le niveau de vie et de multiplier les chances de trouver un emploi (encadré p. 7). L'OCDE a récemment fait le point des progrès réalisés par les pays membres dans la mise en œuvre de cette stratégie et analysé leurs incidences sur l'emploi². Un tour d'horizon qui a confirmé le bien-fondé de la stratégie et fait apparaître la nécessité d'engager des actions simultanées et coordonnées dans

1. *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : données et explications*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1994.

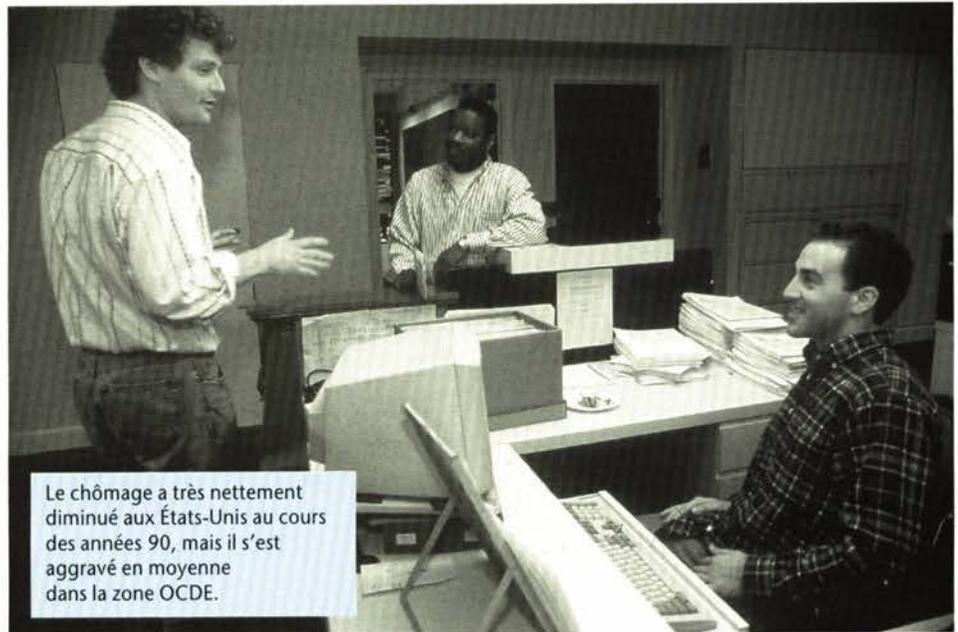
2. *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : l'expérience des pays membres*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997 ; *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : leçons à tirer de l'expérience des pays membres*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997 ; «Leçons à tirer de l'expérience dans la mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi», *L'Observateur de l'OCDE*, n° 207, août-septembre 1997.

La stratégie de l'OCDE pour l'emploi

tous les domaines. Étant entendu que des synergies peuvent intervenir entre différentes réformes qui sont d'autant plus légitimées par l'opinion qu'elles s'adressent au plus grand nombre et non à des catégories spécifiques.

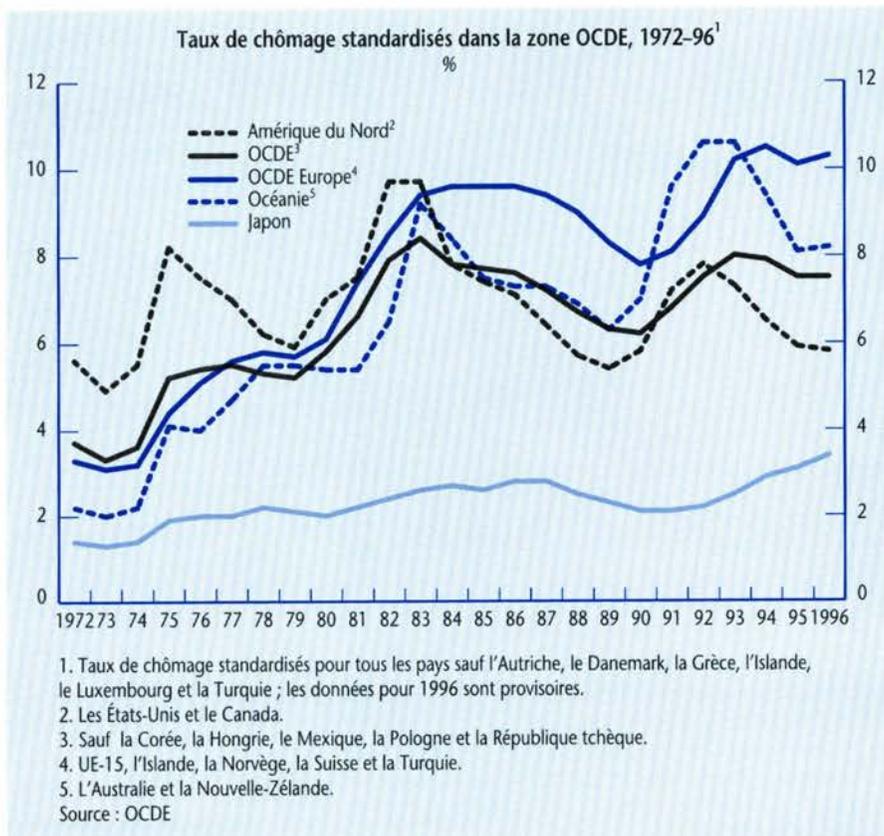
Évolutions récentes

Les performances des pays de l'OCDE dans le domaine de l'emploi se sont dégradées durant les années 90, le taux de chômage moyen de la zone passant de 6 % en 1990 à 7,5 % en 1996. Mais cette moyenne masque des disparités importantes. Alors que le chômage a nettement reculé aux États-Unis et qu'il est demeuré très faible au Japon, le sous-emploi déjà important qui frappait la plupart des pays de l'Union européenne s'est encore aggravé. De mauvais résultats pour une large part imputables à l'atonie de l'activité économique qui s'est sans doute conjuguée, dans les pays d'Europe continentale, à une montée du chômage structurel (tableau p. 9)³. Parmi les différents pays



Le chômage a très nettement diminué aux États-Unis au cours des années 90, mais il s'est aggravé en moyenne dans la zone OCDE.

Petersou/SABA-RÉA



européens, on constate une accentuation d'un chômage structurel déjà important en Espagne, en Italie et, dans une moindre mesure, en France, tandis que ce type de chômage s'est développé dans des pays comme la Finlande et la Suède dont les marchés du travail paraissent pourtant jusque-là relativement épargnés par les grands déséquilibres. Le taux de chômage structurel n'a en revanche guère varié dans les grands pays non européens (Canada, États-Unis et Japon).

Mais le fait le plus positif de ces dernières années est sans conteste le succès de pays tels que l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni en matière de reflux du chômage structurel. Un recul particulièrement spectaculaire en Irlande qui partait, il est vrai, d'un niveau très élevé. Le succès des Pays-Bas n'est pas moins encourageant puisque ce pays, très touché par le chômage au début des années 80, est parvenu à ramener le nombre des sans-emploi à un niveau bien inférieur à la moyenne de la zone OCDE. Enfin, les vastes réformes engagées en Nouvelle-Zélande ont permis de compenser une partie de la montée du chômage observée dans ce pays jusqu'au début de la décennie 90³.

L'évolution du chômage structurel dans les pays de l'OCDE est en général parallèle aux mouvements qui se manifestent sur d'autres indicateurs du marché du travail. Les pays où le chômage

structurel a régressé ont généralement connu aussi un recul du chômage de longue durée, et du chômage chez les jeunes et les femmes. Dans certains cas, le nombre global de sans-emploi a diminué, y compris parmi les travailleurs peu qualifiés qui, dans les pays de l'OCDE, sont souvent les plus touchés par le chômage. Cela dit, le taux de chômage des catégories défavorisées a en général moins baissé que le taux de chômage structurel global, l'amélioration de la situation du marché du travail ayant avant tout profité aux chômeurs les plus aptes à exercer un emploi. Dans les pays frappés par un chômage structurel élevé ou en progression, les catégories vulnérables ont vu s'amenuiser encore leurs perspectives d'emploi. Cette tendance a néanmoins été freinée par un certain nombre de mesures de subvention à l'embauche.

L'évolution de l'emploi total présente une forte corrélation avec celle du chômage structurel, tous les pays ayant vu ce dernier refluer ont enregistré des gains d'emplois appréciables dans le secteur privé. Seule exception : le Royaume-Uni, où la croissance de l'emploi privé n'a pas entièrement compensé les pertes d'emplois dans le secteur public. A l'inverse, l'aggravation du chômage structurel dans la plupart des pays d'Europe continentale est pour une large part imputable à la forte contraction de l'emploi dans le secteur privé.

Depuis peu, la qualité des emplois créés dans les pays de l'OCDE suscite des interrogations. Depuis dix ans, on observe en effet une augmentation générale du nombre d'emplois temporaires ou à temps partiel. Dans des pays comme l'Espagne, la France et l'Italie, l'expansion du travail temporaire a en partie compensé la baisse de l'emploi permanent, ce qui, dans cette Europe continentale où les travailleurs jouissaient habituellement d'une grande sécurité d'emploi, a sans doute renforcé l'impression d'un accroissement de la précarité. Quant à l'expansion rapide de l'emploi à temps partiel, elle est due à plusieurs facteurs. Elle reflète d'une part le désir croissant de concilier activité professionnelle et d'autres occu-

ZOOM

La stratégie de l'OCDE pour l'emploi

- *Élaborer une politique macro-économique qui favorise la croissance et qui, conjuguée à des politiques structurelles bien conçues, la rende durable, c'est-à-dire non inflationniste.*
- *Améliorer le cadre dans lequel s'inscrivent la création et la diffusion du savoir-faire technologique.*
- *Accroître la flexibilité du temps de travail (aussi bien à court terme que sur toute la durée de la vie) dans le cadre de contrats conclus de gré à gré entre travailleurs et employeurs.*
- *Créer un climat entrepreneurial en éliminant les obstacles et les entraves à la création et à l'expansion des entreprises.*
- *Augmenter la flexibilité des coûts salariaux et de main-d'œuvre en supprimant les contraintes qui empêchent les salaires de refléter les conditions locales et le niveau de qualification de chacun, en particulier des jeunes travailleurs.*
- *Revoir les dispositions relatives à la sécurité de l'emploi qui freinent son expansion dans le secteur privé.*
- *Mettre davantage l'accent sur les politiques actives du marché du travail et les rendre plus efficaces.*
- *Améliorer les qualifications et les compétences de la main-d'œuvre en modifiant profondément les systèmes d'enseignement et de formation.*
- *Revoir les systèmes d'indemnisation du chômage et de prestations connexes – et leurs interactions avec le système fiscal – de sorte que les objectifs fondamentaux en matière d'équité de la collectivité soient remplis sans porter atteinte au bon fonctionnement des marchés du travail.*
- *Favoriser la concurrence sur les marchés de produits de manière à réduire les tendances monopolistiques et à atténuer l'opposition entre travailleurs intégrés et candidats à l'embauche tout en contribuant à une économie plus novatrice et plus dynamique.*

pations, comme l'éducation des enfants. C'est ce qu'illustre la progression concomitante de l'emploi à temps partiel et du taux d'activité de la population féminine qui, dans un pays comme les Pays-Bas, a augmenté de plus de 15 points au cours des dix dernières années. Aujourd'hui, près des deux tiers des emplois occupés par des femmes le sont à temps partiel. D'autre part, l'augmentation du temps partiel répond au besoin des entreprises d'accroître la flexibilité globale de leur main-d'œuvre, puisqu'elle permet d'organiser de façon plus souple le temps de travail. Enfin, il arrive que l'emploi à temps partiel soit un pis-aller pour des travailleurs n'étant pas parvenus à trouver un emploi à plein temps. Ce non-choix ne semble toutefois concerner qu'une faible proportion des emplois à temps partiel.

La mise en œuvre

Dans la plupart des pays très touchés par le chômage, les pouvoirs publics s'inquiètent depuis des années des dysfonctionnements chroniques affectant le marché du travail. Mais seuls l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont réagi suffisamment tôt pour que les réformes mises en œuvre aient eu le temps de produire des effets significatifs sur le chômage structurel. De fait, ces réformes correspondant pour l'essentiel aux mesures préconisées par l'OCDE dans La stratégie pour l'emploi remontent toutes aux années 80. Ce n'est que plus récemment que l'Australie et le Canada ont entrepris des réformes similaires. De ce fait, leurs résultats ne se sont pas encore matérialisés.

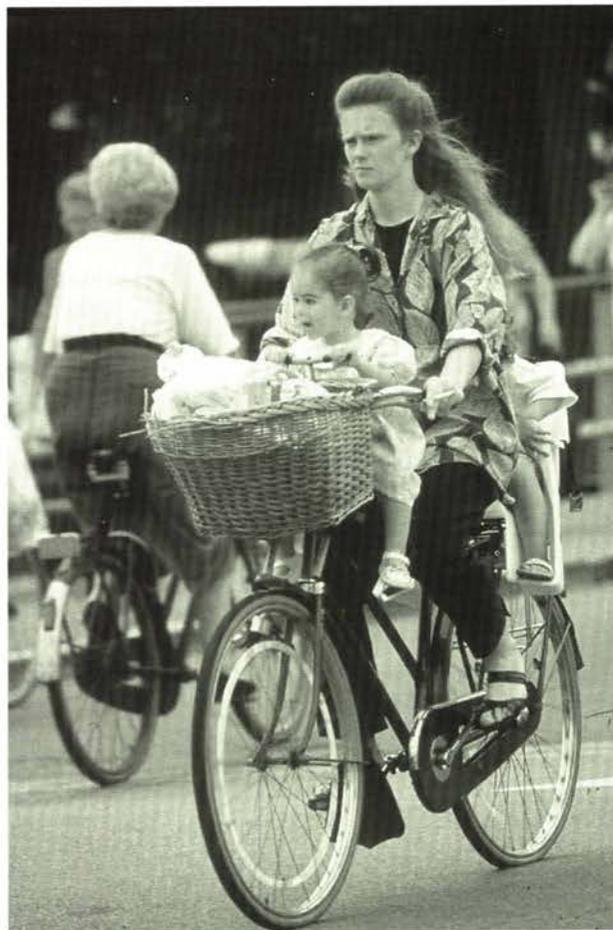
L'intérêt des réformes opérées avec succès en Irlande, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ne tient pas seulement au fait qu'elles présentent des aspects communs. Il est aussi de montrer dans quelle mesure la stratégie de l'OCDE pour l'emploi peut être adaptée à des structures institutionnelles et à des traditions nationales différentes.

Le premier point commun à ces réformes est l'importance donnée à des politiques macro-économiques de stabilisation visant à corriger les dérapages des années 70 et du début des années 80 par l'assainissement des finances publiques et la maîtrise effective de l'inflation. Cette réorientation macro-économique a précédé la mise en place de mesures structurelles propres à améliorer le fonc-

3. Les estimations du chômage structurel, qui visent à mesurer la part du chômage qui n'est pas strictement conjoncturelle, offrent une base de comparaison internationale et temporelle plus solide que ce n'est le cas avec les chiffres courants du chômage.

4. Paul E. Atkinson, « Les grandes réformes de la Nouvelle-Zélande », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997.

La stratégie de l'OCDE pour l'emploi



Leimidorfer/REA

Aux Pays-Bas, le taux d'activité féminine a augmenté, mais près des deux tiers des emplois occupés par des femmes sont à temps partiel.

tionnement des marchés. Pour que ces mesures profitent effectivement aux ménages et aux entreprises, il est en effet apparu nécessaire que les agents économiques puissent agir dans un environnement plus stable. Si le succès des mesures de stabilisation n'a pas été immédiat, on note qu'en 1996 l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas affichaient des taux d'inflation inférieurs à 2 % ainsi que des finances publiques au solde excédentaire ou dont le déficit était inférieur à 3 % du PIB.

Deuxième trait caractéristique des réformes engagées : leur grande envergure. En Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les réformes des marchés du travail sont allées de pair avec une vaste déréglementation des marchés de produits et la privatisation à grande échelle des entreprises publiques. Tout en accélérant le redéploiement de la main-d'œuvre, l'intensifica-

tion de la concurrence sur les marchés de produits a dissuadé les entreprises de répercuter des salaires élevés sur leurs prix, ce qui a permis de contenir les pressions inflationnistes. En Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni puis, plus récemment, en Australie et au Canada, les réformes des marchés du travail ont en outre touché de très larges catégories de travailleurs, y compris ceux que l'on dit « intégrés ». Parce qu'elles ont modifié les règles régissant les relations professionnelles, la sécurité sociale, la protection de l'emploi et tous les autres aspects du droit du travail ayant une incidence sur les négociations salariales, ces réformes ont transformé bien davantage le fonctionnement des marchés du travail que ne l'ont fait les changements introduits dans les principaux pays d'Europe continentale, lesquels ont surtout affecté les travailleurs à la marge mais n'ont eu qu'un impact limité sur les travailleurs bien intégrés.

La participation du patronat et des syndicats au processus de réforme n'a pas été la même dans les quatre pays. En Irlande et aux Pays-Bas, les réformes ont été mises en œuvre sur la base d'un consensus jugé indispensable. En Irlande, plusieurs aspects des réformes ont fait l'objet de négociations tripartites formelles entre syndicats, employeurs et pouvoirs publics, négociations qui ont été plus récemment étendues aux « exclus » du système tels que les représentants des chômeurs. En vertu des accords issus de ces négociations, le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures macro-économiques – notamment à diminuer les impôts dans le cadre d'une politique d'assainissement budgétaire – en échange d'une modé-

5. *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 1996*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996 ; « Les perspectives de l'emploi – Les emplois à bas salaire : tremplin ou piège ? », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 208, octobre-novembre 1997 ; *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 1997*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

6. Voir pages 13-17.

ration des revendications salariales. Des accords de ce type ont été conclus également aux Pays-Bas dans les années 80. Depuis, ils sont moins systématiquement appliqués. Mais les employeurs et les syndicats – par le biais de leurs représentants permanents auprès d'institutions semi-officielles – ont encore leur mot à dire sur les politiques de l'emploi et les politiques sociales.

En revanche, les réformes introduites en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni ne sont pas le résultat d'un consensus, les syndicats ayant été largement exclus du processus. Il faut dire que, dans ces deux pays, un aspect important des réformes consistait justement à modifier en profondeur les systèmes de relations professionnelles. En Nouvelle-Zélande, il s'agissait ainsi d'interdire l'affiliation obligatoire à un syndicat et de supprimer le monopole syndical d'embauche, tandis qu'au Royaume-Uni, les pouvoirs publics entendaient réglementer le droit de grève de façon plus stricte. Des objectifs rendant irréaliste la recherche d'un consensus entre les partenaires sociaux mais dont l'acceptation par une large majorité de l'opinion publique rend politiquement improbable la remise en cause.

L'environnement politico-réglementaire n'étant pas le même dans les quatre pays, les réformes mises en œuvre ont répondu à des finalités différentes.

- En Irlande, où l'articulation entre système fiscal et transferts sociaux décourageait le travail et où l'éducation était traditionnellement déficiente, des mesures ont été prises pour réduire de trop généreuses prestations de chômage, abaisser les taux marginaux d'imposition effective et améliorer la formation de capital humain.
- En Nouvelle-Zélande, où sévissait au début des années 80 un très fort protectionnisme, l'accent a été mis, dès le début du vaste programme de réformes, sur la libéralisation des échanges et la réduction des interventions de l'État.
- Aux Pays-Bas – où les coûts du travail étaient élevés en raison notamment de très lourdes charges sociales – les partenaires se sont attelés à mener une politique de revenus axée sur la modération salariale, à réduire le salaire minimum (surtout pour les jeunes travailleurs) et à diminuer les charges sociales (en priorité sur les bas salaires).
- Au Royaume-Uni, jusque-là caractérisé par le poids de ses industries nationalisées et ses rela-

tions professionnelles conflictuelles, priorité a été donnée à la réforme des marchés de produits – par la privatisation essentiellement – et à la refonte du système de relations professionnelles.

Équité et efficacité : quel arbitrage ?

En dépit des progrès incontestables enregistrés par ces quatre pays, de nombreux autres membres de l'OCDE n'ont toujours pas introduit de réformes similaires. Ceux qui hésitent à s'engager dans la mise en œuvre de La stratégie pour l'emploi mettent en avant le risque que celle-ci ne compromette l'objectif de renforcer l'équité des conditions faites aux diverses couches sociales de la population. Ils craignent que l'intensification de la concurrence sur les marchés du travail et des produits n'accroisse les inégalités de salaire et la pauvreté, mettant ainsi la cohésion sociale en péril.

Les pays de l'OCDE n'ont pas du tout la même façon d'aborder le problème de l'arbitrage entre équité et efficacité. Certains rejettent catégoriquement l'idée même d'arbitrage. Pour deux séries de raisons très différentes. Plusieurs pays anglophones considèrent qu'un chômage faible est l'une des conditions nécessaires – ou à tout le moins l'un des éléments essentiels – de l'équité «horizontale». La finalité étant d'atténuer la pauvreté, l'accroissement de l'emploi leur paraît être le principal moyen de réduire les disparités de revenus entre les individus et les ménages. En revanche, certains pays d'Europe continentale voient dans l'amélioration de l'équité horizontale un objectif plus fondamental, quand bien même s'accompagnerait-il d'une progression relative du chômage. Le salaire étant l'un des déterminants de la position sociale des individus, ces pays craignent qu'une flexibilité accrue des salaires ne mette en péril la cohésion sociale et, d'une manière générale, ne compromette l'adhésion de l'opinion publique aux réformes structurelles.

Chômage structurel dans 23 pays de l'OCDE, 1990-96¹

% de la main-d'œuvre totale

	1990	1996
<i>En augmentation :</i>		
Finlande	8,0	15,4
Suède	3,2	6,7
Allemagne	6,9	9,6
Islande	1,5	3,8
Suisse	1,3	3,1
Espagne	19,8	20,9
Grèce	7,0	8,0
Italie	9,7	10,6
Portugal	4,9	5,8
Autriche	4,9	5,4
France	9,3	9,7
<i>Relativement stable :</i>		
Norvège ²	4,2	5,1
Australie	8,2	8,5
Japon	2,5	2,7
Turquie	7,6	7,5
États-Unis	5,8	5,6
Belgique ³	10,8	10,6
Canada ²	9,0	8,5
Danemark ²	9,6	9,0
<i>En baisse :</i>		
Pays-Bas	7,0	6,3
Nouvelle-Zélande	7,3	6,0
Royaume-Uni	8,4	7,0
Irlande	16,0	12,8
Taux de chômage structurel OCDE ⁴	6,8	7,1
Taux de chômage courant OCDE ⁴	6,1	7,7

1. Sur la base des définitions nationales du chômage. Les données pour le chômage structurel proviennent des estimations de l'OCDE sur le taux de chômage non accélérateur des salaires (*non-accelerating wage rate of unemployment* ou NAWRU) faites pour les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 60, 1996. L'évolution est significative (en termes absolus) si elle dépasse un écart-type, calculé pour chaque série et par pays sur la période 1990-96. Les pays sont classés en ordre descendant, allant de l'augmentation relative la plus forte du taux de chômage structurel (Finlande) à la plus forte baisse (Irlande).

2. Le Canada, le Danemark et la Norvège ont eu des taux structurels de chômage en augmentation entre la fin des années 80 et le début des années 90.

3. La Belgique a eu un taux de chômage structurel en baisse entre 1985 et 1990.

4. Moyennes pondérées des 23 pays.

Source : OCDE

Les résultats de travaux récents de l'OCDE remettent en question l'idée d'une incompatibilité entre efficacité économique et équité. Ils font ainsi valoir que les effets négatifs sur la répartition des revenus des réformes visant à introduire plus de flexibilité salariale et à limiter les prestations sociales devraient être compensés, au moins partiellement, par la progression de l'emploi induite par ces réformes. De surcroît, les emplois à bas salaire ne sont souvent qu'un tremplin vers des emplois meilleurs, en particulier lorsqu'ils sont occupés par des jeunes⁵. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas et il arrive que des travailleurs – généralement peu qualifiés – passent alternativement d'un emploi mal rémunéré à la situation de chômeur. C'est pourquoi il importe d'inciter les individus à investir dans la formation toute leur vie durant et de leur apporter à cette fin un soutien actif. C'est la meilleure façon d'aider les travailleurs peu qualifiés à améliorer leurs connaissances et à se sortir du cercle vicieux emploi à bas salaire/chômage⁶.

Plusieurs pays d'Europe continentale considèrent que ce sont l'enseignement, la formation et les programmes actifs du marché du travail – et non la flexibilité des salaires relatifs – qui constituent les principales armes dont on dispose pour lutter contre le chômage sans pour autant compromettre l'amélioration de l'équité horizontale. La Belgique, la France et les pays nordiques comptent ainsi sur de telles mesures pour aligner la productivité individuelle des travailleurs sur la structure actuelle des salaires. Sans nier l'utilité de telles mesures, d'autres pays, pour la plupart anglophones, privilégient la flexibilité des salaires pour favoriser l'investissement privé dans le capital humain et l'emploi.

■ ■

Les évolutions récentes observées dans les pays de l'OCDE montrent que des initiatives allant dans le sens de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi sont de nature à favoriser un reflux durable du chômage. La tâche est cependant loin d'être simple.

Accroître des chômeurs

Peter Schwanse

D'après l'expérience des quatre pays qui sont parvenus à endiguer le chômage, les réformes tardent généralement à produire des résultats positifs et doivent donc être poursuivies avec constance et détermination pour porter leurs fruits. En outre, une réforme globale est susceptible de donner de meilleurs résultats qu'une réforme limitée, dans la mesure où elle permet de tirer parti des synergies et de partager les effets bénéfiques de l'ajustement aussi bien que ses inévitables coûts immédiats. Enfin, comme le montre la comparaison des politiques menées en Irlande, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les modalités de mise en œuvre des réformes sont fonction de la situation d'origine, du cadre institutionnel et des traditions nationales.

D'une manière générale, le fait que les pays de l'OCDE n'aient pas la même perception de l'opposition entre l'exigence d'équité et les réformes visant à accroître l'efficacité économique explique en partie les différences observées dans la nature et l'amplitude des réformes mises en œuvre. La stratégie de l'OCDE pour l'emploi offre à cet égard une vision équilibrée. Elle souligne d'une part la nécessité de préserver les signaux du marché en évitant de peser sur l'évolution des salaires relatifs et insiste, d'autre part, sur l'importance de l'aide publique à l'éducation pour favoriser la croissance de l'emploi et la promotion de l'équité. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

La mise en œuvre de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi : l'expérience des pays membres, 1997
Perspectives de l'emploi de l'OCDE 1997, 1997
«Les perspectives de l'emploi – Les emplois à bas salaire : tremplin ou piège?», l'Observateur de l'OCDE, n° 208, octobre-novembre 1997

La mise en œuvre de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi : leçons à tirer de l'expérience des pays membres, 1997
«Leçons à tirer de l'expérience dans la mise en œuvre de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi», l'Observateur de l'OCDE, n° 207, août-septembre 1997
Études économiques de l'OCDE : Nouvelle-Zélande, 1996

Paul E. Atkinson, «Les grandes réformes de la Nouvelle-Zélande», l'Observateur de l'OCDE, n° 205, avril-mai 1997

Perspectives de l'emploi de l'OCDE 1996, 1996
L'étude de l'OCDE sur l'emploi : données et explications, 1994.



Les pays de l'OCDE ont connu, à la fin des années 80, la plus longue période de croissance économique depuis la seconde guerre mondiale. Pourtant, dans la plupart des pays européens, le reflux du chômage a été lent et limité. Ce qui tend à démontrer qu'il ne s'agit pas, en Europe, d'un simple phénomène conjoncturel, mais d'un problème structurel majeur. Cette constatation a conduit à la révision des principes qui inspiraient jusque-là l'action des pouvoirs publics et à la conception de politiques «actives» du marché du travail susceptibles d'endiguer le chômage¹.

C'est à la fin des années 80 que l'OCDE a commencé à mettre en place un système normalisé de données sur les dépenses publiques affectées à l'emploi. Une base de données qui a permis pour la première fois de comparer les sommes dépensées et les types de programmes auxquels étaient affectées ces ressources – formation, aides à l'embauche, programmes d'insertion dans le secteur public, indemnisation du chômage. On parle de dépenses «actives» lorsqu'il s'agit d'aider les chômeurs à accroître leur aptitude à l'emploi en leur permettant de soutenir la concurrence sur le marché du travail, les dépenses dites «passives» visant simplement à assurer une garantie de revenu pendant une période de chômage.

Premier enseignement tiré de ces données, publiées en 1990² : la majorité des pays de l'OCDE consacrait deux fois plus de dépenses aux mesu-

res passives qu'aux mesures actives. Autre constat : la plupart des pays – à l'exception de la Suède – n'affectaient qu'une part relativement faible de leur PIB (0,5 à 1 % en moyenne contre 1,5 à 2 % en Suède) à des programmes actifs. C'est la raison pour laquelle, s'inspirant de la Suède où le chômage était alors faible, de nombreux pays ont décidé d'orienter davantage leurs dépenses vers des programmes actifs au détriment, contraintes budgétaires obligent, des mesures passives. Cette réorientation est devenue, au tournant de la décennie, la pierre angulaire des politiques de l'emploi de nombreux pays.

Mesures actives et passives : une distinction floue

En réalité, sauf quelques exceptions notables comme le Canada, cette réorientation des ressources vers des mesures actives est restée à l'état de projet. Notamment parce que la récession du début des années 90 et la recrudescence du chômage qu'elle a engendrée ont fait exploser les mesures passives de garantie de revenu – qui

¹ Peter Schwanse est chef de la division des politiques du marché du travail, direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE.

² Messagerie : els.contact@oecd.org

L'aptitude à l'emploi

relèvent de droits acquis et se développent automatiquement en période de basse conjoncture – au détriment des programmes actifs qui, eux, supposent des mesures discrétionnaires. En outre, la réorientation des dépenses vers des mesures actives a quelque peu perdu de sa signification à partir du moment où l'on a pris conscience que la distinction entre mesures actives et passives est souvent fonction de la conception et de la gestion des programmes en faveur des chômeurs.

C'est ce qui ressort d'une série d'examen par pays effectuée par l'OCDE et consistant à analyser le cadre institutionnel des politiques du marché du travail, en particulier les structures et les fonctions diverses du service public de l'emploi. Un des enseignements qui s'en dégage est que certains programmes qualifiés d'actifs relèvent en réalité d'une approche passive. Il en est ainsi des vastes programmes de formation et d'insertion mis en place au cours des années 90 en Finlande, en Suède et dans la partie orientale de l'Allemagne afin de faire face aux chocs ayant affecté les marchés du travail. Dictés par un souci d'équité sociale, ces programmes ne contribuaient guère – voire pas du tout – à améliorer la productivité des bénéficiaires ni, par conséquent, leur aptitude à retrouver un emploi. Ils constituaient en fait des «voies de garage» pour les travailleurs privés d'emploi ainsi qu'un moyen de prolonger les prestations allouées aux chômeurs de longue durée arrivant en fin de droits.

A l'inverse, certains pays de l'OCDE incorporent dans des mesures dites passives une dose importante de dispositions actives. Au Japon, par exemple, le système d'indemnisation du chômage prévoit une «prime de réemploi» prenant la forme d'une somme forfaitaire substantielle (variant entre l'équivalent de 30 à 120 jours de prestations) versée aux bénéficiaires de prestations s'ils commencent à travailler durant la première moitié de leur période de droits maximums. Au Royaume-Uni, tout chômeur indemnisé doit pointer une fois par quinzaine au service public de l'emploi où il aura un entretien avec un agent de

placement. Cette méthode – dite du «pointage actif» – permet de vérifier systématiquement les efforts de recherche d'emploi déployés par les chômeurs indemnisés et de voir dans quelle mesure les emplois offerts peuvent leur convenir. En outre, les personnes ayant des responsabilités familiales sont financièrement incitées à accepter un travail à bas salaire : elles peuvent dans ce cas prétendre à une prestation – le «crédit familial» – liée à l'exercice d'un emploi.

La distinction entre mesures actives et mesures passives est donc de plus en plus floue. Pour cette raison, il est plus utile de considérer la garantie de revenu destinée aux chômeurs et les mesures de réinsertion comme deux instruments au service d'un objectif unique : la prévention du chômage de longue durée et de la dépendance à l'égard des prestations. Ce qui importe *in fine*, c'est bien de déterminer dans quelle mesure les politiques du marché du travail – qu'elles soient actives ou passives – permettent d'atteindre cet objectif primordial.

Accroître l'efficacité

Les ministres du travail et de l'emploi des pays de l'OCDE ont récemment approuvé trois approches visant à accroître l'efficacité des politiques du marché du travail. La première intègre les trois fonctions essentielles du service public de l'emploi : placement, administration des indemnités chômage et orientation des demandeurs d'emploi vers des programmes actifs. Il ne s'agit donc plus, comme par le passé, de dissocier la fonction «coercitive» de contrôle des indemnités des fonctions «positives» de conseil, d'aide à la recherche d'un emploi... De fait, en séparant ces fonctions, on court le risque de faire du versement des prestations une tâche routinière et bureaucratique n'impliquant plus de vérifier que le demandeur d'emploi cherche activement du travail, condition même de l'indemnisation. En outre, un tel cloisonnement n'offre plus aux bénéficiaires venant percevoir leurs prestations la possibilité de s'informer sur



Leif Engberg/Pressens Bild

Les trois fonctions du service public de l'emploi – placement, indemnisation, orientation – devraient désormais être intégrées. Objectif : renforcer l'efficacité.

les offres d'emploi ou les programmes de réinsertion, de prendre contact avec un agent de placement ou encore de demander la mise en connexion électronique des offres et des demandes d'emploi ainsi que le relevé des offres correspondant à leurs qualifications. Si l'incidence négative sur le chômage des systèmes d'indemnisation généreux a fait l'objet de nombreuses études, on s'est beaucoup plus rarement préoccupé des effets préjudiciables du laxisme ou de la complexité des régimes de prestations et de leur in-

1. Renforcer l'efficacité des politiques actives du marché du travail : rationalisation du service public de l'emploi, document préparé pour la réunion des ministres du travail de l'OCDE, 13-15 octobre 1997, disponible gratuitement auprès de la direction des politiques du marché du travail, direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE : *La stratégie de l'OCDE pour l'emploi : renforcer l'efficacité des politiques actives du marché du travail*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996.

2. *Le marché du travail : quelles politiques pour les années 90 ?*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990.

Accroître l'aptitude des chômeurs à l'emploi

suffisante coordination avec les activités de placement et d'autres démarches actives. Dans de nombreux pays de l'OCDE où le chômage reste élevé, il est urgent d'accroître l'efficacité de ces mesures.

La deuxième approche consiste à mieux cibler les mesures en faveur de l'emploi, selon le type de chômeurs. Ainsi, de nombreux programmes de formation ne donnent pas les résultats escomptés lorsqu'ils s'adressent à des jeunes chômeurs, surtout si ces derniers ont subi des échecs scolaires. Ils sont en revanche efficaces quand ils sont suivis par des femmes souhaitant reprendre une activité professionnelle après avoir élevé leurs enfants. Il est également important de déterminer la durée de chômage qu'il convient de laisser s'écouler avant d'intervenir. Certes, s'il était possible de s'affranchir des contraintes de coût, on pourrait offrir aux demandeurs d'emploi une gamme entière de services (placement, conseils, aide à la recherche d'un emploi, programmes de formation et d'insertion...) dont la complémentarité permettrait d'enrayer la chute vers le chômage de longue durée. Malheureusement, le coût de ces actions implique non seulement une forte sélectivité mais aussi, pour les plus onéreuses – comme les programmes de formation et d'insertion – une mise en œuvre tardive. Une certaine prévention n'est cependant pas inenvisageable. Par exemple, un repérage précoce des personnes les plus exposées au chômage de longue durée permettrait de diriger ces dernières vers des programmes spécifiques dès le moment où elles perdent leur emploi. C'est pourquoi l'établissement de « profils » de demandeurs d'emploi serait d'un grand profit pour définir, suivant une stratégie cohérente, les actions à mener et le moment des interventions. Certains pays explorent d'ailleurs de nouvelles méthodes visant à améliorer la pertinence et l'efficacité des profils.

La troisième approche consiste à rendre le fonctionnement du service public de l'emploi plus réactif aux signaux du marché. La plupart des pays ont recours à une série d'indicateurs fondés sur des données administratives pour évaluer les performances des agences locales pour l'emploi et, le cas échéant, les récompenser ou les pénaliser. Parmi ces indicateurs figurent le nombre d'offres d'emploi transmises par les employeurs au service de l'emploi ou encore la proportion de chômeurs de longue durée qu'il a placés. Mais les



Image: Anderson/Pressens Bild

Cibler finement la formation selon le type de chômeurs est un gage de succès.

indicateurs de ce type présentent le grave inconvénient de ne pas fournir de points de repère externes permettant d'apprécier les résultats en toute objectivité. Une tarification des services assurés par les agences pour l'emploi pourrait, elle, constituer un point de repère, mais la définition d'un prix de marché indépendant suppose la mise en concurrence de plusieurs prestataires.

C'est pour cette raison que de nombreux pays de l'OCDE ont pris récemment, sur une plus ou moins grande échelle, des mesures visant à accroître la réceptivité aux signaux du marché de leur service public de l'emploi. Ces mesures vont de la suppression du monopole en matière de placement à la sous-traitance des services de formation suivant une procédure d'appel d'offres aboutissant à une situation de concurrence réelle. Jusqu'à présent, seule l'Australie a pris l'initiative de mettre en concurrence tous les services de réinsertion : même le traitement des chômeurs de longue durée fait l'objet d'appels d'offres en direction de spécialistes privés et publics de la gestion de ce type de cas. S'il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions, il ne fait aucun doute qu'il faut multiplier de telles expériences innovantes pour accroître progressivement l'efficacité des politiques de l'emploi.



Le marché du travail s'insère dans un environnement macro-économique et réglementaire spécifique. Les politiques de l'emploi ne sauraient donc donner de bons résultats si elles sont menées dans des conditions macro-économiques défavorables ou si elles visent essentiellement à compenser les effets négatifs d'une lourde taxation du travail, d'une législation du travail extrêmement protectrice, de salaires minimums élevés

ou encore d'une indemnisation très généreuse du chômage. Les politiques de l'emploi peuvent donc contribuer à faire reculer un chômage élevé et persistant à condition qu'elles soient associées à des réformes micro-économiques renforçant la capacité d'adaptation du marché du travail et qu'elles s'inscrivent dans un environnement macro-économique stable et dynamique.

Les profondes mutations structurelles que constituent la mondialisation, le progrès technologique et le vieillissement des populations supposent une forte capacité d'adaptation des marchés du travail des pays de l'OCDE. Le chômage élevé et persistant observé dans bon nombre d'entre eux n'est que le révélateur d'une mauvaise adaptation et d'une accumulation de réalisations inachevées et désormais obsolètes. Le meilleur moyen de préparer l'avenir est de se débarrasser de ces entraves. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

- Le service public de l'emploi : Belgique, 1997
- Politiques du marché du travail en Suisse, 1997
- La stratégie de l'OCDE pour l'emploi : renforcer l'efficacité des politiques actives du marché du travail, 1996
- Le service public de l'emploi : Danemark, Finlande, Italie, 1996
- Le service public de l'emploi : Allemagne, Autriche, Suède, 1996
- Hans Christiansen, «Suède : combattre le chômage», l'Observateur de l'OCDE, n° 197, décembre 1995-janvier 1996
- Kathryn Gordon, «États-Unis : mieux former la population active», l'Observateur de l'OCDE, n° 197, décembre 1995-janvier 1996
- Le marché du travail : quelles politiques pour les années 90 ?, 1990.

Apprentissage à vie et «employabilité»

Phillip McKenzie et Gregory Wurzburg

La scolarité et la formation initiales ne suffisent plus à garantir l'«employabilité» à vie, c'est-à-dire la capacité de rester productif et d'occuper des emplois rémunérateurs tout au long de sa vie. Les mutations structurelles qui touchent en permanence tous les pays de l'OCDE ne font qu'accroître l'importance de qualifications et de compétences actualisées. Il devient indispensable de répondre à cette demande en mettant en place des stratégies efficaces d'apprentissage à vie¹.

La stratégie qui consiste à offrir à tous la possibilité d'apprendre tout au long de la vie apparaît comme un moyen pour les pays de l'OCDE, non seulement d'anticiper les changements économiques et sociaux, mais aussi – et surtout – d'en tirer parti. L'apprentissage à vie va bien au-delà d'une seconde chance de reprendre des études ou de suivre une formation à l'âge adulte. Il repose sur l'idée que chacun doit être en mesure d'apprendre tout au long de son existence, d'avoir le goût de le faire et d'y être activement encouragé. Cette conception de l'apprentissage recouvre le développement personnel et social sous toutes ses facettes, aussi bien formelles – à l'école, dans les établissements d'enseignement professionnel, supérieur et continu –, qu'informelles – chez soi, au travail, dans la vie de tous les jours. L'apprentissage à vie doit être considéré comme une composante de la politique de l'emploi et de la politique sociale ; il a été officiellement reconnu comme tel par les pays de l'OCDE².

Phillip McKenzie et Gregory Wurzburg travaillent à la division de l'éducation et de la formation, direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE.

Messagerie : els.contact@oecd.org

Les personnes instruites ont en moyenne des taux d'activité plus forts, des taux de chômage plus faibles et des salaires plus élevés que celles qui ont un niveau d'éducation plus bas. Par exemple, les titulaires d'un diplôme universitaire gagnent en général entre 50 et 100 % de plus que ceux qui n'ont fait que des études secondaires. Des données récentes pour sept pays (qui en comprendront bientôt cinq autres) sur la relation entre la situation sur le marché du travail et une autre variable représentative du capital humain – le niveau de «littératie» – corroborent ce schéma général³.

Certaines données démontrent par ailleurs l'existence, au niveau macro-économique, d'une relation entre la formation d'un côté, la croissance de la production et de la productivité de l'autre. Des études portant sur divers pays, membres et non membres de l'OCDE, indiquent que la part des gains de productivité attribuables à l'éducation peut atteindre jusqu'à 25 %. De même, les diplômés ont en moyenne un taux de chômage deux fois moins élevé. Bref, les données empiriques confortent largement la thèse selon laquelle l'éducation et la formation accroissent la productivité, tant des individus que d'une économie dans son ensemble⁴.

En outre, les avantages de l'enseignement et de la formation reçus pendant la jeunesse sont amplifiés par les apprentissages ultérieurs, comme le démontrent les incidences sur l'entreprise de la formation :

- la formation a surtout des effets bénéfiques sur les résultats de l'entreprise lorsqu'elle accompagne un changement d'organisation du travail ou de structure des emplois, parfois d'innovation technologique (elle se traduit régulièrement par des gains de productivité de l'ordre de 10 à 20 % lorsqu'elle est liée à l'introduction de nouvelles technologies ou à un changement organisationnel)
- la formation est plus efficace lorsqu'elle est accessible à un grand nombre de travailleurs, et les innovations en matière d'organisation du travail et de technologies ont plus de chances d'améliorer les performances lorsqu'elles sont adoptées de manière systémique que limitées à certains secteurs
- pour qu'une innovation réussisse, il faut que tous les salariés concernés comprennent les raisons du changement et comment s'y adapter ; c'est

1. Apprendre à tout âge pour rester «employable» tout au long de la vie, rapport préparé pour la réunion des ministres du travail de l'OCDE, 13-15 octobre 1997, disponible sur demande auprès de la division de l'éducation et de la formation, direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE.

2. **Apprendre à tout âge**, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996.

3. **Littératie, économie et société : résultats de la première enquête internationale sur l'alphabetisation des adultes**, Les éditions de l'OCDE, Paris/Statistique Canada, Ottawa, 1995 (Allemagne, Canada, États-Unis, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse romande et allemande). **Littératie et société du savoir**, Les éditions de l'OCDE, à paraître 1997 (Australie, Belgique – communauté flamande, Irlande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, en plus des pays déjà mentionnés).

4. **L'étude de l'OCDE sur l'emploi : données et explications**, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1994 ; **Changer de stratégies sur le lieu de travail : améliorer les résultats pour les entreprises, les travailleurs et la société**, Les éditions de l'OCDE, Paris/gouvernement du Canada, Ottawa, 1997.

Apprentissage à vie et «employabilité»

pourquoi ils doivent avoir le choix entre des formations externes et internes car les premières, en général plus formelles et structurées, tendent à bénéficier davantage aux travailleurs les plus qualifiés.

- l'investissement dans la formation peut être très intéressant financièrement, pour les entreprises comme pour les travailleurs, si la formation accompagne un changement d'organisation ou une innovation technologique
- la participation à une formation continue élève le niveau de qualification, améliorant ainsi les perspectives d'emploi et de gains, ce qui, à son tour, augmente la demande de formation – nous sommes en présence d'un cercle vertueux⁵.

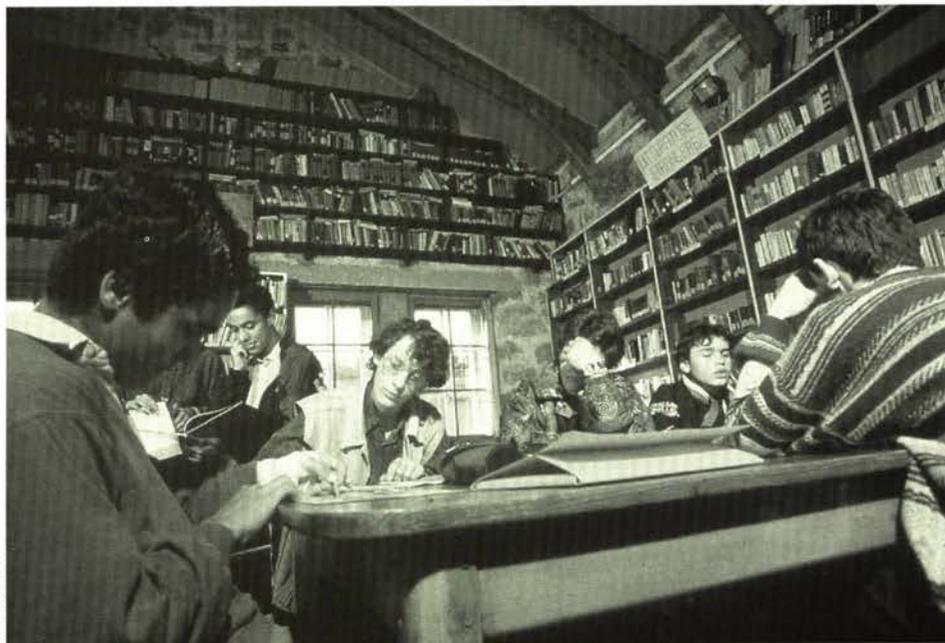
Or, les possibilités d'apprentissage à vie sont inégalement réparties : ceux qui ont déjà un bon niveau d'instruction en bénéficient beaucoup plus que les autres. Ceux qui ont fait des études universitaires ont deux à trois fois plus de chances d'accéder à une formation liée au travail que ceux qui n'ont pas achevé leurs études secondaires. Les travailleurs âgés sont également désavantagés, sans parler des chômeurs et des gens en marge du marché du travail et du système éducatif.

Pour corriger cette inégalité des chances et contribuer à des stratégies efficaces d'apprentissage à vie, la réforme de la politique du marché du travail doit par conséquent viser un triple objectif :

- permettre à tous les jeunes d'avoir accès à une formation initiale de qualité
- accorder aux adultes dont la formation initiale est insuffisante une «deuxième chance» d'entreprendre des études qui leur fourniraient les bases nécessaires à l'apprentissage à vie
- donner aux adultes qui ont une bonne formation de base la possibilité d'améliorer leurs compétences professionnelles et leurs qualifications afin de conserver leur employabilité et leurs chances d'augmenter leurs revenus.

L'insertion professionnelle des jeunes

Pour ce qui est de l'enseignement initial, l'essentiel est de veiller à ce qu'à leur sortie du système éducatif, les jeunes aient acquis les connaissances, les compétences et les attitudes qui feront d'eux des travailleurs productifs et employables.



Domini/REA

Qui dit «employabilité» à vie dit apprentissage à vie. Une formation initiale de qualité pour tous...

C'est la condition *sine qua non* de la réussite des autres politiques. Cela dit, la notion d'employabilité commence à prendre un sens plus large. La productivité, la confiance en soi, l'aptitude à prendre des décisions et le désir d'apprendre apparaissent aujourd'hui comme des qualités tout aussi importantes que les connaissances à proprement parler professionnelles. Un jeune mécanicien, par exemple, même s'il a une excellente formation à l'entretien et à la réparation des voitures, a peu de chances de trouver un emploi s'il n'a pas les compétences et la confiance nécessaires pour communiquer avec la clientèle et intervenir sur les technologies «dernier cri» des véhicules les plus récents.

Pour rendre les jeunes plus employables, la plupart des systèmes éducatifs s'efforcent d'atténuer la distinction entre enseignement professionnel et enseignement général ou classique en complétant, par exemple, l'enseignement dispensé en classe par un apprentissage, le plus souvent dans des entreprises extérieures, mais aussi parfois dans des firmes implantées sur le site même des éta-

blissements scolaires. Objectif : aider les élèves à associer connaissances théoriques et applications pratiques pour mieux les préparer aux exigences de leurs emplois et études ultérieures.

Cependant, quels que soient les changements en matière de programmes et d'organisation, certains jeunes auront toujours du mal, à telle étape précise de leur vie, à réussir sur le plan scolaire. Or, ils doivent conserver la possibilité de se former. C'est pourquoi il faut trouver des moyens de les aider à reprendre des études à un moment et selon les modalités qui leur sont mieux adaptés. Une possibilité serait d'accorder aux jeunes une sorte de crédit formation qu'ils pourraient utiliser pour financer une formation agréée dispensée par un prestataire public ou privé. Ce crédit pourrait, au départ, correspondre aux dépenses publiques qui auraient été engagées s'ils avaient poursuivi leur scolarité jusqu'à un niveau donné (baccalauréat ou l'équivalent pour l'enseignement professionnel, par exemple). Ce qui contribuerait à atténuer les fortes disparités de dépenses publiques consacrées aux jeunes selon la durée de leurs études. Une mesure de ce type irait dans le sens d'un système éducatif davantage déterminé par la demande, permettant à chacun de construire son

5. Graham Vickery et Gregory Wurzburg, «Entreprises : flexibilité, compétence et emploi», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996.

propre itinéraire d'enseignement, de formation et de travail. L'Écosse expérimente actuellement un programme de crédit formation à l'intention des jeunes qui ont quitté prématurément l'école.

Un partenariat entre établissements d'enseignement et entreprises : tel semble être l'ingrédient commun de toutes les stratégies – nationales, régionales ou locales – permettant aux jeunes de réussir leur passage de l'école à la vie active. Qu'il s'agisse d'en favoriser la création, de les maintenir ou encore de les renforcer, les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer. L'exemple des États-Unis montre combien l'absence d'un tel partenariat peut nuire à la transition de l'école à la vie active. Il était difficile dans ce pays de généraliser les programmes d'apprentissage qui donnaient de bons résultats dans tel établissement ou telle région. Pour une raison simple : il n'existait pas, en matière de qualifications, de normes reconnues dans plusieurs secteurs d'activité ni de structures au sein desquelles devraient collaborer les différents acteurs – employeurs, syndicats, établissements d'enseignement et pouvoirs publics. Soucieux de remédier à cette carence, le gouvernement fédéral a adopté en 1994 le *School to Work Opportunity Act* qui prévoit la mise en place de mécanismes et l'octroi de fonds pour financer des programmes de coopération et diffuser plus largement de bonnes expériences.

Aider les adultes peu qualifiés

Étant donné le nombre important d'adultes peu qualifiés (tableau) et la nature des solutions à mettre en œuvre, les stratégies visant à y remédier devraient viser un double objectif :

- élargir le champ des politiques de l'éducation et du marché du travail et définir plus largement les groupes cibles
- mettre en place des mécanismes fiables et pratiques pour identifier les adultes qui auraient besoin d'une remise à niveau, indépendamment de leur situation professionnelle, et établir des relations avec des prestataires de formation appropriés.

Les stratégies d'insertion professionnelle des chômeurs devraient être évaluées en fonction non seulement des taux de placement, mais aussi de l'aptitude des emplois obtenus à déboucher sur

un apprentissage tout au long de la vie. Cela pourrait amener les ministres de l'emploi à renforcer les incitations pour pousser les employeurs à investir dans la formation des travailleurs peu qualifiés. Quant à ceux qui ont un emploi, mais n'ont pas accès à la formation continue, ils devraient avoir la possibilité de se renseigner pour savoir où et comment en bénéficier.

Dans tous ces domaines, les pouvoirs publics disposent de multiples façons d'aider. Ils peuvent : évaluer le rapport coût-efficacité et la qualité de différentes méthodes d'enseignement et d'apprentissage, notamment celles qui font appel aux technologies ; en diffuser les résultats ; stimuler la concurrence entre prestataires ; réduire les obstacles à la concurrence sur les marchés de l'apprentissage à vie.

Les pouvoirs publics peuvent par ailleurs contribuer à atténuer les difficultés financières qui risquent de naître lorsqu'il faut payer une formation avant d'en avoir recueilli les fruits. Pour résoudre ce problème, les États-Unis, et plus récemment le Royaume-Uni, ont essayé de mettre en place des systèmes de prêts garantis par l'État, assortis d'un taux d'intérêt avantageux. Quant aux étudiants australiens, ils peuvent rembourser leurs prêts *via* le système fiscal lorsque leurs revenus ont atteint un certain niveau. Les

Adultes n'ayant pas achevé le deuxième cycle du secondaire, 1994
% de la population dans un groupe d'âge donné

	Groupe d'âge			
	25-34	35-44	45-54	55-64
Amérique du Nord				
Canada	18	21	30	47
États-Unis	14	11	15	24
Australasie				
Australie	46	46	53	59
Nouvelle-Zélande	38	40	44	55
Union européenne				
Allemagne	10	12	16	28
Autriche	21	28	36	52
Belgique	35	46	57	72
Danemark	32	38	41	54
Espagne	55	71	84	91
Finlande	18	28	44	66
France	16	27	40	59
Grèce	38	50	65	74
Irlande	39	53	65	73
Italie	53	59	74	86
Pays-Bas	31	36	46	56
Portugal	70	78	85	92
Royaume-Uni	14	22	31	43
Suède	15	22	31	48
Autres pays de l'OCDE				
Norvège	11	15	22	37
République tchèque	13	21	32	49
Suisse	11	16	21	27
Turquie	76	80	84	90
Moyenne	31	37	46	58

Source : OCDE

dépenses liées à la formation pourraient aussi être considérées comme des frais professionnels, déductibles du revenu imposable des personnes physiques (comme c'est déjà le cas pour les entreprises), ce qui inciterait les gens à en assumer une plus grande partie. Quant aux employeurs, ils y contribueraient davantage s'ils étaient persuadés de traiter la formation comme un investissement. Comme il est extrêmement difficile de mesurer et

Apprentissage à vie et «employabilité»

ZOOM

Le National Qualifications Framework en Nouvelle-Zélande

Le National Qualifications Framework (NQF) instauré en Nouvelle-Zélande en 1990 pour fournir un dispositif cohérent et crédible de validation des connaissances, quel que soit le contexte dans lequel elles sont acquises. Il permet aux «apprenants» d'accumuler progressivement et à leur propre rythme des crédits en vue de l'obtention d'une qualification. Les apprenants sont évalués par rapport à des normes qui leur indiquent avec précision ce que l'on attend d'eux. Par exemple, pour démontrer qu'ils ont atteint un niveau donné de compétences dans la gestion des systèmes bureautiques, ils doivent être capables «de décrire divers types de structure du capital et modes d'organisation des entreprises ainsi que les systèmes bureautiques utilisés ; d'accomplir des procédures de gestion bureautique ; de reconnaître et de faire fonctionner des équipements et systèmes de reprographie ; d'identifier les besoins en systèmes de télécommunication et de définir les procédures d'utilisation correspondantes». Ces informations sont largement diffusées par écrit et par divers moyens informatiques.

Les normes étant adoptées au niveau national, les résultats des apprenants sont transférables. Les normes, qui sont élaborées par des groupes d'experts en concertation avec les responsables des districts scolaires, des secteurs d'activité et des ministères compétents, sont revues régulièrement. Chaque norme correspond à un certain nombre de crédits et à un niveau déterminé dans le système. Il est possible d'accumuler les crédits acquis dans différents établissements d'enseignement ou entreprises pour l'obtention d'une seule et même qualification ; tous les organismes agréés pour évaluer les résultats par rapport aux normes reconnaissent les crédits décernés par d'autres dans le cadre du système.

Le système comporte huit niveaux. Les niveaux 1 à 3 correspondent approximativement au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à la formation professionnelle de base, les niveaux 4 à 6 à la formation professionnelle avancée et aux qualifications techniques et commerciales, et les niveaux 7 et 8 à la licence et aux diplômes de troisième cycle (les niveaux 1 à 4 donnent accès aux National

Certificates, les niveaux 5 et 6 aux National Diplomas et les niveaux 7 et 8 aux National Degrees).

Les groupes d'experts, qui comptent des représentants de l'industrie, fixent les normes et donnent leur agrément aux prestataires de services éducatifs. Seuls les établissements agréés peuvent évaluer les apprenants d'après les normes du système et décerner des crédits. C'est l'établissement qui est agréé, et non ses programmes, ce qui est gage à la fois de flexibilité et d'économie. Les prestataires agréés sont actuellement au nombre de 900 environ, dont quelque 400 établissements scolaires. Les normes spécifient les résultats que les programmes doivent produire, mais non les méthodes d'enseignement et d'évaluation. Cette dernière peut être faite par le représentant d'un prestataire agréé ou par un évaluateur reconnu. De nombreux éléments, notamment les performances dans l'entreprise, peuvent être pris en compte dans l'évaluation. La formation reçue par les évaluateurs, l'organisation de panels régionaux, le réexamen ponctuel du travail fourni et les évaluations communes garantissent la cohérence des appréciations.

Lorsqu'un apprenant a obtenu un crédit après évaluation de ses résultats, l'établissement d'enseignement en informe la Qualifications Authority. Une fois par an, ou au besoin plus souvent, l'apprenant reçoit un relevé de tous les niveaux et qualifications obtenus dans l'année. Ce Record of Learning est un document officiel qui peut être présenté comme référence aux futurs employeurs ou aux établissements d'enseignement. A ce jour, le NQF a inscrit environ 170 000 personnes (soit près de 5 % de la population néo-zélandaise) et environ 5 000 qualifications nationales ont été décernées, dont 20 % environ à des personnes dont les résultats avaient été évalués essentiellement sur le lieu de travail. Le NQF a favorisé la diversification de l'offre d'enseignement et de formation, et ouvert à de nombreuses personnes des possibilités de carrière qui leur étaient interdites. La gestion du NQF incombe à la Qualifications Authority, qui est tenue de financer la totalité de ses coûts grâce aux redevances d'utilisation du système.

d'évaluer les compétences acquises grâce à la formation et d'en rendre compte dans le bilan, les entreprises devraient s'efforcer de diffuser des informations concernant ses effets sur leurs résultats⁶. Cela permettrait aux investisseurs de repérer plus facilement les firmes qui réussissent à améliorer leurs performances grâce à la formation, réduisant ainsi le coût du capital.

Les adultes ayant un très faible niveau de qualification devraient bénéficier de dispositifs de formation particuliers. En général ils n'obtiennent pas de bons résultats lorsqu'ils sont placés dans des situations d'apprentissage qui rappellent le modèle scolaire traditionnel fondé sur des méthodes pédagogiques qui leur sont inadaptées. C'est pourquoi l'enseignement proposé doit tenir compte de leurs acquis et replacer les connaissances dans leur contexte, les reliant, par exemple, à des situations concrètes de la vie professionnelle.

Évaluation et validation de l'apprentissage

Pour généraliser l'apprentissage à vie, il est indispensable de mettre au point des mécanismes d'évaluation et de validation des connaissances



acquises en dehors des établissements d'enseignement. Ce sont particulièrement les travailleurs peu instruits qui gagneraient beaucoup à l'existence de mécanismes facilitant la reconnaissance de savoirs issus de l'expérience et de l'apprentissage autodirigé acquis pendant les heures de travail ou autrement.

La validation des connaissances acquises en dehors des circuits ordinaires d'enseignement pose également un problème pour les jeunes qui cherchent à passer de la formation initiale à la vie active. Ils seront probablement conduits, par choix ou par obligation, à suivre des formations diverses et à exercer plusieurs emplois, simultanément ou successivement. S'ils n'ont aucun moyen d'apporter la preuve de ce qu'ils ont appris, tant par des formations que dans le cadre d'un travail, ils risquent d'être bloqués dans leur carrière ou de mettre plus de temps que nécessaire pour progresser.

Un certain nombre de pays de l'OCDE ont pris ces dernières années diverses initiatives pour résoudre ce problème. L'exemple le plus réussi est

... une «deuxième chance» pour ceux qui n'en ont pas bénéficié...



P. Piaty/Eurêlos

peut-être celui de la Nouvelle-Zélande, qui a mis en place en 1990 le *National Qualifications Framework*, ainsi qu'un organisme chargé d'en superviser le fonctionnement (encadré ci-contre). La poursuite des expérimentations et le suivi des initiatives dans ce domaine devraient aider à assurer la transférabilité des qualifications d'une institution et d'un emploi à l'autre.



L'apprentissage tout au long de la vie n'est pas la panacée contre une faible croissance de l'emploi, un chômage structurel élevé ni une rémunération médiocre. Comme l'indique clairement la stratégie de l'OCDE pour l'emploi, il faut agir sur de nombreux fronts couvrant tant les politiques macro que micro-économiques pour faire face à ces problèmes. L'apprentissage à vie est cependant indispensable si l'on veut maintenir des niveaux élevés de productivité et de croissance et faire profiter le plus grand nombre de la croissance des revenus. L'instauration d'une culture de l'apprentissage n'incombe pas uniquement aux pouvoirs publics. Il faut que les entreprises et les travailleurs eux-mêmes investissent dans la for-

6. *Enterprise Value in the Knowledge Economy: Measuring Performance in the Age of Intangibles* (en anglais uniquement), Les éditions de l'OCDE, Paris/Ernst & Young, Boston, à paraître 1997.

... la possibilité d'améliorer compétences professionnelles et qualification pour les adultes qui ont une bonne formation de base.

mation. Toutefois, les politiques publiques ont un rôle important à jouer dans la mesure où elles peuvent créer un cadre favorable à cet investissement et faire en sorte que ses retombées positives soient largement partagées. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE



- Littératie et société du savoir, à paraître 1997
- Changer de stratégies sur le lieu de travail : améliorer les résultats pour les entreprises, les travailleurs et la société, OCDE/gouvernement du Canada, 1997
- La stratégie de l'OCDE pour l'emploi : technologie, productivité et création d'emplois, 1996
- Apprendre à tout âge, 1996
- Regards sur l'éducation - Les indicateurs de l'OCDE, 1996
- Graham Vickery et Gregory Wurzburg, «Entreprises : flexibilité, compétence et emploi», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996
- Littératie, économie et société : résultats de la première enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, OCDE/Statistique Canada, 1995
- L'étude de l'OCDE sur l'emploi : données et explications, 1994.

Entrepreneuriat

Sergio Arzeni

Les entrepreneurs sont, en tant qu'agents de changement, essentiels dans l'économie de marché : ils stimulent la recherche d'une efficacité croissante dans l'utilisation des ressources et facilitent les échanges entre des parties qui n'ont pas les mêmes préférences ni les mêmes ressources. L'esprit d'entreprise est un moyen-clé d'accélérer la création, la diffusion et l'application d'idées novatrices. Dans les sociétés en proie à des mutations économiques rapides, une dynamique entrepreneuriale contribue à atténuer les effets sociaux négatifs du changement, car elle facilite la création d'emplois à mesure que les emplois existants se raréfient. L'esprit d'entreprise a une influence aussi bien sur les taux de création et de survie des entreprises, et leur expansion, que sur le sort des firmes existantes.

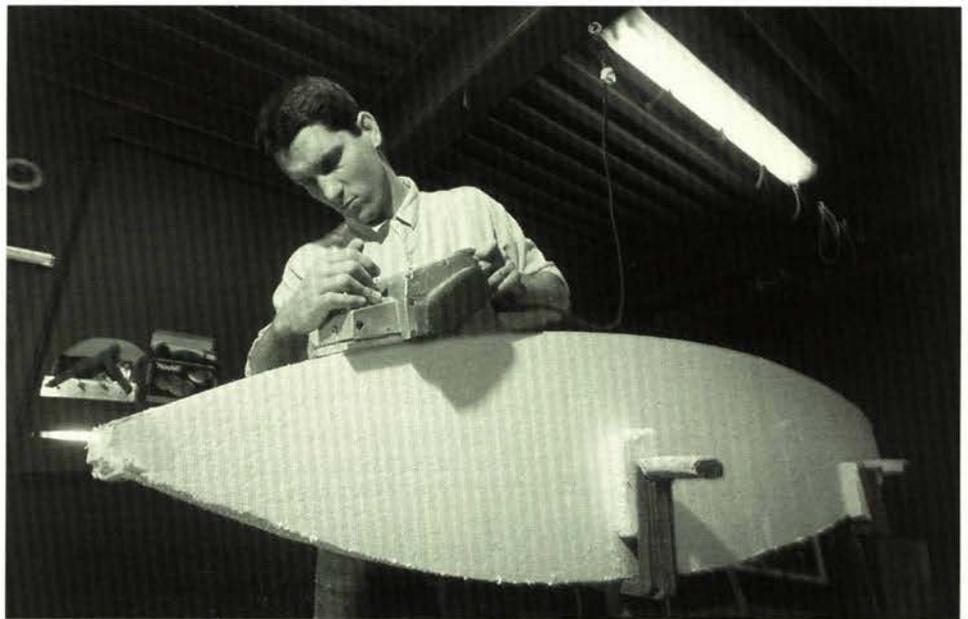
Or, il est difficile d'établir un lien statistique entre l'entrepreneuriat et l'emploi. Pour plusieurs raisons. L'esprit d'entreprise ne peut être directement mesuré : il est souvent latent, s'exprime dans un comportement qui ne peut qu'en donner une idée approximative, se manifeste constamment sous des formes différentes (encadré ci-contre). Même s'il pouvait être mesuré, il serait difficile de déterminer son rapport avec l'emploi. Comment, par exemple, dissocier l'influence de l'entrepreneuriat des effets d'autres variables comme les politiques du marché du travail ? En outre, la relation de cause à effet entre l'entrepreneuriat et l'emploi joue dans les deux sens : ainsi, lorsque le chômage progresse et que les salariés sont menacés de licenciement, les coûts d'opportunité liés à la création d'une entreprise sont plus faibles. Ce qui est clair, c'est que l'entrepreneuriat est une condition nécessaire du progrès économique dans une économie de marché et que les problèmes de mesure ne doivent pas empêcher de le promouvoir en tant que moyen de lutte contre le chômage.

Une approche qu'utilisent les pouvoirs publics pour favoriser l'entrepreneuriat consiste à cibler leur action sur certaines régions plutôt que sur certains secteurs. Le chômage et la pauvreté sont en

Les possibilités d'emploi se faisant plus rares dans les grandes sociétés et le secteur public, l'on s'intéresse de plus en plus au travail indépendant et aux petites entreprises en tant que gisements d'emplois nouveaux. L'esprit d'entreprise joue ici un rôle primordial.

effet de plus en plus concentrés, et souvent dans les zones urbaines en difficulté. Le travail indépendant et la création d'entreprises peuvent contribuer à revitaliser une économie locale gravement touchée par le déclin de l'activité, que celui-ci soit imputable à la fermeture d'usines ou de bases militaires, ou à d'autres évolutions économiques ou sociales.

aient mis en place des dispositifs comme les *Enterprise Zones* et les *Training and Enterprise Councils* au Royaume-Uni, les *Local Partnerships* en Irlande, les *Empowerment Zones* aux États-Unis, les pactes territoriaux en Italie et la nouvelle stratégie pour la création d'emplois lancée par la Commission européenne. A l'OCDE, le programme d'action et de coopération concernant le déve-



Nieto/Jerrican

Les micro-entreprises – de un à quatre employés – ont créé 450 000 emplois aux États-Unis en 1995, soit 35 % du total.

Dans certains pays, comme le Canada, une part importante de toutes les créations d'emplois intervenues entre 1990 et 1995 a été le fait d'entreprises individuelles et de micro-entreprises. Aux États-Unis, les entreprises les plus petites – entre un et quatre salariés – ont créé 450 000 emplois en 1995, soit 35 % de l'ensemble. Il n'est donc guère étonnant que certains gouvernements, soucieux de contribuer à l'essor de ces entreprises,

loppement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED), qui suit ces initiatives depuis une bonne dizaine d'années, constate que les mesures actives donnent effectivement de bons résultats¹. Néanmoins, la part du travail indépen-

Sergio Arzeni est chef du programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED), service du développement territorial, OCDE.

Messagerie : territory.contact@oecd.org

et création d'emplois

dant dans l'emploi total reste faible, en particulier dans des pays comme le Danemark, les États-Unis et la Norvège, où l'artisanat est en voie de disparition.

En outre, les pressions qui s'exercent sur le budget de l'État sont aujourd'hui partout si fortes que toute intervention des pouvoirs publics dans la vie économique doit passer l'épreuve - gaspillage, distorsion, déplacement. Exemple de gaspillage - lorsque les contribuables doivent financer un entrepreneur potentiel qui aurait monté son affaire de toute façon. De distorsion - lorsque l'encouragement des entreprises qui démarrent introduit sur le marché un avantage concurrentiel injuste. De déplacement - lorsque les entreprises nouvelles se contentent de déplacer des emplois existants au lieu d'en créer de nouveaux. Ces critères sont plus faciles à appliquer à l'échelon local et régional car, dans une zone bien circonscrite, on peut évaluer avec plus de précision l'impact et l'efficacité d'un programme. L'OCDE fait œuvre de précurseur en lançant de nouveaux types d'examen par les pairs¹ et d'évaluation des programmes de création d'emplois, aussi bien à l'échelon national (Autriche, Irlande, République tchèque) que local (Vitoria Gasteiz en Espagne, Sesto San Giovanni en Italie).

Un soutien à plusieurs niveaux

Les pouvoirs publics peuvent soutenir l'entrepreneuriat de différentes façons. *Primo*, ne pas faire, mais défaire. En effet, les instruments classiques d'intervention de l'État - impôts et réglementations - nuisent à la création d'entreprises. Lorsque les impôts sont trop lourds et les formalités administratives trop complexes, les entrepreneurs se mettent à l'abri du fisc en contribuant à l'expansion de l'économie souterraine ou du travail non déclaré².

Autre domaine où les pouvoirs publics peuvent favoriser l'entrepreneuriat : les marchés publics. Les petites entreprises pâtissent trop souvent des retards de paiement des administrations. De fait, dans certains pays, ces retards sont à l'origine de la disparition de certaines d'elles. Les petites entreprises peuvent être obligées de contracter des emprunts en attendant qu'une administration publique ou une grande firme leur verse les som-

mes dues, leurs bénéficiaires se trouvant ainsi absorbés par les intérêts bancaires.

Quant aux organismes de développement local, ils peuvent favoriser, par de nouvelles formes de partenariat entre secteurs public et privé, des initiatives sur le terrain. En Irlande, par exemple, la création de 35 partenariats locaux a contribué à promouvoir l'entrepreneuriat et à faire considérablement reculer le chômage³. Ces organismes peuvent ainsi diffuser innovation et esprit d'entreprise en utilisant des structures de soutien qui suscitent une coopération entre les agglomérations locales de petites entreprises («grappes» et réseaux) et en les aidant à remplir les conditions pour obtenir du capital-risque.

Les pépinières d'entreprises sont un moyen bien connu de stimuler l'entrepreneuriat et la création d'emplois au niveau local en offrant un espace structuré aux entreprises qui démarrent, en mettant en commun des services, des installations et des équipements, et en concentrant en un même point les services nécessaires. Une étude qui leur a été consacrée récemment montre que dans les zones marquées par la pauvreté, la dépendance à l'égard des services sociaux ou un climat hostile à l'esprit d'entreprise, ces pépinières jouent un rôle très important, non seulement par leurs retombées directes ou indirectes sur l'économie, mais aussi par leur contribution à l'amélioration des conditions sociales⁴. En favorisant la diversification des activités économiques et leur expansion, elles renforcent la cohésion sociale.

Les mesures en faveur de l'entrepreneuriat diffèrent des programmes publics classiques de création d'emplois en ce sens qu'elles visent à générer de nouvelles activités au lieu de soutenir des entreprises existantes. Elles diffèrent également des aides aux petites et moyennes entreprises (PME) car elles s'adressent à des entreprises naissantes. A vrai dire, elles tiennent compte du fait

TOILE DE FOND

Esprit es-tu là ?

L'image populaire de l'entrepreneur, de celui qui a un esprit d'entreprise - preneur de risques, aventurier, capitaliste, spéculateur - ne correspond plus à la réalité. D'abord, l'entrepreneur est quelqu'un qui découvre de nouvelles possibilités de création d'entreprises, qui est poussé par le désir de réussir, qui sait mobiliser des capitaux pour compléter les ressources dont il dispose, qui aime son indépendance et qui compte sur lui-même.

Les relations sociales contribuent à faciliter l'échange d'idées et d'expériences, et à développer l'esprit d'entreprise en s'appuyant sur les expériences, les connaissances et les informations partagées par une entité territoriale : une entreprise est souvent le fruit de l'expérience accumulée dans une localité ou une région.

Sur les marchés mondiaux d'aujourd'hui, ce n'est pas la taille, mais la capacité d'innovation qui est la clef du succès. La concentration dans une même zone géographique de concurrents, de clients, de fournisseurs, de centres de formation et de programmes de recherche universitaire spécialisés peut créer un climat propice à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois. Elle produit aussi un mélange de talents, de technologies et de confiance qui réduit les coûts de transaction.

Toutefois, des facteurs intangibles, comme la culture et le comportement social, ont aussi leur importance. La culture américaine encourage les entrepreneurs qui ont échoué à redémarrer, alors qu'en Europe la peur de l'échec est un lourd handicap.

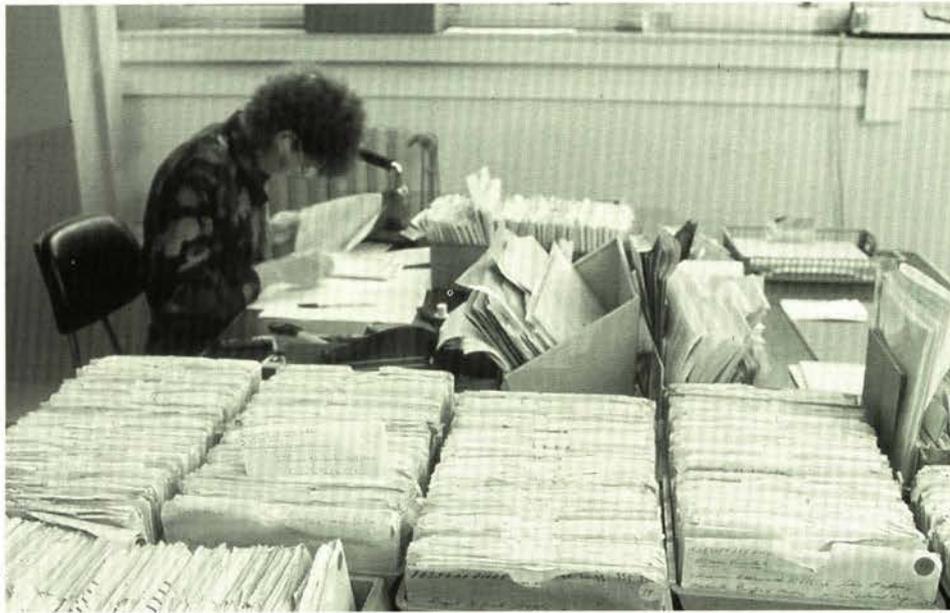
Chose étonnante peut-être, les considérations de coût ne jouent pas toujours un rôle décisif. L'entrepreneuriat prospère souvent dans les localités où les coûts de la main-d'œuvre, des terrains, des logements et des transports ainsi que les impôts sont supérieurs à la moyenne, comme dans le Massachusetts ou en Californie. D'autres facteurs peuvent être plus déterminants : la qualité de la main-d'œuvre, l'infrastructure commerciale et sociale, et la santé relative de l'économie, qui tous doivent leur importance à un réseau local d'entreprises et parfois de relations sociales.

1. Self Employment Programmes for the Unemployed, documents et actes d'une conférence internationale organisée conjointement par le ministère du travail des États-Unis et l'OCDE à Washington, en 1995, disponibles gratuitement auprès du programme LEED, service du développement territorial, OCDE.

2. *Études économiques de l'OCDE : Russie*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

3. *Irlande, partenariats locaux et innovation sociale*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996.

4. *Business Incubators in Selected OECD Countries* (en anglais uniquement), Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1998.



Sittler/Jerrican

Deux façons pour les gouvernements d'aider les entrepreneurs : abolir les formalités administratives trop complexes, payer les petites entreprises sous-traitantes dans les délais requis.

que les PME ne sont pas toutes novatrices ou vouées à l'expansion – beaucoup sont prospères justement parce qu'elles sont petites. Qui plus est, ces mesures procèdent d'une conception plus large de l'entreprise et montrent qu'une fraction beaucoup plus grande de la population qu'auparavant peut avoir l'esprit entrepreneur. C'est pourquoi les pouvoirs publics peuvent, au-delà des instruments concrets, favoriser la culture d'entreprise dans le système éducatif et dans l'ensemble de la société. Ils peuvent réduire le gaspillage en diminuant, à peu de frais, le taux de disparition parmi les petites firmes de création récente, et garantir la survie lors de la transmission d'une génération à une autre, chose particulièrement importante à une période marquée par le vieillissement des populations.

Les caractéristiques du succès

Les régions dynamiques – comme le comté de Cambridge au Royaume-Uni ou le centre nord-est de l'Italie – s'efforcent non seulement d'attirer les investissements directs de sociétés étrangères existantes, mais cherchent activement à encourager la création d'entreprises. Elles prennent ainsi leurs distances à l'égard des politiques de subventions qui ont eu la faveur des gouvernements durant les quatre décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, l'une des méthodes employées consiste à rendre disponibles des capitaux de démarrage, du capital-risque et des micro-crédits.

5. Voir pp. 31–33.

Si la majeure partie des capitaux provient de fonds de pension et d'investisseurs institutionnels, la mobilisation de capital-risque pour le démarrage d'entreprises est généralement un phénomène local. Elle suppose un nouveau type d'investisseur qui – pour en retirer un profit à terme – soit disposé à miser sur des idées et des innovations, à soutenir la nouvelle entreprise et à en suivre chaque semaine personnellement l'évolution. Ce sont ces dernières considérations qui expliquent que ces investisseurs s'intéressent en général à des firmes situées dans un rayon d'une petite centaine de kilomètres de chez eux. Il y a pourtant ici une différence frappante entre l'Europe et les États-Unis. En Europe, le capital-risque sert la plupart du temps au rachat d'entreprises par leurs cadres ou à l'expansion d'entreprises existantes de taille moyenne, tandis qu'aux États-Unis, une part beaucoup plus large est utilisée pour le démarrage d'entreprises.

L'accès aux capitaux dépend aussi de facteurs socio-économiques locaux. Environ un quart des entreprises de la Silicon Valley en Californie ont été créées au cours des 20 dernières années par des immigrants – certains européens, la plupart asiatiques – qui ont trouvé dans cette région un climat de tolérance à l'égard des étrangers⁵. La confiance est nécessaire pour développer l'entrepreneuriat, comme en témoigne la fréquence d'associations locales de crédit dans les communautés d'immigrés à bonne réussite économique (par exemple, les Chinois). Mais ces organismes ne se contentent pas de consentir des crédits. En faisant systématiquement appel à l'effort personnel et au travail en équipe et en créant de solides institutions bénévoles sans but lucratif, ils encouragent l'épargne, favorisent la solidarité au sein

des communautés ethniques. Par là même, ils servent de tremplin à l'intégration des minorités et créent de nouvelles formes de cohésion sociale.

L'entrepreneuriat, en tant que concept, est en train d'évoluer, non seulement parce qu'il a une plus large portée sociale, mais aussi parce qu'il est de plus en plus le résultat d'un effort collectif. L'entreprise typique qui se crée à l'heure actuelle en Europe et aux États-Unis est plus souvent que par le passé le fait d'une équipe. C'est là probablement l'une des caractéristiques les plus courantes des nouvelles tendances car on la trouve aussi bien chez les femmes, que chez les jeunes et parmi les minorités.

■ ■

Il est possible d'apprendre à avoir l'esprit d'entreprise par l'expérience et par l'échange d'expériences. Le favoriser, en revanche, n'est pas facile. D'abord, parce que ses déterminants – la capacité de saisir de nouvelles possibilités qui se présentent, de créer un climat de confiance, de construire des réseaux et des projets – sont, pour la plupart, intangibles et pas toujours aisés à comprendre et à traduire en recommandations concrètes.

Cependant, les entreprises de demain, et donc les emplois de demain, dépendront de plus en plus de l'existence de réseaux souples soudés par la loyauté et la confiance – autrement dit du «capital social» – caractéristiques de l'entrepreneuriat. Enfin, les emplois nouveaux des jeunes générations dépendront de plus en plus de la capacité des entreprises, des régions et des pays d'innover et d'exploiter les possibilités nouvelles qu'offre la mondialisation de l'économie. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

- Youth Employment and Entrepreneurship (en anglais uniquement), à paraître 1998
- Business Incubators in Selected OECD Countries (en anglais uniquement), à paraître 1998
- Études économiques de l'OCDE : Russie, 1997
- Réseaux d'entreprises et développement local, 1997
- Entrepreneurship and SMEs in Transition Economies (en anglais uniquement), 1997
- Irlande, partenariats locaux et innovation sociale, 1996.



Bassin méditerranéen : échanges et migrations

Jean-Pierre Garson

Les accords de libre-échange que l'Union européenne a signés avec certains pays du Bassin méditerranéen sont conçus avant tout pour encourager une plus grande intégration économique régionale. Ils concrétisent aussi la nouvelle vision des phénomènes migratoires qui consiste à favoriser le développement des pays de départ pour réduire les flux migratoires incontrôlés¹.

Dans le débat actuel sur le partenariat euro-méditerranéen, une place importante est accordée à la libéralisation des échanges entre l'Union européenne (UE) et les pays tiers riverains de la Méditerranée. Si la question des migrations est présente dans ce débat, elle ne l'est pas suffisamment dans les accords conclus ou les négociations en cours. Or l'adhésion, en 1981, de la Grèce et, en 1986, de l'Espagne et du Portugal à la Communauté économique européenne (CEE) constitue à cet égard un précédent intéressant. Ces trois pays avaient tissé depuis longtemps des liens étroits avec les pays d'Europe de l'Ouest, notamment à travers les migrations. La volonté politique d'établir par étapes un espace de libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes entre les pays de la Communauté a contribué à renforcer et à accélérer le processus d'intégration à la CEE des économies concernées. L'incitation à émigrer a été fortement réduite car la convergence des économies et l'afflux d'investissements étrangers ont permis d'augmenter les créations d'emplois et de réduire les différences de salaires. Ces trois pays sont devenus récemment des pays d'immigration².

Jean-Pierre Garson est chef de l'unité des migrations internationales, direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE.

Messagerie : els.contact@oecd.org

Aujourd'hui, la question de l'intégration régionale des pays tiers du Bassin méditerranéen, notamment les pays du Maghreb et la Turquie, à ceux de l'Union européenne n'est pas discutée, tout au moins officiellement, dans le cadre d'un processus d'adhésion à l'UE ou dans l'optique affichée, à moyen terme, d'une libre circulation des personnes. Il n'en reste pas moins que certains de ces pays ont des échanges importants avec plusieurs pays de l'UE, principalement ceux dans les-

quels résident un nombre élevé de leurs ressortissants. Aussi, dans la perspective d'un renforcement des liens euro-méditerranéens, la question des migrations demeure centrale. Au moins pour deux raisons. La première : les pays de l'Union européenne espèrent de manière plus ou moins explicite que les flux migratoires incontrôlés du Sud et de l'Est de la Méditerranée vers le Nord diminueront grâce aux effets bénéfiques attendus

1. Migration, libre-échange et intégration régionale dans le Bassin méditerranéen. Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1998. Des séminaires sur les migrations, le libre-échange et l'intégration régionale se sont déroulés en mars 1996 à Vienne (Europe centrale et orientale) et en novembre 1996 à Athènes (Bassin méditerranéen). Un troisième sur l'Amérique du Nord se tiendra au Mexique en janvier 1998. En novembre 1998, une conférence internationale au Portugal devrait permettre de tirer les leçons de ces trois approches régionales et des analyses menées depuis trois ans par l'OCDE, le BIT et les autorités japonaises sur le même thème en Asie de l'Est et du Sud-Est.

2. Georges Tapinos, «L'intégration économique régionale et ses effets sur l'emploi et les migrations», in Migration et développement, un nouveau partenariat pour la coopération. Les éditions de l'OCDE, Paris, 1994.



Entre les deux rives de la Méditerranée, les courants migratoires précèdent, puis accompagnent, les échanges commerciaux.

Serge Altal

Bassin méditerranéen : échanges et migrations

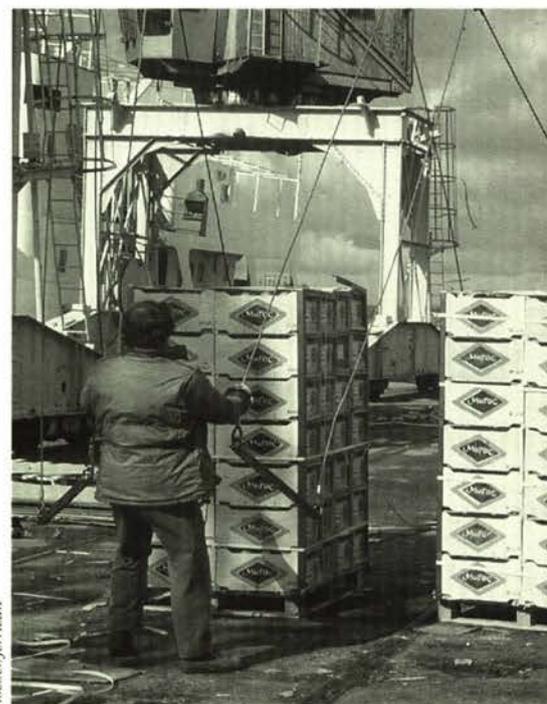
de l'ouverture des échanges sur l'emploi et le niveau de vie des ressortissants des pays de départ. La seconde : la présence dans les pays de l'Union européenne d'un nombre relativement élevé de ressortissants des pays tiers du Bassin méditerranéen (tableau) soulève, dans une perspective d'intégration régionale, la question de leurs droits, de leurs statuts et des conditions de leur circulation dans un espace communautaire européen élargi.

Nord-Sud : des relations asymétriques

Les perspectives de libéralisation par étapes des échanges à l'horizon 2010 entre les pays tiers du Bassin méditerranéen et ceux de l'Union européenne présentent à la fois des similitudes et des différences avec le précédent de l'intégration des trois pays du Sud de l'Europe à la CEE. Première similitude : les candidats à l'intégration, hier la Grèce, l'Espagne et le Portugal, aujourd'hui le Maghreb et la Turquie, n'ont pas développé de processus d'intégration entre eux³. L'essentiel de leurs échanges commerciaux s'est fait directement

avec certains pays d'Europe occidentale, les courants migratoires précédant, puis accompagnant, les courants commerciaux. A l'image de l'Europe du Sud, les pays tiers du Bassin méditerranéen ont contribué à fournir une partie importante des effectifs de migrants, notamment en Europe de l'Ouest, au cours des années 60 et 70. Ces migrations continuent aujourd'hui, mais avec une moindre ampleur, et concernent aussi, à l'exception de l'Algérie (dont les flux restent encore très largement concentrés sur la France), d'autres pays européens de l'OCDE, comme l'Italie et l'Espagne.

Toutefois, et par contraste avec le précédent Europe du Sud-CEE, les liens tissés *via* les échanges commerciaux et les migrations ont été asymétriques. Les migrations en provenance des pays du Maghreb et de la Turquie se dirigent principalement vers certains pays de l'Union européenne, phénomène qui s'est accentué depuis une quinzaine d'années. Les exportations de ces pays tiers ont suivi le même schéma et représentent un pourcentage très élevé du total de leurs exportations⁴. Mais, pour les pays de l'UE, les enjeux sont moins cruciaux puisque leurs échanges s'effectuent pour l'essentiel avec d'autres pays de l'OCDE. Par



Roche/Jerrican

ailleurs, les zones de provenance des immigrés ont tendance à se diversifier et la part relative des flux des pays d'Europe centrale et orientale ou de certains pays d'Asie s'accroît (graphique).

D'autres différences méritent d'être soulignées. La situation démographique dans le Bassin méditerranéen est fortement contrastée. Les pays de la rive Nord ont achevé leur transition démographique et sont confrontés à un problème de vieillissement de leur population. Ceux de la rive Sud, en revanche, enregistrent encore des taux de fécondité très élevés et voient arriver sur leurs marchés du travail des cohortes importantes de jeunes. Le potentiel migratoire risque de rester encore élevé à l'horizon 2010, date prévue d'entrée en vigueur de la zone de libre-échange entre l'Union européenne et certains pays tiers de la Méditerranée.

Quant à la situation économique des pays d'Europe de l'Ouest, elle ne ressemble pas à celle qui prévalait dans les années 60 et 70. La croissance est plus faible, le taux de chômage atteint des niveaux plus élevés et les politiques migratoires sont plutôt restrictives, notamment à l'égard de nouveaux travailleurs.

Mais la différence la plus marquante est ailleurs : le stade du développement économique atteint aujourd'hui par les pays du Maghreb et, dans une moindre mesure, par la Turquie, est inférieur à celui qui prévalait dans les trois pays du Sud de l'Europe au moment des discussions relatives à leur adhésion à la CEE. Ce décalage ne trouve pas son origine dans les flux migratoires, ni dans une quelconque remise en cause de l'ap-

Ressortissants du Maghreb et de la Turquie dans 11 pays européens de l'OCDE, 1995¹

milliers et % de la population étrangère totale

	Population étrangère totale	dont :							
		Algérie	%	Maroc	%	Tunisie	%	Turquie	%
Allemagne	7 173,9	17,7	0,2	81,9	1,1	26,4	0,4	2 014,3	28,1
Belgique	909,8	9,5	1,0	140,3	15,4	5,3	0,6	81,7	9,0
Danemark	222,7	3,3	1,5	35,7	16,0
Espagne	499,8	74,9	15,0
France	3 596,6	614,2	17,1	572,7	15,9	206,3	5,7	197,7	5,5
Italie	991,4	94,2	9,5	40,5	4,1
Norvège	160,8	1,6	1,0	4,4	2,8
Pays-Bas ²	757,1	1,0	0,1	158,7	21,0	2,1	0,3	182,1	24,1
Royaume-Uni	2 060,0	29,0	1,4
Suède ²	537,4	0,6	0,1	1,5	0,3	1,1	0,2	22,0	4,1
Suisse	1 330,6	78,6	5,9

.. non disponible.

1. Les données sont issues des registres de la population pour tous les pays sauf la France (recensement de 1990), l'Italie et l'Espagne (permis de séjour) et le Royaume-Uni (enquête sur la population active).

2. 1994.

Source : OCDE



Certains pays du Maghreb ont des liens commerciaux étroits avec les pays de l'UE.

port positif de l'émigration sur le développement des pays d'origine (notamment les transferts de fonds des émigrés). Il ne réside pas non plus dans le faible degré d'ouverture des économies des pays du Maghreb et de la Turquie qui, en réalité, sont dans l'ensemble plus dépendants des échanges extérieurs que ne l'étaient à l'époque ces pays du Sud de l'Europe. Les véritables raisons du décalage se trouvent dans : l'insuffisance des infrastructures économiques et financières capables d'attirer les capitaux étrangers ; les carences de l'organisation administrative ; le manque de structures éducatives et professionnelles nécessaires à la valorisation des ressources humaines et à l'acquisition des qualifications requises sur le marché du travail, compte tenu des mutations technologiques en cours.

3. Cette situation ressemble à celle des pays d'Europe centrale et orientale, candidats à l'intégration dans l'Union européenne : **Migration, libre-échange et intégration régionale en Europe centrale et orientale**, OCDE/Institut de recherches économiques autrichien, Vienne, 1997.

4. Pour une présentation détaillée des échanges entre l'Union européenne, d'une part, et les pays du Maghreb et la Turquie, d'autre part, voir I. Bensidoun et A. Chevallier, *Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture*, *Economica*, Paris, 1996.

5. Voir D. Cogneau et G. Tapinos, *Libre-échange, répartition du revenu et migrations au Maroc*, *Revue d'économie du développement*, 1, 1995 ; G. Kébabdjian, *Le libre-échange euro-maghrébin : une évaluation macro-économique*, *Revue Tiers Monde*, octobre-décembre 1995 ; T. Rutberford, E. Rutstrom et D. Tarre, *L'accord de libre-échange entre le Maroc et la CEE : une évaluation quantitative*, *Revue d'économie du développement*, 2, 1994.

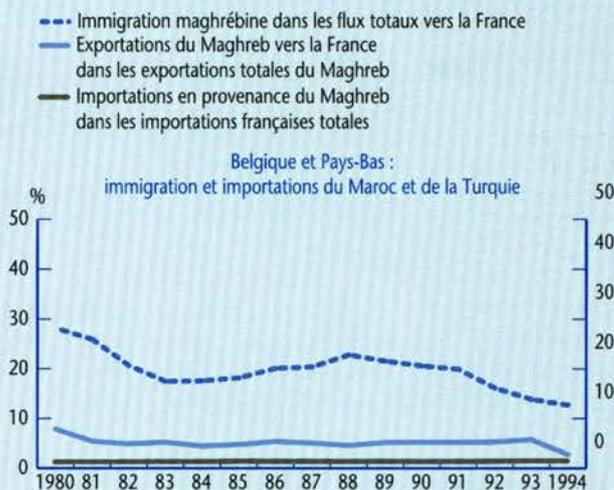
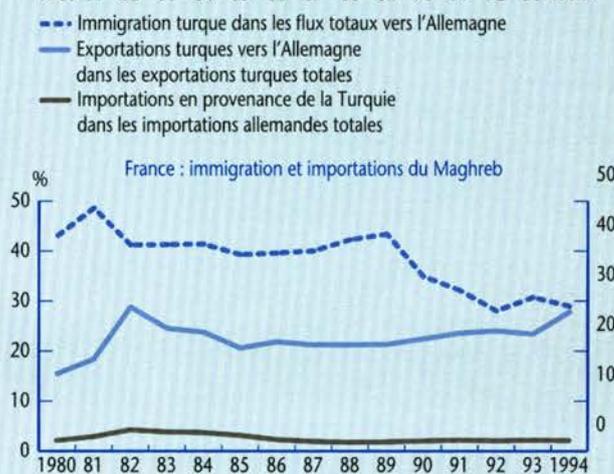
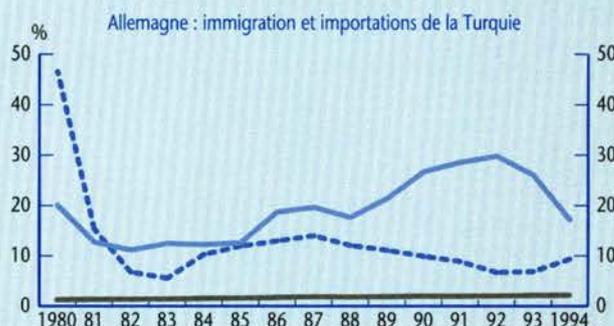
On le voit bien, les migrations n'ont pas, à elles seules, permis de créer les conditions d'un développement durable dans les pays de départ, d'où l'importance des enjeux soulevés par les perspectives d'une libéralisation croissante des échanges et d'une intégration économique renforcée.

Une intégration régionale plus poussée

Le passage au libre-échange va à moyen terme avoir des conséquences négatives pour les pays tiers méditerranéens concernés. Il se traduira par une perte de ressources fiscales liée à la disparition des droits de douane et par un creusement de déficit extérieur, les importations s'accroissant plus vite que les exportations. Des mesures d'ajustement seront donc nécessaires : par exemple, sur le plan interne, une augmentation de la pression fiscale et, sur le plan externe, des dévaluations. Le chômage et la pauvreté ne vont pas se réduire et les spécialisations traditionnelles des pays tiers méditerranéens risquent de se renforcer d'après les travaux de modélisation effectués⁵.

La libéralisation des échanges devrait s'accompagner d'une réorientation majeure des courants d'investissements étrangers. Ces investissements apporteraient aux économies méditerranéennes de nombreux avantages sous forme de «retom-

Allemagne, France, Belgique et Pays-Bas : immigration et importations du Maghreb et de la Turquie 1980-94



Source : OCDE

Bassin méditerranéen : échanges et migrations

ZOOM

Tendances des migrations internationales

Le rapport annuel Tendances des migrations internationales¹ confirme la stabilisation des flux d'immigration régulière et, dans certains cas, leur diminution, enregistrées dans les pays de l'OCDE au cours des quatre dernières années. Dans l'ensemble, le nombre des demandes d'asile diminue, l'immigration familiale continue à prédominer alors que les migrations temporaires de main-d'œuvre gagnent en importance. Les migrations jouent toujours un rôle non négligeable dans la croissance de la population, via le solde migratoire et l'accroissement naturel de la population étrangère ou d'origine étrangère.

Au cours de la dernière décennie, l'impact de l'accélération des mouvements migratoires sur l'accroissement total de la population est important, notamment au Canada, en Suède, au Danemark, en Italie, au Portugal et en Espagne. Cette tendance est plus marquée dans les pays à faible taux de fécondité comme l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, la Suisse et le Portugal (ordre décroissant).

La main-d'œuvre étrangère ou immigrée représente un pourcentage élevé du total des actifs dans plusieurs pays de l'OCDE, notamment, et par ordre décroissant, au Luxembourg, en Australie, en Suisse, au Canada, en Autriche, en Belgique et en Allemagne. Sa présence sur le marché du travail s'étend à un plus grand nombre de secteurs économiques, par exemple dans les services rendus aux entreprises et aux ménages. Cependant, la vulnérabilité au chômage de la main-d'œuvre étrangère s'est accrue par rapport à celle de la main-d'œuvre nationale, mais les écarts entre les taux de chômage des deux ont tendance à

se maintenir. A propos du débat qui s'est engagé dans plusieurs pays de l'OCDE, le rapport explore, à l'aide de données empiriques, les liens entre le niveau du taux de chômage et l'importance de la présence des actifs étrangers dans la population active totale des pays d'accueil. Il met aussi en relation l'évolution des flux bruts d'immigration sur les dix dernières années et l'évolution du taux de chômage dans les pays d'accueil. Au terme de ces analyses, il apparaît, d'une part, que la relation empirique entre la présence des actifs étrangers et le taux de chômage global est faible et que, d'autre part, il n'est pas possible d'établir une corrélation étroite entre l'augmentation des flux d'étrangers dans un pays et l'évolution du taux de chômage. En outre, l'idée que le taux de chômage diminuerait si l'immigration était suspendue ou fortement réduite n'est pas confirmée.

Un panorama des politiques migratoires présente tout d'abord les politiques visant une meilleure maîtrise des flux (redéfinition des conditions d'entrée et de séjour, révision de la législation et des procédures relatives au droit d'asile, renforcement des systèmes de contrôle aux frontières et à l'intérieur du pays pour lutter contre l'immigration irrégulière). Autre objectif majeur des politiques migratoires : l'intégration des immigrés (aide à l'insertion des nouveaux arrivants, scolarisation des enfants, intégration des immigrés sur le marché du travail et dans les zones urbaines, droit des étrangers et participation à la vie politique).

1. Tendances des migrations internationales, Rapport annuel 1996, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

bées, par exemple l'accès à une plus grande masse de connaissances et d'innovations, ainsi que l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre. Il en résulterait des gains de prospérité sensibles, une augmentation des créations d'emplois et, à terme, une réduction de l'incitation à émigrer. Une intégration régionale plus poussée sur le plan institutionnel et des transferts financiers ciblés vers des dépenses publiques productives permettraient de stimuler les gains de productivité et contribueraient ainsi à attirer encore des investissements étrangers.

Le pari de l'ouverture s'impose donc mais le processus de libéralisation des échanges devra être

accompagné de mesures susceptibles d'accélérer les transformations sociales et institutionnelles, d'attirer un courant plus vaste d'investissements directs étrangers, de permettre le développement et la modernisation des infrastructures économiques et sociales, d'élaborer des modes appropriés de gestion et de formation des ressources humaines. La modernisation du système éducatif et le développement de l'esprit d'entreprise pourraient permettre aux économies des pays tiers du Bassin méditerranéen de surmonter le renforcement des spécialisations traditionnelles, auquel conduit inéluctablement, dans les conditions actuelles, le libre-échange, et de produire des biens technologi-

quement plus avancés répondant mieux à la demande mondiale.

■ ■

Les immigrés originaires du Sud et de l'Est du Bassin méditerranéen, en raison de l'ancienneté des vagues migratoires en Europe et de la proximité de leurs pays d'origine, pourraient contribuer beaucoup plus qu'on ne le pense à l'intégration régionale en cours, notamment par leur esprit d'entreprise, les compétences techniques acquises à l'étranger et la mobilisation de tout ou partie de leur épargne.

La liberté de circulation qui leur permettrait de participer pleinement à l'intégration euro-méditerranéenne ne leur est pas encore reconvenue. Le faible niveau de la croissance économique, la persistance du chômage, notamment de celui des étrangers, n'incitent pas les pays européens de l'OCDE à mettre en place une nouvelle politique active d'immigration adaptée aux objectifs et aux réalités d'une intégration économique régionale. Parallèlement, les pays du Sud de la Méditerranée acceptent difficilement les nouvelles contraintes imposées par la morosité de la situation économique au Nord et les besoins de plus en plus réduits en main-d'œuvre non qualifiée.

Une nouvelle politique migratoire pourrait se dessiner dans ce contexte. Elle permettrait d'accorder plus de place aux mouvements de travailleurs qualifiés et faciliterait leur circulation entre les deux rives de la Méditerranée, pour qu'ils participent plus activement à la consolidation du développement économique et des créations d'emplois dans le Bassin méditerranéen. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

- Tendances des migrations internationales, Rapport annuel 1996, 1997
- Migration, libre-échange et intégration régionale en Europe centrale et orientale, 1997
- L'Union européenne et le Maghreb, 1997
- Stratégies du développement de l'emploi et des migrations : évaluation par pays, 1996
- Les migrants, partenaires pour le développement, 1996
- Migration et développement, un nouveau partenariat pour la coopération, 1994.

L'accès au marché dans le secteur automobile

Denis Audet

Enjeux économiques et frictions commerciales fréquentes sur toile de fond de surcapacité mondiale – il n'est guère étonnant que les gouvernements soient tentés d'intervenir pour protéger de la concurrence leurs constructeurs automobiles. Or, l'évolution de cette industrie devrait plutôt les inciter à « penser mondial » et à faciliter les échanges en éliminant des obstacles administratifs qui s'y opposent. Cela encouragerait l'émergence de nouvelles formes d'organisation et de processus, plus adaptées au marché¹.

L'industrie automobile est, dans de nombreux pays, un secteur stratégique qui tire en amont et en aval la croissance, l'emploi et l'innovation technologique. En Allemagne, par exemple, la production de véhicules automobiles représente environ 13,5 % de la production manufacturière totale. Au Canada, les exportations d'automobiles et de pièces détachées comptent pour 30 % des exportations totales. Grâce à des moyens de production de plus en plus efficaces, une automobile est désormais un bien de consommation abordable pour une part grandissante de la population mondiale – en Europe et en Amérique du Nord

depuis les premières décennies de ce siècle, plus récemment, sur tous les continents.

Encouragée par la perspective de toucher des millions de nouveaux consommateurs dans les économies émergentes, dans leur majorité désireux d'accéder à la « civilisation de la voiture », l'industrie mondiale automobile aborde le 21^e siècle avec confiance et enthousiasme. La plupart des constructeurs augmentent leurs capacités pour pouvoir exploiter les créneaux qui leur semblent les plus prometteurs. L'industrie est également engagée, sous l'impulsion de l'innovation technologique, dans un processus de restructuration globale de la chaîne de production qui permet de développer de nouveaux modèles dans des délais plus courts et pour un moindre coût.

Mais si la croissance escomptée de la demande ne tenait pas ses promesses, l'excédent mondial

1. Market Access Issues in the Automobile Sector (en anglais uniquement), à paraître 1997.

de capacité créerait une très forte concurrence. Les constructeurs pourraient alors être tentés de demander à leurs gouvernements respectifs d'intervenir pour les protéger. Compte tenu de l'importance des enjeux économiques et de l'histoire des frictions commerciales du secteur, les obstacles tarifaires et non tarifaires ont souvent été utilisés pour protéger la production nationale de la concurrence. Au printemps 1995, par exemple, un différend commercial entre les États-Unis et le Japon a montré comment des règles subtiles comme l'accès aux réseaux nationaux de distribution ou les réglementations nationales en matière de contrôle technique ou de sécurité, étaient des obstacles beaucoup plus redoutables, dans les questions d'accès au marché, que les frontières.

Cette évolution pose aux pouvoirs publics d'importants problèmes qui doivent être envisagés dans une optique plus générale que l'approche traditionnelle, centrée sur les mesures commerciales. L'accès au marché doit être étudié dans toutes ses dimensions, de l'investissement à l'intensité de la concurrence nationale, de l'accès aux réseaux nationaux de distribution d'automobiles aux normes de sécurité et d'environnement, et aux procédures douanières. Dans chacun de ces domaines, la question cruciale est de savoir comment créer et maintenir un environnement qui garantisse la concurrence, l'ajustement et l'ouverture des marchés, afin que l'industrie puisse continuer d'apporter sa contribution à la prospérité économique mondiale.

Tendances de la mondialisation

On estime qu'environ 80 % de la croissance de la consommation mondiale d'ici à 2015 aura lieu dans les pays en développement. Cette polarisation aura une profonde incidence sur la localisation future des unités d'assemblage et des équipementiers.

Les grands constructeurs poursuivent en effet une stratégie, qualifiée de « plurinationale », dans laquelle ils s'efforcent de concilier production locale et approvisionnement mondial. Les unités de production de masse sont abandonnées au profit de projets adaptés aux conditions locales. On peut donc s'attendre à ce que les grandes régions de

Denis Audet travaille à la division de la libéralisation des échanges et examens, direction des échanges, OCDE

Messagerie : ech.contact@oecd.org

L'accès au marché dans le secteur automobile

production atteignent un degré élevé d'auto-suffisance tant de la production que de la consommation. Les échanges tendront de plus en plus à se concentrer sur des modèles ou des marques spécialisés, produits en un lieu unique et exportés vers les pays où la demande locale n'est pas suffisante pour justifier que ce modèle y soit produit.

La restructuration de l'industrie a une incidence considérable sur les processus de fabrication et d'organisation. Le système traditionnel dans lequel les activités des constructeurs étaient fortement intégrées verticalement – la majeure partie des pièces étant produite en interne – a cédé la place à un système qualifié de «production au plus juste»: ce système combine l'externalisation des approvisionnements – un plus grand nombre de pièces sont fabriquées par des fournisseurs indépendants –, et le recours à un nombre plus réduit de grands fournisseurs, appelés «fournisseurs de premier niveau», qui assument davantage de responsabilités dans les phases d'étude et de conception et fournissent des sous-systèmes complets (par exemple des avants complets au lieu de, séparément, des pare-chocs, des phares et des calandres). Les fournisseurs de premier niveau sont également tenus de livrer leur production en «flux tendus» sur le lieu d'assemblage final, où qu'il se trouve.

Ces activités de premier niveau représentent une part de plus en plus importante de la valeur ajoutée totale des véhicules à moteur. Bien que

2. James P. Womack, Daniel T. Jones and Daniel Roos, *The Machine That Changed the World: The Story of Lean Production*, Harper Perennial, Harper Collins, New York, 1991.

3. La Corée offre un bon exemple de différence entre droit consolidé et droit appliqué. Le droit consolidé sur les automobiles y est de 80 % et le tarif appliqué de 8 %. Celui-ci est imposé aux véhicules étrangers entrant en Corée. Toutefois, le tarif sur lequel Séoul s'est légalement engagé vis-à-vis de ses partenaires commerciaux, dans le cadre de l'OMC, est de 80 %. Ce qui signifie que la Corée a la possibilité de relever sa protection tarifaire jusqu'à 80 %, sans contrevenir à ses obligations internationales à l'OMC. C'est pourquoi les pays qui maintiennent un écart considérable entre droits consolidés et droits appliqués bénéficient d'une souplesse extrême pour accroître la protection tarifaire. Cela signifie aussi que le régime d'importation de ces pays est peu prévisible, ce qui a un effet dissuasif sur les échanges.

4. William H. Witherell, «Un accord multilatéral sur l'investissement», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996.

5. Raymond Torres, «Les normes du travail et les échanges», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996.

l'externalisation des approvisionnements soit un aspect essentiel des procédés de fabrication au plus juste, il n'est pas certain que les constructeurs poursuivent encore longtemps dans cette voie; ils attachent en effet de plus en plus d'importance à des opérations-clés à forte valeur ajoutée considérées comme stratégiques non seulement pour demeurer compétitifs mais aussi rester dans le peloton de tête des acteurs du secteur automobile de demain. Par analogie, on peut considérer que l'une des compétences de base du secteur informatique couvre les activités associées à la production de systèmes d'exploitation, lesquelles sont manifestement passées dans les mains de fournisseurs indépendants.

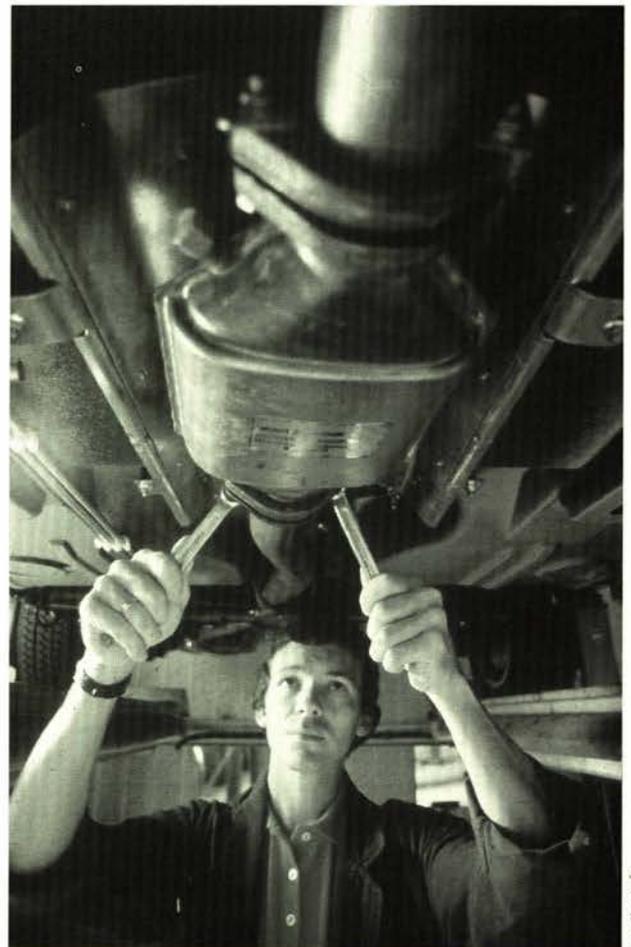
A la fin des années 80, la productivité manufacturière des usines d'assemblage variait considérablement selon les grandes régions du monde. A cette époque, les meilleures performances étaient enregistrées au Japon. Le professeur Daniel Roos, qui est l'un des auteurs du best-seller *The Machine That Changed the World*², pense maintenant que la plupart des constructeurs ont adopté des procédés de fabrication au plus juste. Leurs performances, tant dans la productivité que dans le développement de produits, ont tendance à converger. Ce qui souligne l'importance économique relative de disposer d'un secteur équipementier dynamique.

Une autre tendance importante est la réduction de la diversité des «plates-formes» de production automobile, c'est-à-dire le nombre des différentes chaînes de production de squelettes automobiles standardisés, et la duplication de plates-formes similaires à l'échelle mondiale pour parvenir à une plus grande homogénéité dans les procédés d'assemblage et réduire le nombre des pièces différentes placées sous la carrosserie. Cette évolution s'observe chez différents constructeurs mais aussi entre constructeurs utilisant des plates-formes

communes. Cela illustre également l'importance croissante de la production de pièces et de sous-systèmes sur l'ensemble de la chaîne. A la limite, on pourrait imaginer qu'un fournisseur produise toute la partie mécanique d'un même véhicule vendu sous plusieurs marques différentes et concurrentes.

Implications pour l'investissement

Pour les constructeurs automobiles, la notion d'accès au marché est étroitement liée aux conditions imposées aux frontières, telles que les tarifs



Dans les canaux de distribution «éclatés», l'après-vente se situe près des consommateurs.

Matillac/R&A

et les quotas, mais aussi à l'investissement étranger. Un constructeur ne peut concevoir de se développer sur des marchés étrangers sans avoir auparavant investi dans un système de distribution. En ce sens, il ne peut y avoir véritablement d'échange sans investissement étranger, tout comme l'investissement n'est effectivement pas concevable sans échange. L'importation d'équipements, de pièces et de savoir-faire inhérente à toute activité sur les marchés étrangers est nécessaire à une implantation dans un pays étranger, du moins dans la phase initiale.

La libéralisation des échanges et des investissements obtenue grâce au cycle d'Uruguay en 1995 a contribué à rendre l'environnement réglementaire plus transparent et plus prévisible – condition essentielle pour les constructeurs lorsqu'ils ont à prendre des décisions sur le long terme. Ces améliorations sont néanmoins jugées insuffisantes pour répondre pleinement aux impératifs de la mondialisation de l'industrie automobile.

Les tarifs appliqués aux automobiles varient considérablement entre pays de l'OCDE et encore plus entre l'OCDE et les pays tiers. Il est préoccupant que de nombreux pays maintiennent des disparités considérables entre les droits consolidés et les droits effectivement appliqués sur les véhicules à moteur, ce qui rend les conditions d'importation moins prévisibles³. Les campagnes menées dans certains pays pour décourager les consommateurs nationaux d'acheter des automobiles d'origine étrangère sont également inquiétantes, car elles agissent comme des obstacles non tarifaires et ont à ce titre un effet significatif.

L'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)⁴, actuellement en cours de négociation sous les auspices de l'OCDE, devrait assurer aux investisseurs une stabilité et une prévisibilité accrues. Les avis divergent toutefois sur la question de savoir si l'AMI devrait aussi couvrir des questions comme les normes fondamentales du travail⁵ et la protection de l'environnement. Certains pays, en effet, pourraient être tentés de réduire leurs normes sociales et environnementales pour attirer les investissements étrangers.

Les instruments agissant sur les échanges et l'investissement restent séduisants dans certains cas. Ils peuvent faciliter la réalisation d'objectifs industriels stratégiques, par exemple aider l'industrie automobile nationale à se développer ou à s'adapter à la concurrence internationale. Ces

objectifs peuvent être parfaitement raisonnables mais ne devraient pas avoir pour effet d'empêcher la confrontation avec des industries étrangères qui facilitera ultérieurement leur intégration dans l'économie mondiale. C'est le chemin suivi par un nombre croissant d'économies émergentes qui adoptent progressivement des régimes plus libéraux en matière d'échanges et d'investissement, et non pas uniquement pour l'automobile.

Cas extrême, un pays peut avoir pour objectif de remplacer les importations par une production nationale, selon le modèle de substitution aux importations, ou par des programmes automobiles nationaux donnant des avantages préférentiels à un nombre limité de bénéficiaires. La justification économique de ces programmes est de plus en plus remise en question : ils aboutissent souvent à une industrie automobile hautement fragmentée et relativement inefficace, ce qui condamne les consommateurs à un choix très limité sous forme d'automobiles très chères.

Les systèmes de distribution

Mettre en place un solide réseau de distribution est une priorité pour tout constructeur souhaitant développer ses marchés à l'exportation. Pour ce faire, on peut recruter des concessionnaires locaux. Certains constructeurs récemment entrés sur le marché ont préféré mettre en place des canaux de distribution « éclatés » : les activités de vente sont assurées par des filiales détenues en propre par les constructeurs tandis que les activités d'après-vente sont réparties entre un grand nombre de points service situés plus près des consommateurs. Au Royaume-Uni, les véhicules Daewoo sont distribués selon un système de ce type. Quelle que soit la formule adoptée, d'importants investissements en publicité et promotion sont nécessaires pour positionner la nouvelle marque et la faire connaître aux consommateurs.

Les concessionnaires locaux établis cherchent à obtenir des conditions commerciales favorables avant d'investir dans une nouvelle franchise. Ils peuvent hésiter à accepter de nouvelles franchises (pour devenir des concessionnaires multimarques) ou à en changer. Les différences, selon les pays, des attitudes des concessionnaires vis-à-vis des nouvelles marques et des concessions

multimarques sont souvent perçues comme un obstacle à l'accès au marché. Par ailleurs, la création d'un réseau de distribution dans des pays où le coût des terrains est élevé exige un énorme investissement financier et représente en tant que tel une barrière à l'entrée, notamment pour les petits constructeurs.

Les dispositions des contrats de franchise entre constructeurs et concessionnaires automobiles peuvent également freiner les marques étrangères. Cette question est au centre du débat permanent qui oppose les États-Unis et le Japon : concessionnaires franchisés et constructeurs japonais entretiennent des liens étroits, et les constructeurs étrangers ont des difficultés à recruter des concessionnaires japonais pour représenter leur marque. On considère généralement, y compris au Japon, que cette situation est du ressort des autorités nationales chargées de la concurrence, et qu'il faut appliquer efficacement les lois en ce domaine. Les points de vue divergent en revanche sur ce que l'on entend par une application efficace.

Les constructeurs sont en train de repenser le modèle traditionnel de mise en concurrence des concessionnaires d'une même marque car, particulièrement agressif, il est peu rentable pour ces derniers. On s'achemine vers un agrandissement de leur territoire et vers des activités « éclatées ». L'information sur les prix, sur les remises et la disponibilité des modèles est déjà accessible sur Internet dans plusieurs pays, et les consommateurs sont ainsi mieux armés pour négocier. Cette évolution permet aussi des formes de contact plus directes et tend à vider de son contenu la notion de territoires protégés pour ces derniers. Une transparence accrue des prix et la disponibilité des modèles devraient aider à la convergence des prix des automobiles à l'échelon régional et international.

Normes et procédures de certification

Les normes techniques et les procédures de certification pour les questions de sécurité, d'environnement et de limitation des émissions qui ont une incidence directe ou indirecte sur l'industrie automobile, devraient, de l'avis général, évoluer vers une harmonisation mondiale. Un certain

L'accès au marché dans le secteur automobile

nombre d'arrangements multilatéraux, régionaux et bilatéraux ont été mis en œuvre à cet effet, tels le Groupe de travail sur la construction des véhicules de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU), le Dialogue commercial transatlantique et diverses mesures prises sous les auspices de l'UE, de l'ALENA et de l'APEC.

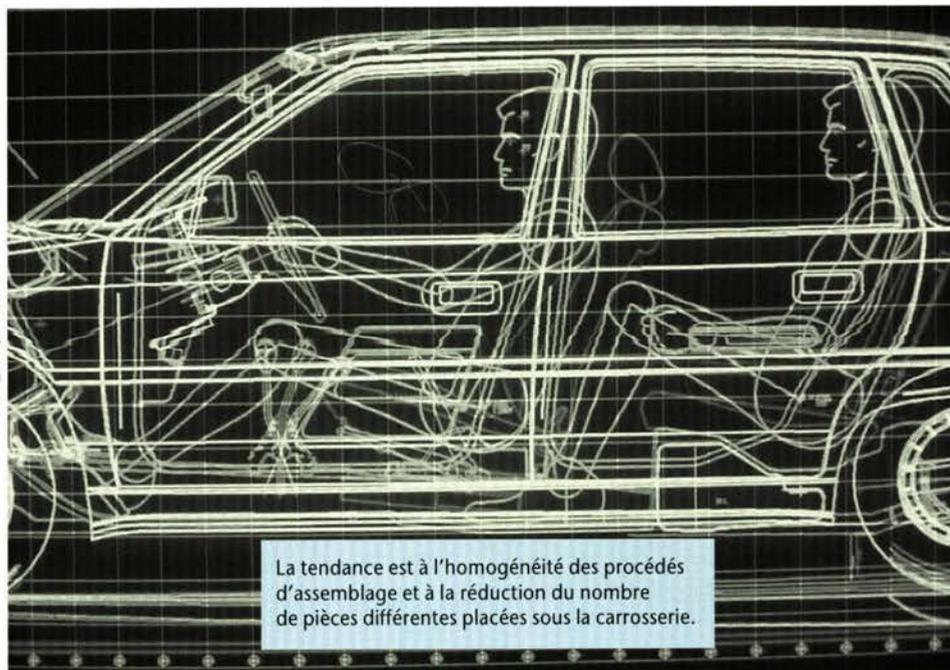
Mais il ne faudrait pas sous-estimer les difficultés à venir de l'harmonisation. A court et à moyen termes, un accord additionnel pourrait compléter l'Accord révisé de 1958, parrainé par la CEE-ONU. Il est d'autant plus urgent de renforcer la coopération que des économies émergentes peuvent être tentées de développer leurs propres régimes réglementaires, ce qui ajouterait encore à la pléthore de réglementations divergentes et rendrait les échanges encore plus difficiles.

La facilitation des échanges

Les retards provoqués par les procédures douanières peuvent avoir sur les chaînes d'assemblage des effets relativement plus importants que par le passé et compromettre les efforts déployés pour rendre la production plus efficiente. Pour trois raisons : la prédominance des méthodes de fabrication au plus juste dans l'industrie automobile ; l'externalisation des approvisionnements en pièces détachées à l'échelle mondiale ; les obligations de livraison en flux tendus. Bien que plusieurs conventions spécifiques aient pour objet de promouvoir l'harmonisation, la transparence et des règles communes (la Convention de Kyoto par exemple), la plupart de ces engagements ne sont pas contraignants et souffrent de nombreuses exceptions. Ces mesures sont généralement désignées sous le terme générique de « facilitation des échanges ».

Le caractère non contraignant de ces règles pose un problème. Leur examen est en cours à l'OMC ; il faudrait saisir cette occasion pour créer des règles contraignantes. Une nouvelle génération de procédures douanières s'impose également, qui permettrait que l'information commerciale ne soit donnée qu'une fois, et partagée électroniquement par les autorités douanières concernées.

En marginalisant les industries fragmentées et peu efficaces, la restructuration mondiale de la



production minimise les avantages apparents de la substitution aux importations. Protéger les capacités de production – d'automobiles ou de tout autre produit – par des mesures douanières, et les alimenter par des incitations artificielles à l'investissement, va à l'encontre du but recherché et contribue à créer des capacités excédentaires sur les marchés mondiaux. Les constructeurs sont les premiers à en pâtir lorsque les prévisions optimistes de croissance de la demande ne se réalisent pas. L'industrie automobile devrait prendre en compte l'éventualité d'une demande moindre.



Les pratiques anticoncurrentielles peuvent avoir des effets négatifs sur la capacité des exportateurs de se développer sur les marchés étrangers. Il est donc important que, dans un système commercial multilatéral, la politique de concurrence soit envisagée dans une perspective internationale. Des efforts devraient être faits pour instaurer une harmonisation mondiale des normes techniques et des procédures de certification. Il est important que les économies en développement se joignent à ces efforts. Il est plus que temps, en outre, de mettre en place une nouvelle génération de procédures douanières. Par ailleurs, l'instauration, au sein de l'OMC, de contraintes dans le domaine de la facilitation des échanges, stimulerait encore davantage ceux-ci.

La notion de développement durable s'applique également aux politiques commerciales et, à l'avenir, les constructeurs comme les gouvernements devront prendre en compte un éventail croissant de questions de société, comme le recyclage, la pollution atmosphérique urbaine, la congestion des infrastructures, l'utilisation des sols et

le réchauffement mondial. Les décideurs devront arbitrer entre certaines des attentes de la société et les moyens acceptables d'y répondre. La coopération entre les pouvoirs publics, les syndicats, les constructeurs automobiles et les équipementiers sera nécessaire pour dégager un consensus sur ces questions, tout en préservant la capacité du secteur de continuer à contribuer fortement à la prospérité économique mondiale. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

- Market Access Issues in the Automobile Sector (en anglais uniquement), à paraître 1997
- Indicateurs des barrières tarifaires et non tarifaires, 1997
- La mondialisation de l'industrie : vue d'ensemble et rapports sectoriels, 1996
- Regulatory Reform and International Market Openness (en anglais uniquement), 1996
- L'accès au marché après le cycle d'Uruguay : perspectives sur l'investissement, la concurrence et la technologie, 1996
- Vers des règles multilatérales sur l'investissement, 1996
- William H. Witherell, «Un accord multilatéral sur l'investissement», l'Observateur de l'OCDE, n° 202, octobre-novembre 1996
- Le commerce, l'emploi et les normes du travail. Une étude sur les droits fondamentaux des travailleurs et l'échange international, 1996
- Raymond Torres, «Les normes du travail et les échanges», l'Observateur de l'OCDE, n° 202, octobre-novembre 1996
- Politique antitrust et accès au marché, 1996
- Regionalism and Its Place in the Multilateral Trading System (en anglais uniquement), 1996.

Coup de projecteur

Canada

Le système fiscal

Hannes Suppanz

Le système fiscal canadien a été profondément remanié au cours des 20 dernières années¹. Comme dans les autres pays de l'OCDE, l'évolution du contexte économique international a justifié un certain nombre de modifications. D'autres sont intervenues dans le cadre de vastes réformes, comme celle de l'impôt sur le revenu en 1988 ou celle de la taxe sur les ventes en 1991. D'autres encore ont été introduites en fonction des réalités économiques intérieures ou des contraintes budgétaires du moment. L'action menée par le gouvernement fédéral pour réduire le déficit budgétaire a porté des fruits spectaculaires puisque le déficit, qui atteignait près de 9 % du PIB en 1984-85, a été pratiquement éliminé. C'est dans la perspective d'un «dividende budgétaire» que devraient bientôt procurer les excédents attendus que les questions fiscales retiennent de nouveau l'attention au Canada. Des excédents qui offriront la possibilité de remédier à certaines carences apparues au fil du temps.

La politique budgétaire canadienne présente trois grandes caractéristiques. Premièrement, elle s'appuie sur une fiscalité visant à permettre au secteur privé de répondre à une concurrence étrangère exacerbée par la mondialisation et la libéralisation des échanges, particulièrement avec les États-Unis. Deuxièmement, le gonflement de la dette publique engendré par une longue succession de déficits a conduit à un relèvement des taux d'imposition – non sans provoquer une certaine lassitude des contribuables – mais a également poussé à rationaliser le système fiscal. Troisièmement, même si l'État fédéral a toujours partagé cette prérogative avec les provinces, la

levée de l'impôt tend à se décentraliser de plus en plus. L'harmonisation de la fiscalité entre l'État fédéral et les provinces, et entre les provinces elles-mêmes n'en a été rendue que plus délicate, tandis qu'elle mettait en lumière le caractère indispensable de la participation des provinces à toute réforme.

Les réformes mises en œuvre depuis les années 80 ont eu pour objectif de rationaliser le système fiscal en élargissant l'assiette de l'impôt et en diminuant les taux d'imposition, la finalité étant de limiter les interférences entre fiscalité et décisions économiques. Aujourd'hui, le système engendre moins de distorsions. Ainsi, en comparaison de la taxe sur la valeur ajoutée en vigueur dans d'autres pays, la TPS (taxe sur les produits et services) est appliquée selon une assiette très large et garantit une neutralité de traitement à tous les biens qui font l'objet d'échanges internationaux.

L'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est également large. Cet impôt ne comporte qu'un petit nombre de tranches, il est raisonnablement favorable à l'épargne-retraite et s'accompagne de crédits d'impôt remboursables en faveur des bas revenus. Mais, en dépit des efforts entrepris pour aplanir la courbe du barème, l'impôt sur le revenu reste très progressif du fait notamment des surtaxes prélevées au niveau fédéral et provincial. En outre, à la suite d'une indexation seulement partielle des tranches, un volume croissant de revenus s'est trouvé soumis à un taux supérieur d'impôt cependant que diminuaient en termes réels les crédits d'impôt et que s'accroissait le nombre de contribuables soumis à des surtaxes. Une dérive qui a certes contribué à réduire le déficit budgétaire mais qui s'est traduite par un alourdissement de la charge fiscale et n'a favorisé ni la transparence du système ni la responsabilisation du contribuable. Quant à l'impôt sur les sociétés, son degré d'incitation variable tend à privilégier certains secteurs (celui des ressources naturelles, par exemple) du fait de

l'existence de taux préférentiels d'imposition, d'un régime de déductibilité inadapté à certains biens et de l'impossibilité pour les *holdings* de procéder à une consolidation de leurs comptes à des fins fiscales. Il convient donc encore de remédier à certaines déficiences du système fiscal.

Faire face à la concurrence

Le degré d'ouverture de l'économie canadienne suppose que le secteur privé ait les moyens de faire face aux pressions concurrentielles. Ainsi, même si, en dépit de leur hausse, les taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sont proches de la moyenne OCDE, ils demeurent élevés par rapport à ceux des États-Unis. Une situation qui favorise l'exode vers ce pays des Canadiens les mieux payés, les plus qualifiés et les plus entreprenants. Les taux moyens élevés de l'imposition sur le revenu, de même que ses taux marginaux excessifs et discriminatoires, ont donc des conséquences fâcheuses – notamment sur les créateurs d'entreprises – qu'il convient de prendre en compte. A cet égard, le système de crédit d'impôt remboursable peut assurer une redistribution efficace dans la mesure où il ne décourage pas le travail.

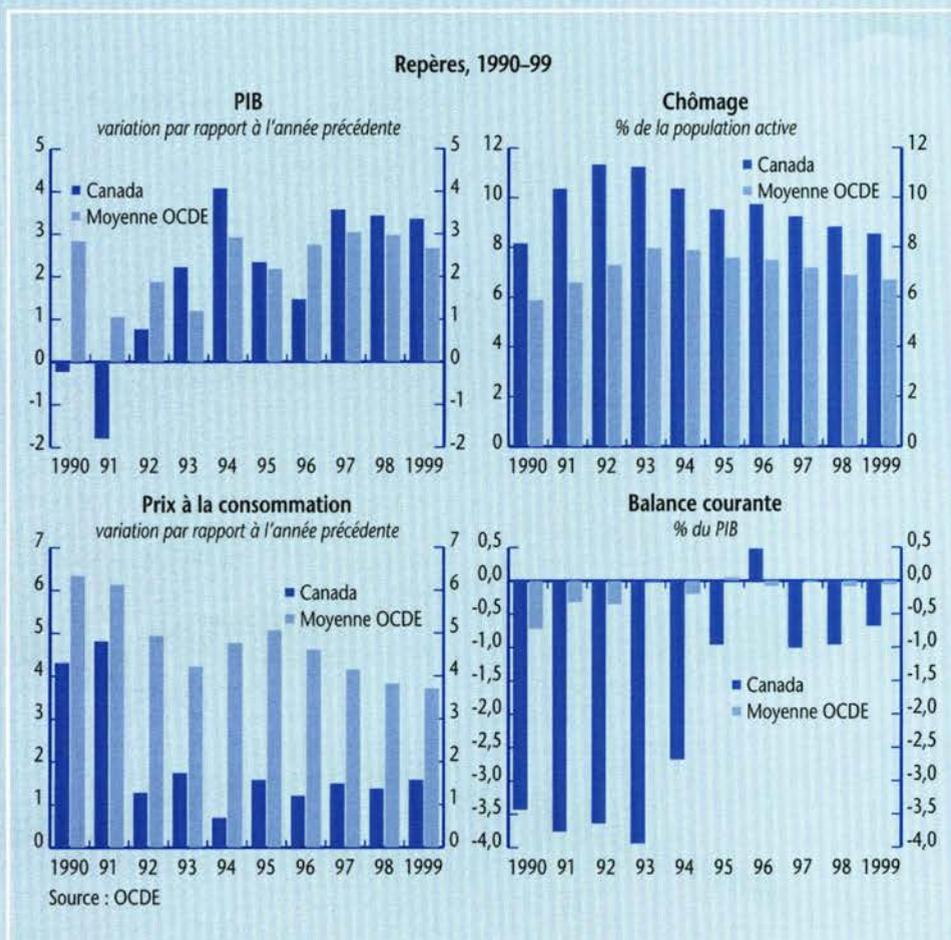
Une commission officielle s'efforce actuellement de définir les options d'une réforme de l'impôt sur les sociétés. Au vu des disparités d'imposition entre secteurs d'activités et types d'investissement, il apparaît qu'une meilleure neutralité de l'impôt serait susceptible – en corrigeant ces distorsions – d'aboutir à une allocation des ressources reflétant mieux l'avantage comparatif. Elle contribuerait également à surmonter le handicap du Canada vis-à-vis d'un pays comme les États-Unis dont la structure fiscale est plus uniforme.

Cette réorientation suppose un réaménagement de la structure fiscale du Canada qui, comparativement à de nombreux pays de l'OCDE, recourt davantage à l'impôt sur le revenu et moins aux taxes sur les salaires ou la consommation. Ces prélèvements sur les salaires et la consommation engendrant moins de distorsions économiques, une modification du dosage de la fiscalité en leur faveur pourrait ne pas constituer un désavantage

Hannes Suppanz travaille à la branche des études nationales, département des affaires économiques de l'OCDE.

Message : eco.contact@oecd.org

1. *Études économiques de l'OCDE : Canada*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.



compétitif pour les entreprises canadiennes. Mais elle présenterait néanmoins quelques inconvénients. Premièrement, la progressivité de l'impôt sur le revenu répond relativement bien à l'objectif d'équité que l'on peut lui assigner, ce qui n'est le cas ni des prélèvements sur les salaires ni de l'impôt sur la consommation. Deuxièmement, même s'ils restent assez faibles, les prélèvements sur les salaires se sont nettement alourdis ces dernières années, ce qui peut avoir des effets négatifs à court terme sur l'emploi en renchérissant le coût de la main-d'œuvre. En outre, l'important excédent de l'assurance-emploi milite plutôt en faveur d'une baisse des taux de cotisation et cela d'autant plus que la réforme des retraites ne peut

qu'alourdir à terme les prélèvements sur les salaires². Troisièmement, un plus large recours à l'impôt sur la consommation supposerait, pour qu'il continue à ne pas créer des distortions économiques, que les provinces renoncent à leurs taxes sur les ventes pour adopter une taxe sur la valeur ajoutée. De manière générale, toute modification du dosage fiscal court le risque de voir ses effets attendus neutralisés par des mesures prises au niveau provincial.

Au demeurant, un certain nombre de difficultés du système fiscal actuel trouvent leur origine dans les mesures adoptées par les provinces qui, avec les municipalités, fournissent environ la moitié des recettes fiscales. Ainsi, les taxes provinciales sur les ventes au détail avantagent les biens par rapport aux services, les produits locaux par rapport aux produits étrangers et, hormis dans les quatre provinces ayant adopté la TVA, pénalisent

les biens incorporant des produits intermédiaires taxés. Il est donc essentiel d'aller plus loin dans l'harmonisation des taxes sur les ventes pour réduire ces distortions. En outre, l'impôt sur le patrimoine et l'impôt sur le capital créent une charge supplémentaire relativement lourde pour les entreprises, tandis que les taxes frappant les ressources naturelles varient considérablement d'une province à l'autre. Enfin, si l'impôt sur le revenu est jusqu'à présent correctement harmonisé au niveau fédéral et provincial, on note un regain d'interventionnisme des provinces dans ce domaine et une tendance à l'élargissement des écarts d'imposition. Les deux niveaux d'administration étant en concurrence dans les principaux secteurs de la fiscalité, toute initiative fédérale unilatérale peut être facilement contrée par les provinces. D'où l'absolue nécessité d'une coordination qui est la condition *sine qua non* de l'efficacité économique de toute modification de la fiscalité canadienne.

En définitive, le «dividende budgétaire» qui se profile ne devrait pas déboucher prochainement sur un allègement généralisé de la fiscalité. Il pourrait permettre en revanche d'arrêter l'alourdissement du fardeau fiscal et de procéder à des réajustements du système susceptibles d'accroître son efficacité économique et son degré d'équité. Il serait à cet égard bienvenu d'indexer davantage le barème de l'impôt sur le revenu, d'uniformiser les taux marginaux d'imposition, d'accentuer la neutralité de la fiscalité pour les entreprises relevant de différents secteurs ou exerçant des activités diverses et, enfin, d'aller plus loin en matière d'harmonisation de la fiscalité indirecte. Il reste que, pour la plupart, ces initiatives souhaitables sont conditionnées par une coordination poussée entre les divers niveaux d'administration. ■

2. Hannes Suppanz, «Canada – Le système de pension : options pour une réforme», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 203, décembre 1996-janvier 1997.

BIBLIOGRAPHIE OCDE

Études économiques de l'OCDE : Canada, 1997
Hannes Suppanz, «Canada – Le système de pension : options pour une réforme», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 203, décembre 1996-janvier 1997.



États-Unis

L'immigration

Peter Jarrett

« Give me your tired, your poor, your huddled masses yearning to breathe free...¹. Telle est la fameuse inscription gravée sur le socle de la Statue de la Liberté, à l'entrée du port de New York. Les États-Unis sont depuis longtemps le principal pays de destination et d'accueil des émigrants du monde entier. Une immigration faite de vagues successives que les populations déjà installées ont, à chaque fois, accueillies avec des sentiments mitigés. Avec le temps, ces vagues d'immigrants ont toujours fini par s'intégrer dans le « creuset » de la société américaine. Pour donner aux nouveaux arrivants toutes les chances de réussir selon leurs atouts et leurs efforts individuels, une gamme complète d'institutions économiques, politiques et sociales a été mise en place. Bref, s'il existe un pays capable de « gérer » l'immigration et d'en tirer avantage, ce sont bien les États-Unis².

Faits et chiffres

Comment définir cette population d'immigrants ? Soit comme comportant des étrangers admis en qualité de résidents permanents autorisés, soit comme comportant des gens qui sont tout simplement nés à l'étranger, catégorie qui inclut les immigrants en situation irrégulière et les expatriés « professionnels » tels que les étudiants ou les travailleurs temporaires. Selon cette seconde définition, la plus large, les États-Unis comptent à l'heure actuelle quelque 25 millions de personnes nées à l'étranger, soit près de 10 % de la population totale. Ce taux a doublé par rapport au niveau de 1970, le plus bas du siècle, mais il est encore très inférieur aux 15 % d'étrangers qui se

Peter Jarrett travaille à la branche des études nationales, département des affaires économiques, OCDE.

Messagerie : eco.contact@oecd.org



G. Ludwig/Visum Cosmos

trouvaient en 1910 sur le sol américain. Il est également beaucoup plus bas que la proportion de résidents nés à l'étranger que l'on observe en Australie (environ 22 %) et au Canada (près de 16 %). Ces dernières années, les entrées annuelles représentent plus d'un million d'immigrants (graphique p. 32) ce qui, après avoir retranché environ 300 000 émigrants, place l'immigration nette à 0,3 % de la population moyenne annuelle et donne aux États-Unis le neuvième rang des 26 pays de l'OCDE fournissant des données à cet égard. Enfin, l'immigration américaine concourt désormais pour près d'un tiers à l'accroissement démographique total. Une proportion plus élevée que jadis du fait de la baisse des taux de fécondité de la population autochtone mais qui, là encore, situe les États-Unis assez loin dans la liste des pays de l'OCDE dont plusieurs (notamment

la Grèce et l'Italie) sont, depuis les années 90, entièrement tributaires de l'immigration pour leur croissance démographique³.

Plus importante depuis une génération, l'immigration aux États-Unis a connu d'autre part une modification de sa structure par pays d'origine. Dans les années 70, les deux tiers des personnes nées à l'étranger étaient originaires du Canada et

de l'Europe, et résidaient pour la plupart dans le Nord-Est et le Midwest. En 1990, cette proportion était tombée à un quart et les flux récents donnent à penser qu'elle ne représente plus environ qu'un sixième. Ce sont aujourd'hui les migrants d'Amérique latine (surtout du Mexique) et d'Asie, établis plutôt dans le Sud et l'Ouest (notamment en Californie), qui constituent les gros bataillons de l'immigration. Les États-Unis comptent aujourd'hui près de 7 millions de personnes nées au Mexique, soit environ un quart de la population totale née à l'étranger, 2,5 % de la population américaine et 7,5 % de la population mexicaine.

1. « Donnez-moi vos foules abattues, misérables et désorientées qui brûlent de vivre dans la liberté... »

2. *Études économiques de l'OCDE : États-Unis*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

3. Voir également pp. 21-24.

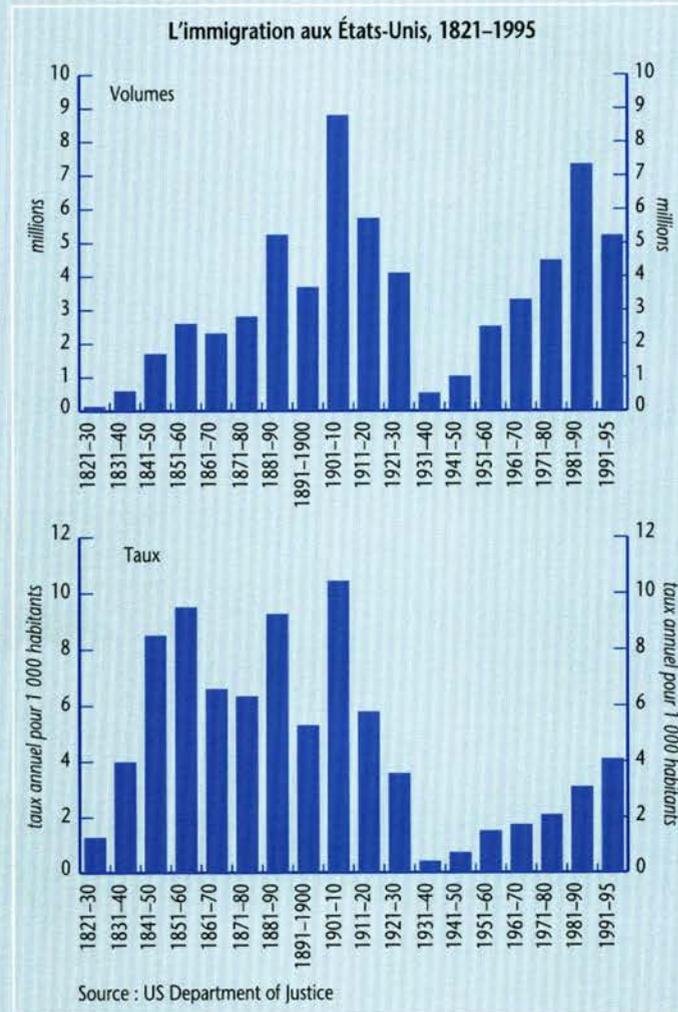
Une proportion considérable des immigrés aux États-Unis est ainsi originaire de pays à faible revenu par habitant : en moyenne 14 % du PIB américain. Une situation singulière puisque, dans les autres pays de l'OCDE, les immigrants viennent de pays dont le revenu par habitant atteint plus de trois fois ce taux.

La distinction est d'importance dans la mesure où le niveau de qualification ainsi que l'intérêt des différents « profils » pour le marché du travail ne sont pas les mêmes selon que les migrants proviennent de pays développés ou de pays en développement. Par ailleurs, s'il est vrai que la « qualité » des immigrés s'est améliorée ces dernières décennies, l'amélioration a été plus marquée au sein de la population autochtone. Ainsi, en 1990, les immigrés représentaient 20 % des personnes ayant suivi une scolarité durant moins de 12 ans, même si plus d'un quart de la population immigrée totale était titulaire d'un diplôme post-secondaire. Le déficit d'instruction est particulièrement accusé pour les migrants originaires du Mexique.

Souvent aggravées par une maîtrise insuffisante de la langue anglaise, ces disparités sur le plan du capital humain et les difficultés à accélérer le transfert des qualifications sont (même si les taux d'activité sont à peu près similaires) reflétées sur le marché du travail : le taux de chômage de la main-d'œuvre immigrée est plus élevé en moyenne que celui de la population autochtone. Cet écart s'est en outre aggravé parallèlement à la modification de l'origine géographique des flux d'immigration. L'évolution de la répartition professionnelle des immigrés illustre le ralentissement du processus d'amélioration des qualifications, la progression vers les emplois à hauts salaires (postes d'encadrement et professions spécialisées) étant plus lente que chez les travailleurs autochtones. Depuis 1970, le revenu relatif des immigrés s'est également dégradé, notamment pour les moins instruits d'entre eux et pour l'immigration latino-américaine dont les gains sont en moyenne près de 40 % inférieurs à ceux des salariés autochtones (tableau).

Effets sur l'économie d'accueil

La théorie économique décrit un certain nombre d'effets induits par l'immigration sur l'économie hôte. Mais la réalité est plus complexe, les



migrants constituant un groupe hétérogène qui évolue au fur et à mesure de son assimilation et des changements intervenant dans le cadre institutionnel des politiques d'immigration. Aux États-Unis, on estime ainsi que l'immigration procure dans l'ensemble aux facteurs de production autochtones un léger gain net annuel compris entre un et 10 milliards de dollars. Mais certains facteurs complémentaires – comme le capital et, peut-être, la main-d'œuvre qualifiée – en bénéficient davantage, alors que d'autres en pâtissent, notamment les jeunes travailleurs non qualifiés. Pour autant que l'on puisse en juger, les effets sur les salaires et l'emploi des travailleurs autochtones sont faibles mais ils sont beaucoup plus négatifs sur les immigrés récents. Diverses études conduites dans le but de montrer que les effets de l'immigration sont plus prononcés dans les zones à forte concentration d'immigrés n'ont cependant pas été concluantes. Ainsi, même les afflux soudains et massifs ne semblent pas modifier significativement les caractéristiques du marché du travail. Il ne s'est par exemple produit rien de particulier en 1980, lorsque la vague de départs

du port de Mariel a fait débarquer à Miami quelque 120 000 Cubains qui sont pourtant venus gonfler de 7 % la main-d'œuvre locale.

Si l'on en vient à l'impact de l'immigration sur les finances publiques – sujet de plus en plus sensible –, il semble que l'incidence globale des immigrants soit plutôt positive. Certes, dans le domaine de l'aide sociale, l'immigration alourdit les charges dans la mesure où les personnes nées à l'étranger sont plus nombreuses que les autochtones à recevoir une aide publique, le montant moyen de leurs prestations étant en outre plus élevé. Mais la protection sociale ne constitue qu'une donnée marginale et peu évolutive dans la problématique

budgétaire d'ensemble de l'immigration. Une analyse dynamique à plus long terme montre en revanche que les immigrants ayant au moins achevé leurs études secondaires – et notamment les moins de 40 ans – exercent une incidence positive sur les finances publiques qui excède les coûts engendrés par les immigrés moins instruits. Cela dit, ces effets budgétaires positifs s'exercent essentiellement *via* le régime public des retraites – qui relève du budget fédéral – alors que les coûts nets sont supportés par les États et les collectivités locales, notamment parce qu'ils prennent en charge la scolarisation obligatoire de familles d'immigrants plus nombreuses. De ce point de vue, la valeur nette actualisée d'un immigrant supplémentaire ne devient positive qu'après 40 ans de séjour aux États-Unis.

L'immigration n'a pas que des effets économiques. Elle exerce tout d'abord une forte incidence sur la démographie. S'il n'y avait pas eu d'entrées nettes aux États-Unis depuis 1950, la population de ce pays se trouverait aujourd'hui réduite de quelque 38 millions d'habitants, soit une baisse de 15 %. Le rythme de l'immigration influe tout

États-Unis : résidents autochtones et nés à l'étranger, mars 1994

%, sauf mention contraire

	Résidents autochtones	Nés à l'étranger					
		Total	dont : nés au Mexique	arrivés			
				avant 1970	1970-79	1980-89	1990-94
Total (milliers)	237,184	22,568	6,264	4,974	4,781	8,311	4,502
Démographie							
• moins de 18 ans	28,4	11,0	15,2	..	1,8	14,8	26,1
• 65 ans et plus	11,9	11,7	4,6	37,5	6,1	3,9	3,4
• femmes	51,2	50,7	45,7	56,5	51,5	47,3	49,6
• non blancs	15,8	31,6	7,5	13,3	36,0	37,6	36,3
• d'origine hispanique	6,9	45,5	97,8	31,4	48,8	53,0	43,8
Éducation¹							
• sans diplôme secondaire	17,1	36,0	71,2	32,0	37,8	39,1	33,3
• avec diplôme universitaire	22,1	23,1	4,5	19,7	22,1	22,8	32,4
Main-d'œuvre²							
• taux de participation	65,8	62,7	66,3	49,9	70,8	69,5	55,3
• taux de chômage	6,8	9,1	11,1	5,6	8,4	7,0	12,2
Niveau économique 1993³							
• sans revenu	6,0	13,6	20,4	4,2	10,6	15,6	26,9
• revenu médian par habitant ⁴ (dollars)	15,876	12,179	..	14,473	15,121	11,580	8,393
• pauvres ⁴	14,4	23,0	36,0	10,8	16,3	26,4	37,3

.. non disponible.

1. 25 ans et plus.

2. 16 ans et plus.

3. Pour ceux disposant d'un revenu.

4. Vivant dans des ménages disposant d'un revenu inférieur aux niveaux officiels de pauvreté.

Source : OCDE

autant sur le niveau de la population future : la fermeture des frontières ramènerait l'accroissement démographique d'ici à 2050 de 124 millions dans le scénario de référence à moins de 44 millions. Cela n'empêcherait d'ailleurs pas la part de la population d'origine asiatique et hispanique d'augmenter considérablement dans les prochaines décennies du fait de la disparité des taux de fécondité prévus. L'immigrant type n'étant âgé que de 28 ans, l'immigration modifie également l'âge médian de la population. Par ailleurs, une modification du taux d'immigration implique une variation des ratios de dépendance économique : une immigration plus forte élève le taux de dépendance des jeunes mais abaisse encore plus celui des personnes âgées, ce qui limite l'impact budgétaire du vieillissement de la génération du *baby-boom*.

En second lieu, le «creuset» américain fonctionne encore bien. La convergence des résultats économiques et scolaires, les taux de mariages

mixtes et les indicateurs de ségrégation résidentielle montrent que les immigrants continuent à s'intégrer. De surcroît, ils apportent une contribution plus que proportionnelle aux succès américains dans les domaines des sciences, des techniques et des arts du spectacle, comme en témoigne leur part de prix Nobel et d'autres distinctions depuis un quart de siècle.

Enfin, l'idée répandue que les étrangers alimentent la criminalité de façon disproportionnée est manifestement erronée, le taux d'incarcération des non-Américains mâles d'âge actif étant inférieur à celui des Américains de même profil.

Quelles conséquences ?

Dans les années 90, le débat public s'est focalisé sur le volume approprié de l'immigration régulière, sur le droit des immigrants aux prestations et aux transferts publics, sur la répression des entrées irrégulières et sur la réduction de la durée

des visas des non-immigrants. Le résultat en fut une législation instaurant un critère de revenu pour les personnes accueillant des immigrants, portant à cinq ans la période pendant laquelle ces personnes sont financièrement responsables des immigrants, excluant les futurs immigrants du bénéfice des coupons alimentaires et de certaines prestations d'aide sociale, et prévoyant enfin le doublement en cinq ans des effectifs de la police des frontières ainsi qu'une accélération des procédures d'expulsion. Néanmoins, plusieurs dispositions ont été abandonnées. Notamment la possibilité pour les États de refuser l'enseignement public gratuit aux enfants d'immigrants en situation irrégulière, la fin des préférences pour les frères et sœurs et la plupart des enfants adultes de citoyens américains, ou encore l'obligation de souscrire une assurance pour les soins de longue durée.

Deux grandes questions restent en suspens. Faut-il renoncer au principe du regroupement familial et adopter, le cas échéant, un système de sélection des immigrants par «points» en fonction de critères de «qualité» (à l'instar des dispositifs récemment adoptés par l'Australie et le Canada) ? Doit-on d'autre part renforcer les mesures répressives, en mettant par exemple sur pied un mécanisme de vérification des autorisations de travail ? Parce qu'ils impliquent des choix essentiellement sociaux et non économiques, ces problèmes sont difficiles à résoudre. L'adoption d'un système de points n'aurait sans doute que peu d'influence sur le type d'immigrants sélectionnés, et une application plus stricte des lois sur l'immigration risque de porter atteinte à la vie privée ou aux libertés individuelles. En fait, la stratégie la plus efficace pour rendre moins «payante» l'immigration clandestine aux États-Unis consiste sans doute à mettre en œuvre des politiques qui, à l'instar de la libéralisation des échanges, offrent aux étrangers et à leurs familles de meilleures chances de réussite dans leur propre pays. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

Études économiques de l'OCDE : États-Unis, 1997
Tendances des migrations internationales.
Rapport annuel 1996, 1997
Migration et développement. Un nouveau partenariat pour la coopération, 1994.



Japon

Le vieillissement de la population

Randall S. Jones

Le vieillissement rapide de la population japonaise a un impact important sur l'épargne, l'investissement et la croissance économique¹. Ce phénomène démographique pousse également les dépenses publiques à la hausse et remet en question la viabilité du système de sécurité sociale. Le Japon présente, après l'Italie, l'âge moyen le plus élevé de la population des pays de l'OCDE et devrait passer en tête d'ici à 2025. Parallèlement à l'augmentation du nombre de personnes âgées, le pays enregistre une baisse de la population jeune et voit, depuis 1995, se réduire sa population active. Conséquence : la population globale du Japon atteindrait son maximum en 2007, à 128 millions d'habitants, pour diminuer ensuite jusqu'à 100 millions en 2050.

Deux facteurs sont à l'origine du vieillissement de la population depuis la seconde guerre mondiale. Premièrement, le taux de natalité est passé de 4,5 en 1947 à 2,1 dans les années 60 avant de descendre à 1,5 en 1995. Ce déclin est dû à la forte proportion de célibataires parmi les femmes en âge de procréer, puisque 30 % environ des femmes âgées de 15 à 49 ans ne sont pas mariées tandis que, si l'on en croit les projections officielles, une femme sur sept nées en 1980 ne se mariera jamais². Une telle évolution peut découler de l'accès d'un plus grand nombre de femmes à l'enseignement supérieur et de l'élargissement des possibilités d'emploi qui s'offrent à elles. En second lieu, le taux de mortalité ayant fortement baissé, le Japon est désormais, de tous les grands pays industriels, celui où l'espérance de vie est la

plus élevée. Celle-ci est passée, en moyenne, de 50 ans en 1947 à 76,4 ans en 1995 pour les hommes, et de 54 ans à 82,8 ans pour les femmes.

Ces données démographiques sont lourdes de conséquences sur le plan économique. D'une part, il est vraisemblable que la réduction de la population active s'accompagne d'un ralentissement de la croissance économique. D'autre part, la diminution de la population totale et du nombre d'actifs devrait faire baisser le volume de l'investissement productif et de la construction de logements. Enfin, l'épargne pourrait décroître, mais sans doute moins que l'investissement car rien ne permet de conclure que la population japonaise âgée a tendance à «désépargner» en entamant son capital. Il est certes difficile d'apprécier pleinement les interactions entre ces tendances. Mais il n'est pas exclu que, dans le secteur privé, l'excédent d'épargne sur l'investissement augmente. Sauf à envisager une nette dégradation de la situation des finances publiques, cela rend peu probable une réduction de l'excédent de la balance des opérations courantes.

Pressions sur les finances publiques

Le vieillissement de la population ne peut qu'exercer de fortes pressions sur les dépenses publiques puisqu'il va alourdir à la fois les dépenses de retraites et le coût des soins médicaux pour

les personnes âgées. Le régime public de retraite comporte deux «piliers». Le premier consiste en une prestation à taux uniforme accessible à tous les résidents ; le second ne concerne que les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants³ ; il repose sur un taux de cotisation égal à 17,4 % de la rémunération de base (primes et heures supplémentaires exclues) dont la charge est répartie de façon identique entre employeur et salarié⁴. Quant aux prestations, elles sont un peu

Dépenses de retraite prévues, 1995-2050
% du PIB

	1995	2020	2050
Australie	2,6	2,9	4,5
Canada	5,2	6,9	8,7
États-Unis	4,1	5,2	7,0
Royaume-Uni	4,5	5,1	4,1
Moyenne des quatre pays ci-dessus	4,1	5,0	6,1
Allemagne	11,1	12,3	17,5
Espagne	10,0	11,3	19,1
France	10,6	11,6	14,4
Italie	13,3	15,3	20,3
Suède	11,8	13,9	14,5
Moyenne des cinq pays ci-dessus	11,4	12,9	17,2
Japon ¹	6,4	14,3	14,4

1. Prévisions nationales.
Source : OCDE

plus élevées que dans les pays anglophones mais nettement inférieures à celles dont bénéficient les retraités de la plupart des pays d'Europe continentale. En dépit d'une espérance de vie plus longue qu'ailleurs, les pensions sont versées à un âge relativement précoce. Certes, l'âge d'ouverture du droit à pension au titre du premier pilier doit progressivement être porté de 60 à 65 ans d'ici à 2014, mais la retraite au titre du second pilier demeurera accessible dès l'âge de 60 ans. En outre, le système japonais d'assurance maladie offre des services médicaux pratiquement gratuits aux personnes âgées de plus de 70 ans⁵. Le coût des services dont elles bénéficient a fortement augmenté et représente aujourd'hui un tiers des dépenses totales de santé.

Randall S. Jones travaille à la branche des études nationales, département des affaires économiques, OCDE.
Messagerie : eco.contact@oecd.org

Selon les dispositions en vigueur, la croissance des dépenses de retraites promet d'être plus rapide au Japon que dans tout autre pays de l'OCDE (tableau). A tel point que d'ici à 2020, le total des dépenses de retraites représentera environ 14 % du PIB, soit près de trois fois la moyenne des pays anglophones et plus que dans beaucoup de pays d'Europe continentale. Cette progression s'explique non seulement par l'augmentation du nombre de retraités mais aussi par la hausse considérable des prestations servies en moyenne au fur et à mesure que le régime gagne en maturité⁶. Conserver, dans ces conditions, l'équilibre du régime supposerait que, d'ici à 2025, l'on porte à 34 % de la rémunération de base le taux de cotisation. En outre, toujours à régime inchangé, les dépenses de santé en faveur des personnes âgées pourraient doubler en proportion du PIB pour atteindre 4 %. Si l'on table sur un maintien des autres types de dépenses en proportion du PIB, les dépenses publiques totales passeraient, du fait des retraites et de la santé, d'environ 36 % du PIB actuellement à 44 % en 2025, chiffre au demeurant conforme à la moyenne globale que l'on anticipe à cette date pour les pays de l'OCDE. Mais les dépenses publiques dépasseraient d'un point le seuil de 50 % du revenu national que se sont assigné comme limite les pouvoirs publics⁷.

Ne pas en arriver là suppose donc une réforme du régime public de retraite. La première mesure qui semble devoir s'imposer consisterait à porter à 65 ans l'âge d'ouverture du droit à la retraite par répartition dont bénéficient les salariés et les tra-



Wagner/SABA-REA

vailleurs indépendants, uniformisant ainsi l'âge d'ouverture du droit pour tous les citoyens. Une telle mesure – déjà adoptée dans de nombreux pays de l'OCDE – limiterait à 28 % de la rémunération de base le taux de cotisation à l'horizon 2025. Il conviendrait en outre de dynamiser les revenus d'investissement du système public de retraites. Actuellement, les fonds sont le plus souvent prêtés à taux fixe à l'administration et servent à financer des entreprises publiques non rentables ou à consentir des crédits bonifiés à certains secteurs. Des fonds d'investissement privés seraient susceptibles de gérer les ressources de façon plus efficace, ce qui réduirait encore la hausse nécessaire du taux de cotisation. On peut aussi envisager de diminuer les prestations pour limiter un tel relèvement des cotisations. Enfin, puisqu'elles disposent de revenus relativement élevés souvent assortis d'un patrimoine, les personnes âgées pourraient être invitées à prendre en charge par elles-mêmes une part beaucoup plus large de leurs dépenses de santé.

La mise en œuvre de telles mesures permettrait, à long terme, à la fois d'assurer le bien-être des personnes âgées et de limiter la pression fiscale tout en accélérant la déréglementation de

l'économie. Un cercle vertueux qui déboucherait sur une stimulation des revenus réels et une augmentation de la taille de la population active par la disparition des mesures dissuadant les gens de travailler. A cet égard, il serait bon d'éliminer progressivement la réduction des prestations de pensions appliquée aux personnes âgées poursuivant une activité et de supprimer les dispositions du système de cotisations sociales décourageant les femmes de travailler. Il n'en reste pas moins que les mesures visant à accroître le taux d'activité ne sauraient endiguer à long terme la diminution de la population active si le taux de fécondité devait demeurer au bas niveau actuel. Pour favoriser la reprise du taux de natalité, il serait donc judicieux de diminuer pour les femmes les coûts inhérents à une double activité labo-

rireuse et familiale, en améliorant la protection en matière de congé de maternité et en offrant de meilleures possibilités de garde d'enfants. ■



BIBLIOGRAPHIE OCDE

- Études économiques de l'OCDE : Japon, 1997
- Lars Bovenberg et Anja van der Linden, « Vieillesse et politiques de pensions », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997
- Le vieillissement dans les pays de l'OCDE. Un défi fondamental pour la politique, 1996
- Peter Hicks, « Le vieillissement et l'action des pouvoirs publics », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 203, décembre 1996-janvier 1997
- Protéger les personnes âgées dépendantes : des politiques en mutation, 1996
- Patrick Hennessy et Joshua Wiener, « Financer les soins aux personnes âgées », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 201, août-septembre 1996
- Willi Leibfritz et Deborah Roseveare, « Le vieillissement et les finances publiques », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 197, décembre 1995-janvier 1996
- Paul van den Noord et Richard Herd, « Grandes lignes d'une méthode d'évaluation des engagements au titre des pensions », *Revue économique de l'OCDE*, n° 23, 1994.

1. *Études économiques de l'OCDE : Japon*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

2. Le nombre d'enfants nés de femmes célibataires est négligeable au Japon, ne représentant qu'environ 1,2 % de l'ensemble des naissances.

3. Les pensions ou les versements forfaitaires effectués par les entreprises à l'occasion du départ à la retraite complètent les pensions du régime public et couvrent près de 90 % des travailleurs du secteur privé.

4. Cette cotisation sert à financer le premier et le second pilier du régime de pensions. Toutes les autres personnes (autrement dit les non-salariés), qui ont entre 20 et 60 ans, versent une contribution forfaitaire au premier pilier.

5. Depuis peu, les personnes âgées de 70 ans et plus (à l'exclusion des pauvres) doivent payer 1 020 yens (environ 9 dollars) par mois et 710 yens (6 dollars) par jour en cas d'hospitalisation.

6. La durée moyenne de cotisation s'élève de 1,5 % l'an.

7. L'objectif du gouvernement est de limiter les prélèvements fiscaux, les cotisations de sécurité sociale et le déficit budgétaire (total des dépenses publiques hors recettes autres que fiscales) à 50 % du revenu national.

Repères



ALLEMAGNE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	1,0	2,0
Indicateur avancé	sept. 97	0,8	9,9
Prix à la consommation	sept. 97	-0,3	1,9
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	août 97	-2,85	-4,05
Taux de chômage	août 97	9,8	8,9
Taux d'intérêt	oct. 97	3,58	3,12



AUSTRALIE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	1,2	3,3
Indicateur avancé	sept. 97	0,3	4,5
Prix à la consommation	T3 97	-0,4	-0,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	-1,88	-3,47
Taux de chômage	sept. 97	8,5	8,7
Taux d'intérêt	sept. 97	4,72	6,91



AUTRICHE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	0,0	0,3
Indicateur avancé	déc. 96	0,1	5,5
Prix à la consommation	sept. 97	0,0	0,8
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	août 97	-0,10	0,04
Taux de chômage	août 97	4,5	4,4
Taux d'intérêt	oct. 97	3,73	3,32



BELGIQUE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,3	2,4
Indicateur avancé	juin 97	0,5	5,1
Prix à la consommation	oct. 97	0,0	1,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	3,70	3,64
Taux de chômage	août 97	9,6	9,8
Taux d'intérêt	oct. 97	3,80	3,00



CORÉE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	1,8	6,3
Indicateur avancé
Prix à la consommation	sept. 97	0,5	4,2
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	juil. 97	-0,99	-2,34
Taux de chômage	août 97	2,3	2,0
Taux d'intérêt	août 97	12,70	14,80



DANEMARK

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	1,4	3,1
Indicateur avancé	août 97	-3,9	-0,6
Prix à la consommation	sept. 97	0,3	2,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	0,42	0,91
Taux de chômage	août 97	6,3	7,0
Taux d'intérêt	oct. 97	3,90	3,60



ÉTATS-UNIS

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T3 97	0,9	4,0
Indicateur avancé	sept. 97	0,6	6,7
Prix à la consommation	sept. 97	0,2	2,2
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	-39,03	-35,59
Taux de chômage	sept. 97	4,9	5,2
Taux d'intérêt	oct. 97	5,65	5,41



FINLANDE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	3,5	6,2
Indicateur avancé	avr. 97	0,3	8,4
Prix à la consommation	sept. 97	0,2	1,6
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	août 97	0,57	0,58
Taux de chômage	août 97	12,6	15,6
Taux d'intérêt	oct. 97	3,57	3,10



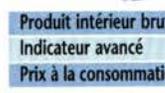
GRÈCE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1995	..	2,0
Indicateur avancé	sept. 97	0,0	3,1
Prix à la consommation	sept. 97	1,7	4,9
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	juil. 97	-0,45	-0,51
Taux de chômage
Taux d'intérêt	oct. 97	11,30	12,30



HONGRIE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut
Indicateur avancé
Prix à la consommation	sept. 97	1,4	18,0
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante
Taux de chômage	sept. 97	10,5	11,0
Taux d'intérêt	sept. 97	19,40	22,50



IRLANDE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1995	..	10,7
Indicateur avancé	sept. 97	0,6	19,4
Prix à la consommation	sept. 97	0,5	..
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-0,62	-0,31
Taux de chômage	août 97	10,7	11,8
Taux d'intérêt	sept. 97	6,17	5,69

Définitions et notes

Produit intérieur brut : séries en volume corrigées des variations saisonnières sauf Portugal et République tchèque
Indicateur avancé : indice composite, fondé sur différents indicateurs de l'activité économique (emploi, ventes, revenus, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance

Indice des prix à la consommation : mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services

Balance courante : milliards de dollars ; non corrigée des variations saisonnières sauf Australie, Royaume-Uni et États-Unis

Taux de chômage : % de la population active civile - taux de chômage standardisés (BIT) ; définition nationale pour Corée, Islande, Mexique, Pologne, République tchèque, Suisse et Turquie ; corrigés des variations saisonnières sauf Turquie
Taux d'intérêt : taux à trois mois sauf Grèce (douze mois) .. non disponible

Source : Principaux indicateurs économiques, Les éditions de l'OCDE, Paris, novembre 1997.



ISLANDE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1996		5,2
Indicateur avancé
Prix à la consommation	oct. 97	0,3	1,9
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	-0,04	-0,06
Taux de chômage	sept. 97	4,1	4,8
Taux d'intérêt	sept. 97	6,90	7,10



ITALIE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	1,6	1,9
Indicateur avancé	sept. 97	1,4	9,6
Prix à la consommation	sept. 97	0,2	1,4
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	juin 97	2,26	4,28
Taux de chômage	juil. 97	12,8	12,0
Taux d'intérêt	oct. 97	6,65	8,02



JAPON

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	-2,9	-0,3
Indicateur avancé	sept. 97	0,7	1,0
Prix à la consommation	sept. 97	0,7	2,4
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	août 97	6,93	4,27
Taux de chômage	sept. 97	3,4	3,3
Taux d'intérêt	sept. 97	0,56	0,54



LUXEMBOURG

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1995		3,8
Indicateur avancé	sept. 97	1,4	17,8
Prix à la consommation	oct. 97	0,3	1,7
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	
Taux de chômage	août 97	3,8	3,3
Taux d'intérêt	



MEXIQUE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	4,5	8,9
Indicateur avancé	sept. 97	1,2	5,9
Prix à la consommation	sept. 97	1,2	18,8
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	-1,40	0,40
Taux de chômage	sept. 97	3,2	5,2
Taux d'intérêt	oct. 97	20,62	27,68



NORVÈGE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	2,4	4,6
Indicateur avancé	sept. 97	0,2	5,9
Prix à la consommation	sept. 97	0,4	2,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	1,96	2,71
Taux de chômage	T2 97	4,4	4,9
Taux d'intérêt	oct. 97	3,97	5,04



NOUVELLE-ZÉLANDE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	1,4	2,8
Indicateur avancé
Prix à la consommation	T3 97	0,5	1,0
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	-1,52	-0,45
Taux de chômage	T2 97	6,7	6,0
Taux d'intérêt	sept. 97	8,06	9,90



PAYS-BAS

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	2,1	2,8
Indicateur avancé	sept. 97	0,1	4,4
Prix à la consommation	sept. 97	0,9	2,6
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	4,26	4,60
Taux de chômage	juil. 97	5,6	6,4
Taux d'intérêt	oct. 97	3,58	2,89



POLOGNE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	
Indicateur avancé	
Prix à la consommation	sept. 97	1,4	13,7
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	août 97	-0,14	0,06
Taux de chômage	sept. 97	10,7	13,6
Taux d'intérêt	sept. 97	22,87	18,63



PORTUGAL

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 96	1,2	4,5
Indicateur avancé	juil. 97	1,2	5,1
Prix à la consommation	sept. 97	-0,1	1,8
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	-0,71	-1,67
Taux de chômage	août 97	6,2	7,3
Taux d'intérêt	sept. 97	5,38	7,21



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97		1,2
Indicateur avancé	
Prix à la consommation	sept. 97	0,6	10,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	-0,85	-0,93
Taux de chômage	sept. 97	4,8	3,2
Taux d'intérêt	oct. 97	15,16	12,69



ROYAUME-UNI

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	1,0	3,6
Indicateur avancé	sept. 97	0,4	1,3
Prix à la consommation	sept. 97	0,5	3,6
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	1,45	1,05
Taux de chômage	août 97	6,8	8,1
Taux d'intérêt	oct. 97	7,25	5,94



SUÈDE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	-0,1	1,3
Indicateur avancé	sept. 97	0,3	12,0
Prix à la consommation	sept. 97	0,9	1,5
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	août 97	0,31	0,43
Taux de chômage	août 97	9,9	10,2
Taux d'intérêt	oct. 97	4,23	4,61



SUISSE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	0,5	0,0
Indicateur avancé	sept. 97	0,3	11,4
Prix à la consommation	oct. 97	0,0	0,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	4,54	4,63
Taux de chômage	sept. 97	5,1	4,8
Taux d'intérêt	oct. 97	1,73	1,55



TURQUIE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	2,6	6,5
Indicateur avancé
Prix à la consommation	oct. 97	8,3	93,2
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	-0,81	-1,10
Taux de chômage	T2 96	6,3	7,2
Taux d'intérêt	

Agriculture et pêcheries

<i>Sécurité alimentaire et agriculture durable</i>	203
Donald J. Johnston	
<i>Assurer la sécurité alimentaire globale</i>	203
David Blandford et Gérard Viatte	
<i>Des indicateurs «verts» pour l'agriculture</i>	203
Kevin Parris	
<i>Mise hors culture et environnement</i>	203
Leo Maier	
<i>Environnement : les agriculteurs se regroupent</i>	203
Ronald Steenblik	
<i>Agriculture : tendances et enjeux d'ici à 2001</i>	205
Pierre Charlebois et Josef Schmidhuber	
<i>Environnement : l'apport de l'agriculture</i>	205
Wilfrid Legg et Luis Portugal	
<i>Sauver la pêche par la privatisation ?</i>	205
William Emerson	
<i>La réforme réglementaire dans l'agro-alimentaire</i>	206
Eirikur Einarsson et Wayne Jones	
<i>Le point sur l'agriculture mexicaine</i>	206
Gérard Bonnis et Wilfrid Legg	
<i>L'autosuffisance alimentaire pour la Chine ?</i>	206
Ferdinand Kuba	
<i>Meilleure efficacité de l'agriculture brésilienne</i>	207
Garry Smith	
<i>Marchés électroniques dans l'agro-alimentaire</i>	208
David Blandford et Linda Fulponi	

Commerce électronique

<i>Quand le commerce devient électronique</i>	208
Donald J. Johnston	
<i>Imaginer l'impact du cybermarché</i>	208
Andrew Wyckoff	
<i>Un nouvel espace économique et politique</i>	208
Georges Ferné	
<i>Protéger les consommateurs sur le cybermarché</i>	208
Elizabeth Lynch	
<i>Renforcer l'infrastructure électronique</i>	208
Jurgen Spaander et Dimitri Ypsilanti	

<i>Quelles chances de réussite pour le fisc du virtuel ?</i>	208
Jeffrey Owens	
<i>Marchés électroniques dans l'agro-alimentaire</i>	208
David Blandford et Linda Fulponi	

Développement

<i>Les PME en Afrique de l'Ouest, moteurs de la croissance</i>	203
Michel Courcelle et Anne de Lattre	
<i>Une nouvelle approche du développement</i>	204
James H. Michel	
<i>Mondialisation et développement</i>	204
Ebba Dohlman et Raundi Halvorson-Quevedo	
<i>Les leçons de 20 ans d'aide au Sahel</i>	205
David Naudet et Jean-Marc Pradelle	
<i>Vers une économie mondialisée</i>	207
Makoto Taniguchi et John West	
<i>L'économie du monde en 2020</i>	207
Olivier Bouin et David O'Connor	

Développement territorial

<i>Dynamiques territoriales de l'emploi</i>	203
Heino von Meyer et Philippe Muheim	
<i>Entreprenariat et développement local</i>	204
Sergio Arzeni et Jean-Pierre Pellegrin	

Échanges

<i>Décortiquer les obstacles aux échanges</i>	203
Michael Daly et Hiroaki Kuwahara	
<i>Développement technologique et échanges : un rôle nouveau pour les pouvoirs publics ?</i>	204
Donald J. Johnston	
<i>Quand le commerce devient électronique</i>	208
Donald J. Johnston	
<i>Imaginer l'impact du cybermarché</i>	208
Andrew Wyckoff	
<i>Un nouvel espace économique et politique</i>	208
Georges Ferné	
<i>Protéger les consommateurs sur le cybermarché</i>	208
Elizabeth Lynch	

<i>Renforcer l'infrastructure électronique</i>	208
Jurgen Spaanderman et Dimitri Ypsilanti	
<i>Marchés électroniques dans l'agro-alimentaire</i>	208
David Blandford et Linda Fulponi	

Économie

<i>Canada – Le système de pension : options pour une réforme</i>	203
Hannes Suppanz	
<i>États-Unis – Le gouvernement d'entreprise : la régulation par le marché</i>	203
Peter Jarrett	
<i>Japon – Le gouvernement d'entreprise en pleine mutation</i>	204
Randall S. Jones et Kotaro Tsuru	
<i>Les perspectives économiques de l'OCDE, n° 60 : les points essentiels</i>	204
<i>Les grandes réformes de la Nouvelle-Zélande</i>	205
Paul E. Atkinson	
<i>France – Le marché du travail</i>	205
Patrice Vergriete	
<i>Norvège – Enseignement et formation</i>	205
Paul van den Noord	
<i>Les effets économiques du changement réglementaire</i>	206
Nicholas Vanston	
<i>Résultats économiques : comment expliquer la divergence ?</i>	206
Kazuyuki Motohashi et Risaburo Nezu	
<i>Irlande – Le marché du travail</i>	206
Randall S. Jones	
<i>Communiqué ministériel, 26-27 mai 1997</i>	206
<i>Flexibilité économique et cohésion sociale</i>	207
Riel Miller	
<i>Les indicateurs de confiance</i>	207
Teresa Santero et Niels Westerlund	
<i>Hongrie – La réforme structurelle</i>	207
Andrew Burns et Giancarlo Perasso	
<i>Les perspectives économiques de l'OCDE, n° 61 : les points essentiels</i>	207
<i>Un nouvel espace économique et politique</i>	208
Georges Ferné	

<i>Finlande – Réforme du système de pensions</i>	208
Paul van den Noord	

Économies en transition

<i>Investir en Ukraine</i>	204
Barbara Peitsch	
<i>Hongrie – La réforme structurelle</i>	207
Andrew Burns et Giancarlo Perasso	

Emploi

<i>Dynamiques territoriales de l'emploi</i>	203
Heino von Meyer et Philippe Muheim	
<i>France – Le marché du travail</i>	205
Patrice Vergriete	
<i>Norvège – Enseignement et formation</i>	205
Paul van den Noord	
<i>Irlande – Le marché du travail</i>	206
Randall S. Jones	
<i>Les perspectives de l'emploi</i>	208
<i>Les emplois à bas salaire : tremplin ou piège ?</i>	

Enseignement

<i>Science et société : éviter la coupure</i>	205
Jean-Éric Aubert	
<i>Norvège – Enseignement et formation</i>	205
Paul van den Noord	
<i>Théories et pratiques éducatives</i>	208
Donald Hirsch	
<i>Éducation et exclusion sociale</i>	208
David Istance	
<i>Les parents, partenaires de l'éducation</i>	208
Caroline St John-Brooks	

Entreprises

<i>Les PME en Afrique de l'Ouest, moteurs de la croissance</i>	203
Michel Courcelle et Anne de Lattre	
<i>États-Unis – Le gouvernement d'entreprise : la régulation par le marché</i>	203
Peter Jarrett	

<i>Entreprenariat et développement local</i>	204
Sergio Arzeni et Jean-Pierre Pellegrin	
<i>Japon – Le gouvernement d'entreprise en pleine mutation</i>	204
Randall S. Jones et Kotaro Tsuru	
<i>Un nouvel espace économique et politique</i>	208
Georges Ferné	
<i>Protéger les consommateurs sur le cybermarché</i>	208
Elizabeth Lynch	

Environnement

<i>Des indicateurs «verts» pour l'agriculture</i>	203
Kevin Parris	
<i>Mise hors culture et environnement</i>	203
Leo Maier	
<i>Environnement : les agriculteurs se regroupent</i>	203
Ronald Steenblik	
<i>Environnement : les instruments économiques sont-ils efficaces ?</i>	204
Jean-Philippe Barde et Stephen Smith	
<i>Environnement : l'apport de l'agriculture</i>	205
Wilfrid Legg et Luis Portugal	
<i>Réglementation environnementale : la troisième génération</i>	206
Bill L. Long	

Finances et fiscalité

<i>Les nouveaux membres et les instruments de libéralisation de l'OCDE</i>	205
Robert Ley et Pierre Poret	
<i>Services financiers : un nouvel environnement</i>	206
Stephen L. Harris et Charles A. Pigott	
<i>Quelles chances de réussite pour le fisc du virtuel ?</i>	208
Jeffrey Owens	

Gestion publique

<i>L'éthique et le service public</i>	204
Sally Washington	
<i>Les mécanismes de la réforme réglementaire</i>	206
Rex Deighton-Smith	

Industrie

<i>Développement technologique et échanges : un rôle nouveau pour les pouvoirs publics ?</i>	204
Donald J. Johnston	
<i>Technologie et résultats industriels</i>	204
George Papaconstantinou	
<i>Aides publiques à l'industrie</i>	204
Marian Murphy et Udo Pretschker	
<i>Diffuser la technologie dans l'industrie</i>	207
Mario Cervantes	

Investissement

<i>Investir en Ukraine</i>	204
Barbara Peitsch	

Mondialisation

<i>De nouveaux marchés pour l'audiovisuel numérique</i>	204
Jeremy Beale	
<i>Mondialisation et développement</i>	204
Ebba Dohlman et Raundi Halvorson-Quevedo	
<i>Une nouvelle ère mondiale</i>	207
Donald J. Johnston	
<i>Vers une économie mondialisée</i>	207
Makoto Taniguchi et John West	
<i>L'économie du monde en 2020</i>	207
Olivier Bouin et David O'Connor	

Politique de la consommation

<i>Protéger les consommateurs sur le cybermarché</i>	208
Elizabeth Lynch	

Réglementation

<i>Réformer la réglementation</i>	206
Donald J. Johnston	
<i>La réforme réglementaire : le temps presse</i>	206
Scott H. Jacobs	

<i>Les effets économiques du changement réglementaire</i>	206
Nicholas Vanston	
<i>Réglementation environnementale : la troisième génération</i>	206
Bill L. Long	
<i>La réforme réglementaire dans l'agro-alimentaire</i>	206
Eirikur Einarsson et Wayne Jones	
<i>Services financiers : un nouvel environnement</i>	206
Stephen L. Harris et Charles A. Pigott	
<i>Les mécanismes de la réforme réglementaire</i>	206
Rex Deighton-Smith	

Science et technologie

<i>Développement technologique et échanges : un rôle nouveau pour les pouvoirs publics ?</i>	204
Donald J. Johnston	
<i>Technologie et résultats industriels</i>	204
George Papaconstantinou	
<i>Science et société : éviter la coupure</i>	205
Jean-Éric Aubert	
<i>L'essor de l'informatique en réseau</i>	206
Andrew Wyckoff	
<i>Consensus sur la cryptographie</i>	207
Hiroko Kamata et Teresa Peters	
<i>Cartographier l'innovation</i>	207
Candice Stevens	
<i>Diffuser la technologie dans l'industrie</i>	207
Mario Cervantes	
<i>Renforcer l'infrastructure électronique</i>	208
Jurgen Spaander et Dimitri Ypsilanti	

Social

<i>Le vieillissement et l'action des pouvoirs publics</i>	203
Peter Hicks	
<i>Canada – Le système de pension : options pour une réforme</i>	203
Hannes Suppanz	
<i>Un nouvel «état d'esprit» pour la politique sociale</i>	205
Donald J. Johnston	
<i>Politique sociale : concilier garanties et viabilité</i>	205
Mark Pearson et Peter Scherer	

<i>Vieillesse et politiques de pensions</i>	205
Lans Bovenberg et Anja van der Linden	
<i>Flexibilité économique et cohésion sociale</i>	207
Riel Miller	
<i>Éducation et exclusion sociale</i>	208
David Istance	
<i>Finlande – Réforme du système de pensions</i>	208
Paul van den Noord	

Télécommunications

<i>De nouveaux marchés pour l'audiovisuel numérique</i>	204
Jeremy Beale	
<i>Télécommunications : perspectives encourageantes</i>	205
Sam Paltridge et Dimitri Ypsilanti	
<i>L'essor de l'informatique en réseau</i>	206
Andrew Wyckoff	
<i>Consensus sur la cryptographie</i>	207
Hiroko Kamata et Teresa Peters	
<i>Quand le commerce devient électronique</i>	208
Donald J. Johnston	
<i>Imaginer l'impact du cybermarché</i>	208
Andrew Wyckoff	
<i>Un nouvel espace économique et politique</i>	208
Georges Ferné	
<i>Protéger les consommateurs sur le cybermarché</i>	208
Elizabeth Lynch	
<i>Renforcer l'infrastructure électronique</i>	208
Jurgen Spaander et Dimitri Ypsilanti	
<i>Quelles chances de réussite pour le fisc du virtuel ?</i>	208
Jeffrey Owens	
<i>Marchés électroniques dans l'agro-alimentaire</i>	208
David Blandford et Linda Fulponi	

Les articles parus dans *l'Observateur de l'OCDE* sont également disponibles, deux mois après leur publication, sur Internet :



<http://www.oecd.org/publications/observer/index.htm>

Publications

septembre-octobre 1997

Bon de commande en fin de numéro

Affaires financières, fiscales et des entreprises

Transfer Pricing Guidelines for Multinational Enterprises and Tax Administrations

octobre 1997

En anglais uniquement

(23 97 63 1 P) ISBN 92-64-15670-4, 216 p.
FF345 \$ÉU65 DM99 £40 ¥7 130

Rentabilité des banques 1997

Comptes des banques

octobre 1997

Les statistiques sur la Corée, la Hongrie, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la République tchèque sont incluses pour la première fois.

(21 97 07 3 P) ISBN 92-64-05534-7, 352 p., bilingue
FF395 \$ÉU78 DM116 £51 ¥8 300

Statistiques des recettes publiques 1965/1996

Édition 1997

octobre 1997

Les données sur les recettes des administrations publiques, et sur le produit de la fiscalité en particulier, constituent la base de la plupart des travaux de description des structures économiques et d'analyse économique, et sont de plus en plus utilisées pour les comparaisons internationales. Cette publication annuelle présente un cadre conceptuel dont le but est de définir les recettes publiques devant être assimilées à des impôts et de classifier les différentes catégories d'impôts. Elle constitue également un ensemble unique de statistique fiscale détaillées et comparables au niveau international, utilisant une présentation identique pour tous les pays de l'OCDE depuis 1965.

Version sur disquette :

(23 97 03 3 D) ISBN 92-64-05102-3, bilingue
FF760 \$ÉU145 DM225 £97 ¥16 000

Agriculture, alimentation, pêcheries

L'accord d'Uruguay sur l'agriculture

et les produits agricoles transformés

octobre 1997

Les échanges de produits agricoles transformés ont considérablement augmenté ces dernières années avec la diversification de la demande et l'émergence de nouveaux marchés. Pourtant l'analyse des incidences potentielles de l'accord d'Uruguay a jusqu'à présent principalement porté sur les échanges de produits de base. Mais les produits agricoles transformés ont-ils reçu un traitement similaire à celui de produits moins transformés lors des négociations d'Uruguay ? Ces questions et bien d'autres trouvent ici de précieux éléments de réponse.

(51 97 12 2 P) ISBN 92-64-25580-X, 83 p.
FF125 \$ÉU25 DM37 £16 ¥2 650

Économies en transition

Politiques des échanges agricoles dans les pays en transition 1997

Suivi et évaluation

septembre 1997

Ce cinquième rapport annuel sur les politiques agricoles dans les pays en transition rend compte des évolutions intervenues en 1996 dans neuf pays d'Europe centrale et orientale (PECO), quatre nouveaux États indépendants (NEI) de l'ex-Union soviétique et en Chine. Trois questions spécifiques sont également examinées : les politiques de développement rural, les performances économiques de l'agriculture des économies en transition, et les politiques et relations commerciales dans le secteur agricole. Les performances macro-économiques des PECO et NEI ont été dans l'ensemble assez mitigées en 1996, et les événements survenus dans certains pays révèlent une certaine fragilité des progrès accomplis durant la transition. Les statistiques disponibles montrent que la reprise de la production agricole amorcée en 1995 ne s'est pas confirmée en 1996. La production agricole brute ainsi que la production céréalière ont fortement baissé dans quelques PECO. Les NEI ont connu un léger recul général dans la production céréalière et le déclin de la production animale s'est poursuivi. L'engagement de nombreux pays d'Europe centrale et orientale en faveur de politiques agricoles orientées par le

Les 10 meilleures ventes

1. Perspectives de l'emploi

(81 97 05 1) ISBN 92-64-15579-1, 202 p.

FF250 \$ÉU49 DM73 £32 ¥5 250

voir l'Observateur de l'OCDE, n° 208, octobre-novembre 1997

2. Séminaires du Centre de développement Investir en Asie

(41 97 01 1) ISBN 92-64-15408-6, 248 p.

FF230 \$ÉU45 DM67 £30 ¥4 850

3. Comptes nationaux Tableaux détaillés Vol. 2 1983/1995

(30 97 03 3), ISBN 92-64-05532-0, 666 p.

FF670 \$ÉU132 DM196 £87 ¥14 100

4. Statistiques de l'énergie des pays de l'OCDE 1994/1995

(61 97 17 3), ISBN 92-64-05524-X, 350 p.

FF420 \$ÉU83 DM123 £54 ¥8 850

Également disponible sur disquette

5. Statistiques des recettes publiques 1965/1996 Édition 1997

(23 97 03 3) ISBN 92-64-05521-5, 300 p.

FF320 \$ÉU63 DM94 £41 ¥6 750

6. Examens des performances environnementales Corée

(97 97 12 1) ISBN 92-64-25558-3, 175 p.

FF180 \$ÉU35 DM55 £23 ¥4 140

7. Les parents partenaires de l'école

(96 97 02 1) ISBN 92-64-25492-7, 232 p.

FF150 \$ÉU30 DM44 £19 ¥3 150

voir l'Observateur de l'OCDE, n° 208, octobre-novembre 1997

8. Statistiques et bilans énergétiques des pays non membres de l'OCDE 1995/1996 Édition 1997

(61 97 20 3) ISBN 92-64-05530-4, 608 p.

FF630 \$ÉU124 DM185 £81 ¥13 250

9. Cohésion sociale et mondialisation de l'économie

(03 97 03 1) ISBN 92-64-25484-6, 85 p.

FF95 \$ÉU19 DM28 £12 ¥2 000

voir l'Observateur de l'OCDE, n° 207, août-septembre 1997

10. Coopération pour le développement rapport 1996 Efforts et politiques des membres du comité d'aide au développement Édition 1997

(43 97 01 1) ISBN 92-64-25400-5, 320 p.

FF180 \$ÉU35 DM53 £23 ¥3 800

marché reste assez ambigu. La restructuration du secteur agricole progresse, mais plus dans les PECO – où la privatisation et la décollectivisation sont aujourd'hui pratiquement achevées – que dans les NEI. Les résultats de la privatisation partielle accomplie dans les NEI – en particulier en Russie – ont été limités et le développement d'un secteur agricole davantage orienté vers le marché reste inachevé. La Chine a remarquablement réussi à stabiliser son économie et maintient un rythme rapide de croissance économique (près de 10 %). Le secteur agricole a également connu une croissance importante, avec une forte progression de la production animale et un niveau record de la production céréalière. Cependant, dans le domaine des politiques de prix et de commercialisation, il reste un certain nombre de discordances entre la gestion administrative et un régime laissant davantage jouer les forces du marché, ce qui conduit à des signaux de marché erronés et à des distorsions dans l'allocation des ressources.

Pays examinés : Albanie, Bélarus, Bulgarie, Chine, Croatie, Estonie, Fédération de Russie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, République slovaque, Roumanie, Slovaquie, Ukraine.

(14 97 08 2 P) ISBN 92-64-25587-7, 240 p.
FF190 \$ÉU37 DM56 £25 ¥4 000

Concurrence et consommation

Politique à l'égard des consommateurs dans les pays de l'OCDE 1995

Édition 1997

septembre 1997

Quelles ont été les principales évolutions de la politique à l'égard des consommateurs dans les pays de l'OCDE en 1995 ? Les consommateurs sont une force vitale de l'économie et constituent désormais un groupe de plus en plus actif et organisé. Cette publication examine les évolutions institutionnelles et les nouvelles réglementations destinées à protéger leur sécurité et leurs intérêts économiques, ainsi que les mesures d'information et d'éducation visant à les inciter à jouer un rôle actif sur les marchés.

(24 97 03 2 P) ISBN 92-64-25604-0, 170 p.
FF175 \$ÉU34 DM50 £23 ¥3 700

Développement et aide

La prévention des crises alimentaires au Sahel Dix ans d'expérience d'une action menée en réseau septembre 1997

Dans le sillage de la grande sécheresse sahélienne de 1984, les partenaires du Club du Sahel se sont dotés, avec le Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel, d'un espace de discussion informel destiné à améliorer leur capacité d'intervention en cas de crise. La prévention des crises alimentaires au Sahel retrace la contribution du Réseau à l'amélioration des mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires. L'expérience est généralement jugée positive, mais il reste encore beaucoup à faire pour assurer une sécurité alimentaire optimale et mieux coordonner les interventions.

La succession de bonnes récoltes depuis 1985 ne constitue pas en effet une réponse durable au problème alimentaire et ne renforce pas la capacité d'intervention en cas de crise. La mise en place d'une prévention plus performante reste donc une priorité. Elle implique en particulier une rationalisation des différents dispositifs d'information, dans un souci d'appropriation par les acteurs nationaux. Ces systèmes doivent être revus pour mieux s'adapter aux contextes nationaux, avec des ambitions plus modestes et des objectifs plus opérationnels.

Alors que l'évolution actuelle de l'aide publique au développement laisse entrevoir une diminution des budgets, cet ouvrage plaide pour une rationalisation des aides et une prise en charge accrue des opérations par les acteurs nationaux et locaux. Une prévention plus performante devrait en effet s'appuyer davantage sur une approche régionale. En matière de sécurité alimentaire, comme ailleurs, il est temps d'adapter les instruments aux problèmes à résoudre, et non l'inverse, comme c'est encore trop souvent le cas.

(44 97 01 2 P) ISBN 92-64-25406-4, 212 p.
FF90 \$ÉU18 DM26 £12 ¥1 900

Études du Centre de développement

L'Union européenne et le Maghreb

octobre 1997

L'Union européenne s'intéresse de longue date au développement économi-

que du Maghreb et a longtemps encouragé d'étroites relations économiques grâce à des régimes commerciaux préférentiels. Si l'on s'interroge encore sur le succès de cette politique, la conférence sur les liens euro-méditerranéens tenue à Barcelone en 1995 inaugure une ère radicalement nouvelle. Dorénavant, l'Union européenne propose d'instaurer une zone de libre-échange méditerranéenne afin de préparer les pays du Maghreb à affronter le choc de la mondialisation. Selon cet ouvrage, la politique définie à Barcelone pourrait s'avérer insuffisante si des initiatives complémentaires ne sont pas adoptées pour attirer l'investissement direct étranger vers les pays du Maghreb. Une assistance technique et financière est nécessaire pour permettre à ces pays de réformer leur économie. S'ils sont susceptibles de trouver difficile l'adaptation à l'après système préférentiel, l'ajustement macro-économique et la libéralisation offrent des avantages à long terme indéniabiles.

(41 97 13 2 P) ISBN 92-64-25617-2, 118 p.
FF95 \$ÉU19 DM28 £12 ¥2 000

Études du Centre de développement

La Chine est-elle un « grand pays » ?

Son influence sur les marchés mondiaux

septembre 1997

Si la Chine est un « grand pays » par sa taille et sa population, elle ne l'est pas dans le domaine des échanges : son poids sur les marchés mondiaux des céréales, des produits alimentaires, de l'énergie, des biens manufacturés et des capitaux est faible et le restera au cours des prochaines décennies. Cette étude prend la mesure de l'importance actuelle et future de la Chine dans le commerce international et montre que son rôle sera peu déstabilisant, contrairement à l'idée communément admise. Ceux qui prévoient que l'économie mondiale sera profondément perturbée par la croissance chinoise adoptent en fait un point de vue partiel que démentent les éléments présentés ici. La Chine est dotée de ressources naturelles d'une prodigieuse richesse et son offre potentielle pourrait rattraper la croissance de la demande résultant de revenus plus élevés. Loin de proposer une riposte des politiques à la supposée menace d'une influence accrue de la Chine sur les marchés, cette publication soutient que la confrontation ne sera pas à l'ordre du jour pour ses partenaires commerciaux. Bien plus qu'une menace, la croissance et l'ouverture de la

Chine vers l'extérieur constituent en effet une opportunité.

(41 97 12 2 P) ISBN 92-64-25609-1, 74 p.
FF60 \$ÉU12 DM18 £8 ¥1 250

Croissance à long terme

Croissance à long terme au Brésil 1930/1994

octobre 1997

Du début du siècle à 1980, le Brésil a connu une croissance presque ininterrompue, atteignant souvent des niveaux exceptionnels, avant d'entrer dans une période de stagnation de 14 ans. Ce livre examine les faces cachées de cette histoire extraordinaire. La croissance a eu lieu malgré l'accroissement de la population, une répartition inéquitable des revenus, des politiques économiques constamment déficientes et un progrès social à la traîne des six plus grandes économies d'Amérique latine. Cette croissance s'est déroulée à huis clos dans une économie où les politiques ont découragé les échanges avec l'extérieur jusque dans les années 60, puis ont continué un temps encore à restreindre les importations. Il en a résulté une recherche de rente accrue, dont les bénéficiaires, à leur tour, encourageaient protectionnisme et isolationnisme. Ces politiques ont fonctionné tant que le marché intérieur pouvait se suffire à lui-même. Mais elles se sont révélées trop rigides quand la réforme est devenue inévitable, entraînant ainsi l'effondrement économique des années 80. Ce livre fait des recommandations qui correspondent largement aux orientations politiques prises depuis 1993, dont les résultats sont apparemment positifs.

(41 97 14 2 P) ISBN 92-64-25619-9, 152 p.
FF125 \$ÉU25 DM37 £16 ¥2 650

Gazette – Système de notification des pays créanciers premier trimestre 1997

Rapport trimestriel sur les engagements individuels d'aide

octobre 1997

Ce rapport trimestriel donne une présentation détaillée des engagements individuels les plus récents, c'est-à-dire des versements anticipés, d'aide publique au développement (APD) et d'aide publique. Les données sont ventilées par pays bénéficiaire, y compris les pays d'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants de l'ex-Union soviétique. Cette édition comprend tous les engagements notifiés par les pays membres du comité

d'aide au développement de l'OCDE et enregistrés dans la base de données du système de notification des pays créanciers (SNPC) entre le 1er décembre 1996 et le 28 février 1997. La présentation de ces informations vise les agences et institutions de coopération au développement en matière de programmation et analyse par pays et par secteur. Disponible sur disquette uniquement : (43 97 51 3 D) ISBN 92-64-05249-6, 160 p., bilingue FF65 \$ÉU12 DM18 £8 ¥1 400

Gazette – Système de notification des pays créanciers troisième trimestre 1997

Rapport trimestriel sur les engagements individuels d'aide

septembre 1997
(43 97 53 3 P) ISBN 92-64-05251-8, 140 p., bilingue FF65 \$ÉU12 DM18 £8 ¥1 400

Développement territorial

OECD Proceedings

Entrepreneurship and SMEs in Transition Economies The Visegrad Conference

septembre 1997
En anglais uniquement
(14 97 07 1 P) ISBN 92-64-15611-9, 200 p.
FF140 \$ÉU28 DM40 £18 ¥2 950

Économie

Indicateurs des barrières tarifaires et non tarifaires 1997

Mise à jour
octobre 1997
Cette publication présente une série sans équivalent d'indicateurs des barrières tarifaires et non tarifaires dans les pays de l'OCDE. Ces indicateurs devraient faciliter l'analyse des évolutions et des tendances du système commercial international. Les données mettent en évidence les effets de l'accord du cycle d'Uruguay.
(11 97 03 3 P) ISBN 92-64-25665-2, 76 p.
FF130 \$ÉU25 DM38 £17 ¥2 750

Également disponible sur CD-ROM :
(11 97 03 3 C) ISBN 92-64-05101-5
FF500 \$ÉU95 DM145 £60 ¥10 600

Études économiques de l'OCDE

Canada 1996/1997

Édition 1997
octobre 1997

Voir pages 29–30 de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE.
(10 97 01 2 P) ISBN 92-64-25427-7, 168 p.
FF125 \$ÉU25 DM40 £15 ¥2 900

Abonnement 1998 :
ISSN 0304-3363
FF1 800 \$ÉU385 DM550 £210 ¥38 500

Statistiques rétrospectives 1960/1995

Édition 1997
octobre 1997
L'édition 1997 couvre pour la première fois la Corée, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque.
(30 97 04 3 P) ISBN 92-64-05531-2, 180 p., bilingue
FF195 \$ÉU38 DM57 £25 ¥4 100

Principaux indicateurs économiques

septembre 1997
(31 97 09 3 P) ISBN 92-64-05224-0, bilingue
FF150 \$ÉU29 DM45 £19 ¥3 400

Principaux indicateurs économiques

octobre 1997
(31 97 10 3 P) ISBN 92-64-05225-9, bilingue
FF150 \$ÉU29 DM45 £19 ¥3 400

Statistiques mensuelles du commerce extérieur septembre 1997

Série A
septembre 1997
(32 97 09 3 P) ISBN 92-64-05208-9, 130 p., bilingue
FF110 \$ÉU20 DM30 £12 ¥2 400

Commerce extérieur par produits – Série C Volume 1 1995

Belgique-Luxembourg, Canada, États-Unis, France, Irlande, Suisse
septembre 1997

Ce volume comprend les principaux groupements de pays de l'OCDE (OCDE-TOTAL, ALENA, OCDE-Asie et Pacifique, OCDE-Europe et UE-15) en tant que groupes déclarants. Pour chacun des pays, la Série C montre les tableaux se référant aux sections et divisions de la CTIC (une et deux positions). Chaque tableau contient les importations et les exportations des six années les plus récentes pour une centaine de pays partenaires ou groupes de pays partenaires (OPEP, etc.).
(34 96 01 3 P) ISBN 92-64-05240-2, 456 p., bilingue
FF600 \$ÉU110 DM175 £75 ¥13 800

Statistiques économiques

Principaux indicateurs économiques – Sources et méthodes

Mexique

septembre 1997
(31 97 13 2 P) ISBN 92-64-25453-6
FF95 \$ÉU19 DM28 £12 ¥2 000

Collection historique de l'OCDE

De la guerre à la prospérité 50 ans d'innovation

septembre 1997
(03 97 04 2 P) ISBN 92-64-25503-6, 120 p.
FF75 \$ÉU15 DM22 £10 ¥1 580

Éducation Enseignement

L'enseignement post-obligatoire pour les personnes handicapées

octobre 1997
Enseignement et formation post-obligatoires sont devenus essentiels pour trouver un emploi sur un marché du travail très concurrentiel. Alors que cette remarque vaut pour les handicapés comme pour les non-handicapés, les premiers demeurent sous-représentés dans l'enseignement post-obligatoire et sur le marché du travail. Cette prise de conscience incite de nombreux pays de l'OCDE à accroître les services offerts aux étudiants atteints d'un handicap afin de les traiter équitablement. Certes, il existe des exemples de bonnes pratiques, mais de gros progrès restent à faire dans de nombreux domaines. Tout d'abord, les critères de définition des handicaps varient considérablement d'un pays à l'autre. Il est indispensable d'arriver à des définitions communes pour faciliter le traitement des données et pouvoir rendre compte des évolutions internationales. D'une façon générale, la plupart des pays devraient développer les opportunités offertes aux étudiants handicapés, l'évaluation de l'enseignement qui leur est prodigué, les services de soutien et la formation des enseignants. Ce livre présente l'évolution récente des politiques et des pratiques dans douze pays en s'appuyant sur les rapports fournis par chacun d'eux : Australie, Canada (Colombie britannique et Québec), Espagne, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède. Des recommandations sont faites et des programmes d'action sont proposés en réponse à la question « comment aller de l'avant ? ».

(96 97 06 2 P) ISBN 92-64-25601-6, 102 p.
FF95 \$ÉU19 DM28 £12 ¥2 000

Gestion de l'enseignement supérieur Volume 9 n° 2

septembre 1997
(89 97 02 2 P) ISBN 92-64-25392-0, 186 p.
FF130 \$ÉU25 DM40 £16 ¥2 900

Emploi et affaires sociales

Statistiques trimestrielles de la population active troisième trimestre 1997

octobre 1997
(35 97 03 3 P) ISBN 92-64-05230-5, bilingue
FF90 \$ÉU18 DM29 £11 ¥1 900

Stratégie de l'OCDE pour l'emploi

La mise en œuvre de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi

L'expérience des pays membres septembre 1997

Voir pages 5–10 de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE.
(11 97 02 2 P) ISBN 92-64-25596-6, 176 p.
FF150 \$ÉU30 DM44 £19 ¥3 150

Études de politique sociale

Familles, marchés et collectivités

Équité et efficience de la politique sociale n° 21

septembre 1997
Les problèmes liés aux finances publiques et à l'évolution des modalités de travail et des structures familiales exercent une pression croissante sur la politique sociale des pays de l'OCDE. Depuis plusieurs décennies, les systèmes de protection sociale assurent une garantie de revenu et l'accès à des services aux personnes et aux familles dans le besoin. Mais ces dispositifs qui fonctionnaient bien lors de leur mise en place, qui remonte parfois jusqu'à cinquante ans, protègent peut-être aujourd'hui des personnes qui n'ont pas besoin de l'être contre des risques qui ne sont pas les bons. Comment s'attaquer à l'exclusion du monde du travail et de la société ? Comment aider au mieux les travailleurs peu qualifiés à trouver un emploi qui leur permette de gagner suffisamment pour subvenir aux besoins de leur famille ? Comment diversifier les sources de revenu des retraités et assurer aux personnes nécessitant des soins de longue durée l'accès à tous les services nécessaires ? Cette publication passe en revue les nouvelles stratégies conçues pour mettre les individus à l'abri de la pauvreté tout au

long de leur vie. Ces stratégies devront à la fois être équitables et favoriser l'efficacité économique.

(81 97 04 2 P) ISBN 92-64-25557-5, 256 p.
FF180 \$EU35 DM53 £23 ¥3 800

Service public de l'emploi Belgique

septembre 1997

Confrontée à un chômage massif et persistant depuis de nombreuses années, la Belgique a acquis une longue expérience de conception et de mise en œuvre de nombreux dispositifs novateurs et complexes dans le domaine de la politique de l'emploi. Ses efforts n'ont cependant pas permis de réduire le chômage de façon significative. Comment mobiliser au mieux le service public de l'emploi (SPE) pour aider les chômeurs à trouver rapidement un travail ? La tâche est d'autant plus difficile en Belgique que les trois fonctions essentielles du SPE – indemnisation du chômage, conseil professionnel et placement, et insertion dans les programmes actifs du marché du travail – sont dispersées entre l'État fédéral et les trois régions. Cette publication présente différentes options pour améliorer et compléter les mécanismes existants et coordonner l'action de tous les organismes concernés.

(81 97 01 2 P) ISBN 92-64-25496-X, 90 p.
FF95 \$EU20 DM28 £12 ¥2 000

Statistiques de la population active 1976/1996

Édition 1997

septembre 1997

Cette publication donne les statistiques de l'évolution à court terme des composantes essentielles de la population active et de l'emploi par secteur d'activité. Les données disponibles les plus récentes sont fournies pour les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Corée, République tchèque, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

(30 97 05 3 P) ISBN 92-64-05536-3, 530 p., bilingue
FF495 \$EU97 DM145 £64 ¥10 400

Économies en transition

Politiques du marché du travail en Slovaquie

octobre 1997

La Slovaquie – la plus riche des républiques de l'ex-Yougoslavie – a maintenu sa position économique relative et jouit désormais d'un niveau de vie supérieur aux autres pays en transition d'Europe centrale et orientale et les salaires réels

y sont relativement élevés. Des difficultés structurelles héritées du passé continuent à entraver son économie. Le taux de chômage est proche de la moyenne des pays de l'OCDE. Cette publication propose une analyse critique du rôle joué par les politiques du marché du travail dans la transition de la Slovaquie. Elle suggère qu'il est désormais opportun d'infléchir les politiques pour accélérer le rythme de la restructuration industrielle. Les politiques du marché du travail et les politiques sociales ne doivent pas retarder le changement, mais bien au contraire le faciliter et le promouvoir.

(14 97 09 2 P) ISBN 92-64-25606-7, 80 p.
FF95 \$EU19 DM28 £12 ¥2 000

Énergie

Agence internationale de l'énergie (AIE)

Électricité, charbon, gaz et pétrole deuxième trimestre 1997

Statistiques trimestrielles

octobre 1997

(60 97 03 3 P) ISBN 92-64-05238-0, bilingue
FF350 \$EU70 DM100 £43 ¥7 700

Energy Prices and Taxes Second Quarter 1997

octobre 1997

En anglais uniquement
(62 97 04 1 P) ISBN 92-64-15372-1
FF350 \$EU70 DM100 £42 ¥7 700

Energy Policies of IEA Countries

Turkey

octobre 1997

En anglais uniquement
(61 97 24 1 P) ISBN 92-64-15605-4, 140 p.
FF210 \$EU40 DM62 £27 ¥4 400

Agence de l'énergie nucléaire (AEN)

Modelling in Aquatic Chemistry

septembre 1997

En anglais uniquement
(66 97 07 1 P) ISBN 92-64-15569-4, 800 p.
FF950 \$EU185 DM278 £122 ¥20 000

AEN Bulletin Volume 15 1997

n° 1

septembre 1997
(68 97 01 2 P) ISBN 92-64-25396-3, 48 p.
FF90 \$EU18 DM26 £11 ¥2 100

OECD Proceedings

In-core Instrumentation and Reactor Core Assessment

octobre 1997

En anglais uniquement

(66 97 09 1 P) ISBN 92-64-15616-X, 426 p.
FF295 \$EU58 DM86 £38 ¥6 200

Environnement

Agriculture, pesticides et environnement Quelles politiques ?

octobre 1997

De quelles options la politique agricole et les mesures visant les pesticides disposent-elles pour influencer sur les quantités de pesticide utilisées, leur mode d'application et, par conséquent, leur impact sur l'environnement ? Cette publication avance des réponses possibles en s'appuyant sur la synthèse du travail conceptuel et d'études empiriques réalisées par des experts. Y figurent des expériences tirées d'études de cas menées sur l'Australie, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et la Suède. Ce livre fait une série de propositions à la lumière des meilleures pratiques suivies, des politiques et des évolutions probables, pour permettre aux pouvoirs publics d'agir plus efficacement. Il est nécessaire de développer et d'améliorer la réglementation en matière de pesticides. D'autres options consistent notamment à : réduire les incitations financières entraînant un accroissement de l'utilisation de pesticides ; améliorer la collecte d'informations ; mettre à profit les progrès réalisés dans le domaine des équipements agricoles, des technologies de l'information et du génie biologique ; renforcer la réglementation et les procédures d'homologation par l'adoption de mécanismes plus différenciés ; et appliquer, lorsque cela est possible, des méthodes obéissant aux lois du marché (éco-étiquetage ou agrément de consultants spécialisés).

(97 97 20 2 P) ISBN 92-64-25673-3, 84 p.
FF80 \$EU16 DM23 £10 ¥1 700

Examens des performances
environnementales

Finlande

septembre 1997

Ce rapport s'inscrit dans le programme d'examen par l'OCDE des performances environnementales de chaque pays membre. Les efforts menés pour atteindre les objectifs nationaux et satisfaire aux engagements internationaux y sont évalués en détail. Les progrès accomplis ou à faire dans la réduction de la charge polluante, la gestion des res-

sources naturelles, l'intégration des politiques économique et environnementale et le renforcement de la coopération internationale sont aussi au centre de ces examens. Les analyses s'appuient sur un large ensemble de données économiques et environnementales. Les rapports sur les performances environnementales des pays suivants sont déjà publiés : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Canada, Corée, Espagne, États-Unis, France, Islande, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Suède.

(97 97 16 2 P) ISBN 92-64-25593-1, 160 p.
FF180 \$EU35 DM55 £23 ¥4 140

Revised 1996 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories

septembre 1997

En anglais uniquement

(97 97 15 1 P) ISBN 92-64-15578-3
FF950 \$EU187 DM278 £123 ¥20 000

Données OCDE sur l'environnement Compendium Édition 1997

septembre 1997

Alors que les problèmes mondiaux liés à l'environnement et au développement durable suscitent des préoccupations grandissantes, les administrations, les entreprises et le public ont besoin de données fiables et harmonisées sur l'environnement et l'économie. Le compendium, mis à jour tous les deux ans, présente des données reliant pollution et ressources naturelles à des secteurs d'activité comme l'énergie, les transports, l'industrie et l'agriculture. Ces données montrent l'état de l'air, des eaux intérieures, de la faune et flore sauvages, etc., pour les pays de l'OCDE.

(97 97 19 3 P) ISBN 92-64-05539-8, 300 p., bilingue
FF260 \$EU50 DM76 £34 ¥5 500

Gestion publique

La gestion publique à travers les différents niveaux d'administration

octobre 1997

Les relations entre les différents niveaux d'administration sont complexes et en constante évolution. Cette situation est due aux nombreuses pressions souvent contradictoires, qui s'exercent sur la répartition des fonctions, des prérogatives et des ressources entre les différents niveaux d'administration. Gérer ces relations forme un volet de

plus en plus important et délicat de la gestion du secteur public.

Cette publication jette de nouvelles bases en exposant en des termes comparables la situation actuelle dans 26 pays de l'OCDE (systèmes fédéraux comme systèmes unitaires). Les questions fondamentales soulevées portent, notamment, sur les moyens d'appliquer des stratégies nationales cohérentes, de supprimer les redondances et les chevauchements inutiles, de mieux utiliser l'argent des contribuables, de fournir des services mieux adaptés aux besoins locaux, et de responsabiliser les citoyens pour qu'ils participent davantage aux prises de décision. Les conséquences qu'implique tout changement des schémas de responsabilité, en particulier pour l'administration publique centrale, sont examinées en termes de contrôle, d'obligation de rendre compte, de coordination et de concertation.

(42 97 03 2 P) ISBN 92-64-25575-3, 470 p.
FF250 \$EU49 DM73 £32 ¥5 250

Évolution des rémunérations du secteur public dans les pays de l'OCDE

Édition 1997

octobre 1997

Certains pays de l'OCDE ont achevé de réformer leur système de détermination des rémunérations. Les processus de réforme développés par les gouvernements de ces pays et les résultats obtenus attirent tout naturellement l'attention. D'autant plus que ces réformes ont un effet positif sur la limitation des dépenses publiques. Cependant, certains pays fidèles au système centralisé de détermination des rémunérations sont également parvenus à contrôler leurs dépenses en personnel. L'analyse comparative des systèmes de détermination des rémunérations du secteur public des pays de l'OCDE montre que les expériences en la matière sont variées et que chaque pays adapte les instruments disponibles en fonction de sa structure institutionnelle et de ses contraintes économiques et sociales. Les pays qui n'ont pas opté pour un changement radical tendent à adopter une démarche progressive et pragmatique, ce qui conforte l'idée que la réforme des systèmes de détermination des rémunérations est en passe de toucher l'ensemble des pays de l'OCDE.

(42 97 07 2 P) ISBN 92-64-25582-6, 136 p.
FF165 \$EU32 DM48 £21 ¥3 450

Rapport de l'OCDE sur la réforme de la réglementation

Rapport de synthèse

septembre 1997

Comme l'attestent les différentes expériences des pays de l'OCDE présentées dans ce rapport aux ministres des pays de l'OCDE en mai 1997, la réforme de la réglementation a eu un effet très positif sur le plan économique et social. Une réforme qui encourage la concurrence et réduit les coûts de la réglementation peut accroître la productivité, entraîner une baisse des prix considérable, stimuler l'innovation et permettre aux économies de mieux s'adapter aux changements et de rester compétitives sur les marchés mondiaux.

Bien menée, la réforme réglementaire peut aussi aider les gouvernements à promouvoir d'autres objectifs, en matière d'environnement, de santé ou de sécurité notamment. L'expérience prouve que les effets indésirables qui parfois accompagnent la réforme de la réglementation peuvent être corrigés par des politiques complémentaires.

Dans cette publication, l'OCDE appelle les pays à prêter une attention toute particulière aux bienfaits de la réforme réglementaire et ses recommandations constituent un programme d'action ambitieux. Lors de leur réunion, les ministres ont réservé un accueil favorable à ce rapport et sont convenus d'appliquer ses recommandations.

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 206,

juin-juillet 1997

(42 97 05 2 P) ISBN 92-64-25556-7, 70 p.
FF35 \$EU7 DM10 £5 ¥750

En quête de résultats Pratiques de gestion des performances

septembre 1997

Les gouvernements de l'OCDE veulent des résultats. Améliorer la performance du secteur public est essentiel pour maintenir le bien-être des individus et la compétitivité de l'économie. Rendre l'administration publique comptable de ses résultats est un facteur-clé de transparence pour instaurer, ou préserver, un climat de confiance à son égard.

La gestion des performances est un aspect fondamental des réformes du secteur public engagées dans de nombreux pays membres. Par gestion des performances, on entend l'ensemble des réformes qui confèrent aux organismes publics une autonomie de gestion accrue, en contrepartie de laquelle il leur est demandé de rendre compte de leurs résultats. Ils sont tenus de définir des objectifs, et d'évaluer et communiquer les résultats obtenus en consé-

quence. L'information sur les performances sert à améliorer la détermination des priorités et les programmes dans le secteur public.

Les relations au sein du secteur public et entre l'administration et le public se fondent sur des principes qui définissent plus clairement l'obligation de rendre compte des résultats obtenus. Cette publication décrit et analyse l'évolution de gestion des performances dans dix pays de l'OCDE : Australie, Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède. Elle montre que, au-delà de la diversité des conceptions et des instruments d'action retenus, une remarquable convergence se dégage dans la pratique.

(42 97 02 2 P) ISBN 92-64-25574-5, 182 p.
FF170 \$EU33 DM50 £22 ¥3 600

Études hors série sur la gestion publique

Réglementation Stratégies de coopération n° 18

septembre 1997

Les gouvernements sont aujourd'hui confrontés à un ensemble complexe et changeant de problèmes issus notamment de la mondialisation, du progrès technologique et de mutations sociales rapides. Dans cet environnement dynamique et exigeant, de nombreux instruments classiques, qui supposent des obligations contraignantes, perdent en efficacité et en efficience. L'application de réglementations rigides et détaillées entre souvent en contradiction avec d'autres priorités, comme la nécessité de mettre en place des économies concurrentielles et novatrices. Les gouvernements cherchent donc aujourd'hui de nouveaux moyens pour résoudre les problèmes économiques et sociaux. Un nouveau concept a fait son apparition dans de nombreux pays : le partage des responsabilités entre pouvoirs publics et entreprises du secteur privé. Pouvoirs publics et entreprises prennent conscience qu'il faut répondre à ces nouveaux enjeux par la coopération et le partenariat, plutôt que par la confrontation et la poursuite de relations conflictuelles.

Les pouvoirs publics et les entreprises, elles-mêmes souvent relayées par des fédérations professionnelles, s'efforcent de plus en plus de trouver par le dialogue des solutions plus satisfaisantes aux conflits entre intérêts publics et intérêts privés. Ces solutions font intervenir de multiples instances publiques et privées qui unissent leurs efforts pour définir des objectifs, trou-

ver des solutions et suivre l'évolution des résultats. Cette publication présente des études de cas sur différentes stratégies de coopération entre secteur public et secteur privé au Canada, aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

(42 97 68 2 P) ISBN 92-64-25567-2, 65 p.
FF45 \$EU3 DM13 £6 ¥950

Science, technologie et industrie

Le marché de l'acier en 1996 et les perspectives pour 1997 et 1998

Édition 1997

octobre 1997

Cette publication annuelle analyse le marché mondial de l'acier et propose, sous forme de tableaux statistiques, les données les plus récentes et les perspectives à court terme de l'évolution du marché selon les régions, ses principales composantes, la consommation apparente, les échanges et la production, ainsi que la main-d'œuvre dans la zone OCDE.

La consommation mondiale d'acier, en progression depuis 1993, a marqué une pause en 1996, avec une légère baisse de 0,2 % par rapport à 1995. Pour l'ensemble de la zone, la demande d'acier a diminué de 3,6 % et la production d'acier brut a décliné de 2,1 %. En 1997, la demande mondiale d'acier devrait repartir à la hausse à un rythme soutenu d'un peu plus de 3 % et, en ce qui concerne l'OCDE, la consommation d'acier devrait progresser de 1,7 %. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre en 1998 et l'augmentation de la consommation d'acier dans la zone OCDE pourrait avoisiner 3,8 %.

(58 97 02 2 P) ISBN 92-64-25613-X, 50 p.
FF100 \$EU20 DM29 £13 ¥2 100

Revue de la science, de la technologie et de l'industrie 1997 n° 20

octobre 1997

Quels défis les responsables gouvernementaux devront-ils relever du fait de l'essor de l'infrastructure mondiale de l'information et de l'émergence d'une société mondiale de l'information ? Quels facteurs-clés sous-tendent ces phénomènes ? Comment les gouvernements peuvent-ils encourager la diffusion rapide des nouvelles technologies et assurer une répartition de leurs béné-

faces aussi équitable que possible sur le plan social ? Quelles réformes peuvent-ils introduire pour faciliter le développement économique des nouveaux services multimédia sur réseaux, riches en contenu ? En particulier, quels sont les types de droits de propriété intellectuelle adaptés à une société où l'information devient la principale ressource économique dans les systèmes mondiaux de production et de distribution ?

Voilà quelques-unes des questions examinées sans ambages dans ce numéro de la STI Revue. On trouvera en annexe un ensemble de recommandations d'action concernant l'infrastructure et la société mondiales de l'information, approuvé par les ministres de l'OCDE en juin 1997.

(90 97 20 2 P) ISBN 92-64-25380-7, 206 p., FF160 \$ÉU32 DM47 £20 ¥3 700

Conférences de l'OCDE

Indicateurs des activités industrielles

troisième trimestre 1997

octobre 1997

(37 97 03 3 P) ISBN 92-64-05234-8, 130 p., bilingue
FF120 \$ÉU25 DM34 £15 ¥2 600

Biotechnology for Water Use and Conservation The Mexico '96 Workshop

septembre 1997

En anglais uniquement
(93 97 05 1 P) ISBN 92-64-15594-5
FF395 \$ÉU78 DM116 £51 ¥8 300

Statistiques des structures industrielles 1995

Édition 1997

septembre 1997

Cette publication présente des données annuelles pour les secteurs détaillés manufacturier et non manufacturier couvrant de nombreuses variables : la production, la valeur ajoutée, l'emploi, les investissements, les exportations, les importations, les salaires et traitements, le nombre d'établissements, et les heures ouvrées. Dix années sont prises en compte. Les séries sont tirées des enquêtes industrielles, des données sur le commerce extérieur ou des comptes nationaux. Des informations qualitatives sur les sources et les définitions nationales sont apportées en annexe.

(70 97 02 3 P) ISBN 92-64-05527-4, 460 p., bilingue
FF425 \$ÉU84 DM125 £55 ¥8 950

Également disponible sur disquette :
(70 97 02 3 D) ISBN 92-64-05098-1, 134 p.,
bilingue
FF1 900 \$ÉU360 DM560 £240 ¥40 000

Activités des filiales étrangères dans les pays de l'OCDE 1985/1994

Données statistiques

Édition 1997

septembre 1997

Cette publication présente pour la première fois des données détaillées sur l'activité des filiales étrangères dans les pays de l'OCDE (investissements entrants). À l'ère de la mondialisation, ces données mettent en évidence la place grandissante des filiales étrangères dans les économies des pays d'accueil, notamment dans la production, l'emploi, la valeur ajoutée, la recherche ou les exportations.

Les données montrent également que les filiales étrangères offrent des salaires bien supérieurs aux salaires moyens des firmes nationales et que dans la majorité des cas la croissance de la productivité du travail y est plus élevée. Leurs effectifs progressent aussi plus rapidement que dans les firmes nationales où, dans plusieurs pays, ils ont plutôt tendance à baisser.

Ces données permettent de mesurer l'impact de l'investissement étranger direct sur les économies des pays d'accueil. De ce point de vue, elles constituent un complément indispensable aux données sur les flux d'investissement direct.

(92 97 06 3 P) ISBN 92-64-05522-3, 273 p., bilingue
FF350 \$ÉU69 DM103 £45 ¥7 350

Également disponible sur disquette :

(92 97 06 3 D) ISBN 92-64-02078-7, bilingue
FF1 200 \$ÉU207 DM356 £128 ¥25 000

Transports

Recherche en matière de routes et de transports routiers

Principes et modèles de sécurité routière

octobre 1997

Rien n'est aussi pratique qu'une bonne théorie. Ce rapport fait le point sur les recherches et analyses en matière de sécurité routière et indique comment des résultats scientifiques peuvent être appliqués à des mesures effectives de prévention des accidents.

Ce rapport stratégique associé au document analytique publié séparément est l'aboutissement d'une étude menée pendant deux ans par un groupe d'experts de haut niveau en sécurité routière. Il donne les principes directeurs pour l'utilisation de modèles de sécurité dans la gestion de systèmes de transport intégrés.

(77 97 05 2 P) ISBN 92-64-25623-7, 90 p.
FF95 \$ÉU19 DM28 £12 ¥2 000

Stratégies intégrées sécurité/environnement

octobre 1997

Le système de transport actuel est-il durable ? Les réalisations en termes de mobilité sont à présent associées à des coûts environnementaux, sociaux et économiques considérables. Le défi est donc de répondre aux normes élevées de sécurité routière et aux besoins critiques de transport. Le rapport, préparé par un groupe d'experts scientifiques, est fondé sur une enquête internationale portant sur l'expérience des pays membres de l'OCDE dans le domaine de l'intégration des aspects de sécurité et d'environnement dans la planification urbaine et des transports.

L'étude passe en revue les indicateurs sectoriels et les cadres d'évaluation. Les résultats de quelque 40 études de cas provenant des pays membres de l'OCDE sont évalués. Elles concernent les grandes infrastructures, la gestion des couloirs de transport, la planification de l'occupation du sol, les normes et la réglementation ainsi que les politiques économiques. Le groupe d'experts met l'accent sur la nécessité d'une intégration des stratégies de sécurité routière et d'environnement, tout en soulignant les domaines de convergence et divergence.

(77 97 06 2 P) ISBN 92-64-25664-4, 108 p.
FF110 \$ÉU22 DM32 £14 ¥2 300

43e rapport annuel – activités de la Conférence Documents approuvés par le Conseil des ministres des transports en 1996

septembre 1997

Cette publication décrit les activités de la conférence européenne des ministres des transports au cours de l'année 1996. Elle contient le texte des résolutions et des rapports approuvés par le Conseil des ministres des transports au cours de la même année. À la fin de ce volume figure également un organigramme de l'organisation.

(75 97 03 2 P) ISBN 92-82-12222-0, 278 p.
FF280 \$ÉU55 DM82 £36 ¥5 900

Offres d'emploi

Secrétariat de l'OCDE, Paris

L'OCDE cherche régulièrement des candidats pour des postes dans les domaines suivants :

- administration publique
- balance des paiements
- comptes nationaux
- économie agricole
- économie du développement
- économie de l'énergie
- économie de l'industrie
- économie du travail
- économie monétaire
- économétrie
- environnement
- études urbaines
- fiscalité
- ingénierie nucléaire
- macro-économie
- physique nucléaire
- sciences de l'éducation
- affaires sociales
- statistiques
- informatique et communication

Qualifications :

diplôme universitaire pertinent, expérience professionnelle de deux ou trois ans minimum, excellente connaissance d'une des deux langues officielles de l'Organisation (anglais et français) et aptitude à bien rédiger dans cette langue.

Engagement initial :

deux ou trois ans.

Traitement annuel de base :

de FF 377 000 (administrateur) et de FF 438 000 (administrateur principal), à quoi s'ajoutent des allocations selon la situation de famille et le lieu de recrutement. Les postes sont ouverts aux candidats ressortissants des pays membres de l'OCDE. Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, l'OCDE encourage les femmes à faire acte de candidature. Adresser les candidatures en anglais ou en français (indiquer domaine de spécialisation et joindre *curriculum vitae*) avec la mention «OBS» à :

Ressources humaines
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
France

Où obtenir les publications de l'OCDE

FRANCE

OCDE
Commandes par correspondance :
2, rue André-Pascal
75775 Paris cedex 16
Tél. 33 (0)1 45 24 81 67
Téléfax : 33 (0)1 49 10 42 76
Messagerie : sales@oecd.org
Internet : <http://www.oecd.org>

Librairie de l'OCDE :
33, rue Octave-Feuillet
75016 Paris
Tél. 33 (0)1 45 24 81 81
33 (0)1 45 24 19 50

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE Bonn
August-Bebel-Allee 6
57135 Bonn
Tél. (0228) 959.12.15
Téléfax : (0228) 959.12.18
Internet : <http://www.oecd.org/bonn>

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
Washington, D.C. 20036-4922
Tél. (202) 785 6323
Téléfax : (202) 785 0350
Messagerie : usas@ocd.usa.org
Internet : <http://www.oecd.usa.org>

JAPON

Centre de l'OCDE Tokyo
Landic Akasaka Building
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107
Tél. (81.3) 3586 2016
Téléfax : (81.3) 3584 7929
Internet : <http://www.oecd.tokyo.jp>

MEXIQUE

Centre de l'OCDE Mexico
Edificio INFOTEC
Av. San Fernando n° 37
Col. Torreloma Guerra
Tlalpan C.P. 14050
Mexico D.F.
Tél. (525) 528.10.38
Téléfax : (525) 606.13.07
Messagerie : ocd@mex.net.mx
Internet : <http://rin.net.mx/ocde/>

AUSTRALIE

D.A. Information Services
648 Whitehorse Road
Mitcham, Victoria 3132
Tél. (03) 9210 7777
Téléfax : (03) 9210 7788
Internet : <http://www.dadirect.com.au>

AUTRICHE

Gerold & Company
Graben 31
Wien 1
Tél. (0222) 533 50 14
Téléfax : (0222) 512 47 31 29

BELGIQUE

Jean De Lanoy
Avenue du Roi/Koningslaan, 202
1190 Bruxelles
Tél. (02) 538 51 69
Téléfax : (02) 538 08 41
Messagerie : jean.de.lanoy@infoboard
Internet : <http://www.jean-de-lanoy.be>

Jean De Lanoy
Rue des Chevaliers/Riddersstraat, 4
1050 Bruxelles
Tél. (02) 538 51 69
Téléfax : (02) 538 08 41
Messagerie : jean.de.lanoy@infoboard
Internet : <http://www.jean-de-lanoy.be>

CANADA

Renouf Publishing Company Ltd
5369 Camotek Road
Ottawa, ONT K1J 9J3
Tél. (613) 745 2655
Téléfax : (613) 745 7660
Internet : <http://fox.nstn.ca/~renouf/>

Magasins :
71½ Spars Street
Ottawa, ONT K1P 5R1
12 Adelaide Street West
Toronto, ONT M5H 1L6
Les Éditions La Liberté Inc.
3020 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6
Tél. (613) 238 8985
Téléfax : (613) 238 6041
Tél. (416) 363 3171
Téléfax : (416) 363 5963
Tél./Téléfax : (418) 658 3763
Messagerie : liberte@medsom.qc.ca

Federal Publications Inc.
165 University Avenue, Suite 701
Toronto, ONT M5H 3B8
Tél. (416) 860 1611
Téléfax : (416) 860 1608
Internet : <http://www.fedpubs.com/fedpubs>

Les Publications Fédérales
1185 Université
Montréal, QC H3B 3A7
Tél. (514) 954 1633
Téléfax : (514) 954 1635

CHINE

China National Publications
Import and Export Corporation
Serials Department
16 Gongti E. Road, Chaoyang District
Beijing 100020
Tél. (10) 6506 6688 poste 8402
(10) 6506 3101

Suwindon Book Co. Ltd
Astoria Bldg. 3F
34 Ashley Road, Tsimsatsui
Kowloon, Hong-Kong
Tél. 2376 2062
Téléfax : 2376 0685

CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon
Seoul
Tél. 82-2-397-3479
Téléfax : 735.00.30

DANEMARK

Munksgaard Book and Subscription Service
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148
1016 København K
Tél. (33) 12 85 70
Téléfax : (33) 12 93 87
Messagerie : subscription.service@mail.munksgaard.dk
Internet : <http://www.munksgaard.dk>

J.H. Schultz Information A/S
Herstedvang 12,
2620 Albertslund
Tél. 43 63 23 00
Téléfax : 43 63 19 69
Messagerie : s-info@inet.uni-c.dk

ÉGYPTÉ

The Middle East Observer
41 Sherif Street
Le Caire
Tél./Téléfax : (2) 393.9732
Messagerie : fouda@saficom.com.eg

ESPAGNE

Mundi-Pressa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001
Tél. (91) 431.33.99
Téléfax : (91) 575.39.98
Messagerie : libreria@mundiprensa.es
Internet : <http://www.mundiprensa.es>

Mundi-Pressa Barcelona
Consell de Cent No. 391
08009 Barcelona
Tél. (93) 488.34.92
Téléfax : (93) 487.76.59
Messagerie : barcelona@mundiprensa.es

Libreria de la Generalitat
Rambla dels Estudis, 118
08002 Barcelona
Tél. (93) 318.80.12
(Publications) (93) 302.67.23

FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, P.O. Box 128
00101 Helsinki
Tél. (358) 9 1214418
Téléfax : (358) 9 1214435
Messagerie : akatilaus@stockmann.fi
Internet : <http://akateeminen.com>

FRANCE

Voir encadré

Dauson
B.P. 40
91121 Palaiseau cedex
Documentation française
29, quai Voltaire
75007 Paris
Tél. 01.69.10.47.00
Téléfax : 01.64.54.83.26

Gibert Jeune (droit-économie)
6, place Saint-Michel
75006 Paris
Tél. 01.40.15.70.00
Tél. 01.43.25.91.19

Librairie du commerce international
10, avenue d'Iéna
75016 Paris
Tél. 01.40.73.34.60

Librairie Dunod
Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
75016 Paris
Tél. 01.44.05.40.13

Librairie Lavoisier
11, rue Lavoisier
75008 Paris
Tél. 01.42.65.39.95

Librairie des sciences politiques
30, rue Saint-Guillaume
75007 Paris
Tél. 01.45.48.36.02

49, boulevard Saint-Michel
75005 Paris
Librairie de l'Université
12, rue Nazareth
13100 Aix-en-Provence
Documentation française
165, rue Garibaldi
69003 Lyon
Tél. 01.44.41.81.20
Tél. 04.42.26.18.08

Librairie Decitre
29, place Bellecour
69002 Lyon
Tél. 04.72.40.54.54

Librairie Sauramps
Le Triangle
34967 Montpellier cedex 2
A la Sorbonne Actual
23, rue de l'Hôtel des Postes
06050 Nice
Tél. 04.67.06.78.78
Téléfax : 04.67.58.27.36
Tél. 04.93.13.77.77
Téléfax : 04.93.80.75.69

GRÈCE

Librairie Kaufmann
Stadiou 28
105 64 Athènes
Tél./Téléfax (01) 32.30.320

HONGRIE

Enro Info Service
Margitsziget, Európa Ház
1138 Budapest
Tél. (1) 111 60 61
Téléfax : (1) 302 50 35
Messagerie : euroinfo@mail.mataw.hu
Internet : <http://www.euroinfo.hu/index.html>

INDE

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House
New Delhi 110001
Tél. (11) 331.5896/5308
Téléfax : (11) 332.26.39
Messagerie : oxford.editor@access.net.in

17 Park Street
Calcutta 700016
Tél. (33) 240832

INDONÉSIE

Pdii-Lipi
P.O. Box 4298
Jakarta 12042
Tél./Téléfax : (21) 573.34.67

IRLANDE

Government Supplies Agency Publications
4/5 Harcourt Road
Dublin 2
Tél. 661.31.11
Téléfax : 475.27.60

ISLANDE

Mál og Merning
Laugavegi 18, Pósthöf 392
121 Reykjavík
Tél. (1) 552.42.40
Téléfax : (1) 562.35.23
Messagerie : mm@centrum.is

ISRAËL

Prædicta
5 Shatner Street
P.O. Box 34030
Jérusalem 91430
R.O.Y. International
P.O. Box 13056
Tel Aviv 61130
Palestinian Authority
P.O. B. 19502
Jérusalem
Tél. (2) 652.84.90/1/2
Téléfax : (2) 652.84.93
Tél. (3) 546.1423
Téléfax : (3) 546.1442
Messagerie : royil@netvision.net.il

Tél. (2) 627.16.34
Téléfax : (2) 627.12.19

ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1
50125 Firenze
Via Bartolini 29
20155 Milano
Éditrice e Libreria Herder
Piazza Montecitorio 120
00186 Roma
Libreria Hoepfl
Via Hoepfl 5
20121 Milano
Libreria Scientifica
Dott. Lucio de Biasio «veton»
Via Coronelli, 6
20146 Milano
Tél. (055) 64.54.15
Téléfax : (055) 64.12.57
Messagerie : licosa@fbcc.it

Tél. (02) 36.50.83

Tél. (06) 79.46.28
Téléfax : (06) 78.47.51

Tél. (02) 86.54.46
Téléfax : (06) 805.28.86

Tél. (02) 48.95.45.52
Téléfax : (02) 48.95.45.48

MALAISIE

University of Malaya Bookshop
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
59700 Kuala Lumpur
Tél. 756.5000/5425
Téléfax : 756.3246

NORVÈGE

NIC INFO A/S
Østernsveien 18
P.O. Box 6512 Etterstad
0606 Oslo
Tél. (22) 97.45.00
Téléfax : (22) 97.45.45
Messagerie : nicagen@suets.nl

NOUVELLE-ZÉLANDE

GP Legislation Services
P.O. Box 12418
Thorndon, Wellington
Integrated Economic Services Ltd
P.O. Box 3627
Wellington
Tél. (04) 496.5655
Téléfax : (04) 496.5098

Tél. (04) 499.1148
Téléfax : (04) 499.1972
Messagerie : oasis@actrix.gen.nz

PAKISTAN

Mirza Book Agency
65 Shabrah Quaid-E-Azam
Labore 54000
Tél. (42) 723.17.30
Téléfax : (42) 576.37.14

PAYS-BAS

SDU Uitgeverij/Service Fondsen
Postbus 20014
2500 EA 's-Gravenhage
(Commandes/abonnements)
Tél. (070) 37.89.880
Téléfax : (070) 37.89.773
Internet : <http://www.sdu.nl>

De Lindeboom Internationale Publikaties
P.O. Box 202
7480 AE Haaksbergen
Tél. (31) 053-5740004
Téléfax : (31) 053-5729296
Internet : <http://www.worldline.nl>

Suets & Zeitlinger BV
Heerenweg 347B P.O. Box 830
2160 SZ Lisse
Tél. 252.435.111
Téléfax : 252.415.888

PHILIPPINES

National Book Store Inc.
3F, Ruzden II Building
No. 17, Shaw Blvd., Pasig City
Metro Manila
Tél. (63 2) 633-6136
Téléfax : (63 2) 631-3766

POLOGNE

ARS Polona
Krakowskie Przedmiescie 7
00-950 Warszawa
Tél. (22) 26.12.01
Téléfax : (22) 26.53.34
Messagerie : ars_pol@bey.bsn.com.pl

PORTUGAL

Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74
Apart. 2681
1200 Lisboa
Tél. (01) 347.49.82/5
Téléfax : (01) 347.02.64

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

National Information Centre
Kontárska 5
Praha 1 - 113 57
Tél. (02) 24.23.09.07
Tél./Téléfax : (02) 24.22.94.33
Messagerie : nkp@pdcc.nic.cz
Internet : <http://www.nic.cz/>

ROYAUME-UNI

The Stationery Office Ltd
Commandes par courrier uniquement :
P.O. Box 276, London SW8 5DT
Renseignements
Tél. (171) 873.00.11
Téléfax : (171) 873.84.63
Internet : <http://www.tbso.co.uk>

The Stationery Office Ltd Bookshop
49 High Holborn, London WC1V 6HB
Magasins à Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh,
Manchester

SINGAPOUR

Asgate Publishing
Asia Pacific Pte. Ltd
Golden Wheel Building, 04-03
41, Kallang Pudding Road
Singapore 349316
Tél. 741.5166
Téléfax : 742.9356

SLOVÉNIE

Gospodarski Vestnik Publishing Group
Dunajska 5
1000 Ljubljana
Tél. (61) 133.03.54
Téléfax : (61) 133.91.28
Messagerie : repansky@vestnik.si
Internet : <http://www.gvestnik.si>

SUÈDE

Akademibokhandeln
P.O. Box 201 61
104 25 Stockholm
Tél. (08) 728 25 00
Téléfax : (08) 31 30 44
Messagerie : info@longus.akademibokhandeln.se
Internet : <http://www.akademibokhandeln.se>

Agence d'abonnements :
Wennerberg-Williams Info AB
P.O. Box 1305
171 25 Södra
Publications électroniques seulement :
Statistics Sweden
Informationservice
115 81 Stockholm
Tél. (08) 705 97 50
Téléfax : (08) 27 00 71
Tél. (08) 783 50 66
Téléfax : (08) 783 40 45
Internet : <http://www.scb.se/indexeng.htm>

SUISSE

Madtec S.A. (livres et périodiques)
Chemin des Palattes 4
Case postale 266
1020 Renens VD 1
Tél. (021) 635 08 65
Téléfax : (021) 635 07 80
Messagerie : madtec@bluewin.ch

Librairie Payot S.A.
4, place Pépinet
CP 3212
1002 Lausanne
Librairie Unilitres
6, rue de Candolle
1205 Genève
Tél. (021) 320.32.29
Téléfax : (021) 320.32.35
Tél. (022) 320.26.23
Téléfax : (022) 329.73.18

Agence d'abonnements :
Dynamapresse Marketing S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge
Centre de l'OCDE Bonn
August-Bebel-Allee 6
57135 Bonn (Allemagne)
Tél. (0228) 959.12.15
Téléfax : (0228) 959.12.18
Internet : <http://www.oecd.org/bonn>

Agence d'abonnements :
Dynamapresse Marketing S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge
Centre de l'OCDE Bonn
August-Bebel-Allee 6
57135 Bonn (Allemagne)
Tél. (0228) 959.12.15
Téléfax : (0228) 959.12.18
Internet : <http://www.oecd.org/bonn>

Agence d'abonnements :
Dynamapresse Marketing S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge
Centre de l'OCDE Bonn
August-Bebel-Allee 6
57135 Bonn (Allemagne)
Tél. (0228) 959.12.15
Téléfax : (0228) 959.12.18
Internet : <http://www.oecd.org/bonn>

Agence d'abonnements :
Dynamapresse Marketing S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge
Centre de l'OCDE Bonn
August-Bebel-Allee 6
57135 Bonn (Allemagne)
Tél. (0228) 959.12.15
Téléfax : (0228) 959.12.18
Internet : <http://www.oecd.org/bonn>

TAIPEI CHINOIS

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd
9th Floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road
Taipei
Tél. (02) 391.7396/7397
Téléfax : (02) 394.9176

THAÏLANDE

Suhest Siam Co. Ltd
113, 115 Puang Nabbon Rd.
Opp. Wat Rajbhong
Bangkok 10200
Tél. (662) 225.951/2
Téléfax : (662) 222.5188

TRINITÉ-ET-TOBAGO, CARAÏBES

Systematics Studies Limited
St. Augustine Shopping Centre
Eastern Main Road
St. Augustine
Tél. (868) 645.84.66
Téléfax : (868) 645.84.67
Messagerie : tobe@trinidad.net

TUNISIE

Grande Librairie spécialisée
Fendri Ali
Avenue Haffouz Inam El-Intilaka
Bloc B 1 Sfax 3000
Tél. (216-4) 296.855
Téléfax : (216-4) 298.270

TURQUIE

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat 13
06584 Kavaklıdere/Ankara
Tél. (312) 413.95.62/57
Téléfax : (312) 413.90.80

Dolmabahçe Cad. No. 29
Besiktas/Istanbul
Tél. (212) 260.71.88

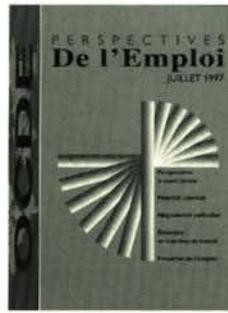
Dinya Infotek
Glohas Dinya Basineri
100 Yil Mahallesi 34440
Bagcilar Istanbul
Tél. (90-212) 629.08.08
Téléfax : (90-212) 629.46.89

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement. Les commandes peuvent être envoyées à notre distributeur dans votre pays ou à un de nos cinq centres : Bonn, Mexico, Paris, Tokyo, Washington. Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur peuvent être adressées aux éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris cedex 16, France.



LES PROBLÈMES LIÉS AUX FINANCES publiques et à l'évolution des modalités de travail et des structures familiales exercent une pression croissante sur la politique sociale des pays de l'OCDE. Depuis plusieurs décennies, les systèmes de protection sociale assurent une garantie de revenu et l'accès à des services aux personnes et aux familles dans le besoin. Mais ces dispositifs qui fonctionnaient bien lors de leur mise en place, il y a parfois jusqu'à cinquante ans, protègent aujourd'hui des personnes qui n'ont pas besoin de l'être contre des risques qui ne sont pas les bons. Comment s'attaquer à l'exclusion du monde du travail et de la société ? Comment aider au mieux les travailleurs peu qualifiés à trouver un emploi qui leur permette de gagner suffisamment pour subvenir aux besoins de leur famille ? Comment diversifier les sources de revenu des retraités et assurer aux personnes nécessitant des soins de longue durée l'accès à tous les services ?

Cette publication passe en revue les nouvelles stratégies conçues pour mettre les individus à l'abri de la pauvreté tout au long de leur vie. Ces stratégies devront à la fois être équitables et favoriser l'efficacité économique.



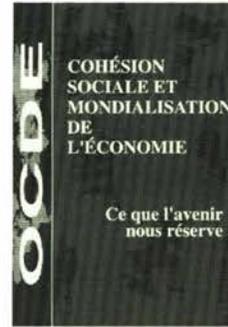
LES PAYS DE L'OCDE COMPTENT aujourd'hui 36 millions de chômeurs. Cette édition 1997 des *Perspectives de l'emploi* fournit des analyses et des avis à l'intention des gouvernements sur divers aspects :

- ampleur et persistance de l'emploi à bas salaire dans les pays de l'OCDE
- lien entre les systèmes nationaux de négociation collective et diverses mesures de performances économiques
- effets des échanges internationaux sur les marchés du travail des pays de l'OCDE
- précarité de l'emploi – le phénomène s'est-il accentué, ces dernières années, et pour qui ?

De nombreuses données nouvelles et une annexe statistique qui fournit des séries chronologiques sur un certain nombre d'indicateurs-clés des marchés du travail.



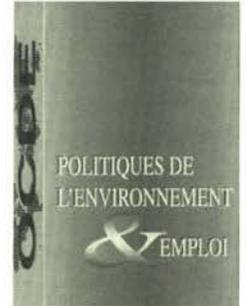
«Les emplois à bas salaires : tremplin ou piège ?», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 208.



ALORS QUE LA GLOBALISATION économique semble inexorablement poursuivre son chemin, les exigences de flexibilité pesant sur les économies de l'OCDE sont appelées à s'amplifier encore davantage dans les années à venir. Quelle sorte de société pourra faire face à ces pressions ? Quelles seront la nature et l'ampleur de l'adaptabilité demandée aux individus, aux institutions et aux entreprises ? Quelles forces maintiendront la cohésion des sociétés dans un environnement façonné par une intense concurrence internationale et de rapides changements technologiques ? Cette publication analyse les perspectives de la cohésion sociale dans le monde de demain. Elle évalue les implications qu'entraînerait à long terme la poursuite des politiques actuelles, et avance des idées susceptibles d'aider nos sociétés à trouver un équilibre durable entre la flexibilité économique et la cohésion sociale.



Riel Miller, «Flexibilité économique et cohésion sociale», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 207.



LES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT sont-elles créatrices ou destructrices d'emplois ? Quelle part de l'emploi représente le secteur de l'environnement ? Comment assurer une synergie entre les politiques de l'environnement et de l'emploi ? Cette publication présente un examen approfondi de ces questions, à partir de l'expérience récente des pays de l'OCDE, ainsi qu'un ensemble de recommandations visant à mieux intégrer les politiques environnementales et de l'emploi.

Pour recevoir le catalogue «Emploi» :
<http://www.oecd.org/publications>
ou
sales@oecd.org

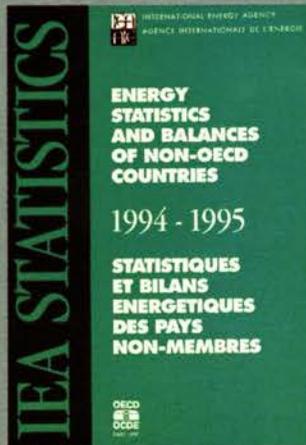
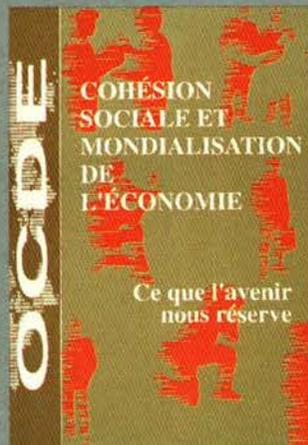
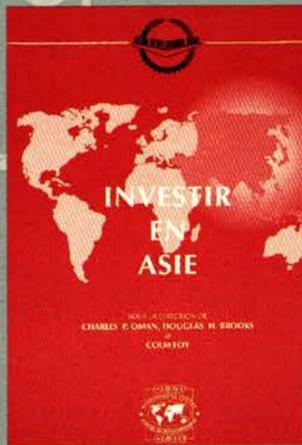
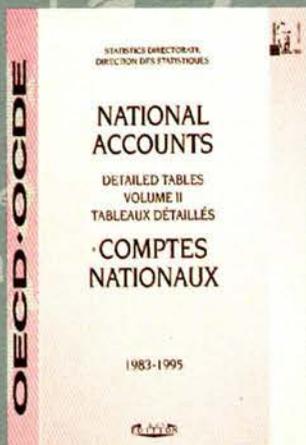
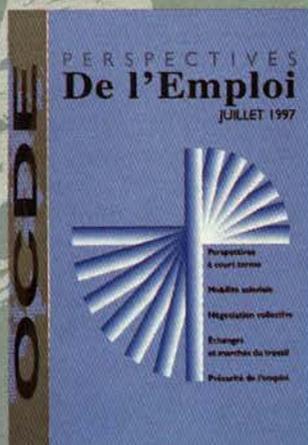
septembre 1997
195 p.
FF180 \$ÉU35 DM53 £23 ¥3 800
(81 97 04 2) ISBN 92-64-25557-5

juillet 1997
224 p.
FF250 \$ÉU49 DM73 £32 ¥5,250
(81 97 05 2) ISBN 92-64-25579-6

juin 1997
85 p.
FF95 \$ÉU19 DM28 £12 ¥2,000
(03 97 03 2) ISBN 92-64-25484-6

février 1997
126 p.
FF100 \$ÉU20 DM29 £13 ¥2,100
(97 97 02 2) ISBN 92-64-25404-8

**les
10
meilleures
ventes
des
2
derniers
mois**



*les éditions
de l'OCDE*

bon de commande
à l'intérieur

